CETTE SEMAINE

Huitième année – Trimestriel – 2002 – n°84 – Prix libre ou abonnement

FEVRIER / MARS

LE CRIMINEL

C'est toi le criminel, ô Peuple, puisque c'est toi le Souverain. Tu es, il est vrai, le criminel inconscient et naïf. Tu votes et tu ne vois pas que tu es ta propre victime.

Pourtant n'as-tu pas encore assez expérimenté que les députés, qui promettent de te défendre, comme tous les gouvernements du monde présent et passé, sont des menteurs et des impuissants ?

Tu le sais et tu t'en plains ! Tu le sais et tu les nommes ! Les gouvernants quels qu'ils soient, ont travaillé, travaillent et travailleront pour leurs intérêts, pour ceux de leurs castes et de leurs coteries.

Où en a-t-il été et comment pourrait-il en être autrement ? Les gouvernés sont des subalternes et des exploités : en connais-tu qui ne le soient pas ?

Tant que tu n'as pas compris que c'est à toi seul qu'il appartient de produire et de vivre à ta guise, tant que tu supporteras, — par crainte,— et que tu fabriqueras toi-même, — par croyance à l'autorité nécessaire,— des chefs et des directeurs, sache-le bien aussi, tes délégués et tes maîtres vivront de ton labeur et de ta niaiserie. Tu te plains de tout ! Mais n'est-ce pas toi l'auteur des mille plaies qui te dévorent ?

Tu te plains de la police, de l'armée, de la justice, des casernes, des prisons, des administrations, des lois, des ministres, du gouvernement, des financiers, des spéculateurs, des fonctionnaires, des patrons, des prêtres, des proprios, des salaires, des chômages, du parlement, des impôts, des gabelous, des rentiers, de la cherté des vivres, des fermages et des loyers, des longues journées d'atelier et d'usine, de la maigre pitance, des privations sans nombre et de la masse infinie des iniquités sociales.

Tu te plains ; mais tu veux le maintien du système où tu végètes. Tu te révoltes parfois, mais pour recommencer toujours. C'est toi qui produis tout, qui laboures et sèmes, qui forges et tisses, qui pétris et transformes, qui construis et fabriques, qui alimentes et fécondes !

Pourquoi donc ne consommes-tu pas à ta faim ? Pourquoi es-tu le mal vêtu, le mal nourri, le mal abrité ? Oui, pourquoi le sans pain, le sans souliers, le sans demeure ? Pourquoi n'es-tu pas ton maître ? Pourquoi te courbes-tu, obéis-tu, sers-tu ? Pourquoi es-tu l'inférieur, l'humilié, l'offensé, le serviteur, l'esclave ?

Tu élabores tout et tu ne possèdes rien ? Tout est par toi et tu n'es rien.

Je me trompe. Tu es l'électeur, le votard, celui qui accepte ce qui est ; celui qui, par le bulletin de vote, sanctionne toutes ses misères ; celui qui, en votant, consacre toutes ses servitudes.

Tu es le volontaire valet, le domestique aimable, le laquais, le larbin, le chien léchant le fouet, rampant devant la poigne du maître. Tu es le sergot, le geôlier et le mouchard. Tu es le bon soldat, le portier modèle, le locataire bénévole. Tu es l'employé fidèle, le serviteur dévoué, le paysan sobre, l'ouvrier résigné de ton propre esclavage. **Tu es toi-même ton bourreau**. De quoi te plains-tu ?

Tu es un danger pour nous, hommes libres, pour nous, anarchistes [sic]. Tu es un danger à l'égal des tyrans, des maîtres que tu te donnes, que tu nommes, que tu soutiens, que tu nourris, que tu protèges de tes baïonnettes, que tu défends de ta force de brute, que tu exaltes de ton ignorance, que tu *légalises* par tes bulletins de vote, — et **que tu nous imposes par ton imbécillité**.

C'est bien toi le Souverain, que l'on flagorne et que l'on dupe. Les discours t'encensent. Les affiches te raccrochent ; tu aimes les âneries et les courtisaneries : sois satisfait, en attendant d'être fusillé aux colonies, d'être massacré aux frontières, à l'ombre de ton drapeau.

Si des langues intéressées pourlèchent ta fiente royale, ô Souverain ! Si des candidats affamés de commandements et bourrés de platitudes, brossent l'échine et la croupe de ton autocratie de papier ; Si tu te grises de l'encens et des promesses que te déversent ceux qui t'ont toujours trahi, te trompent et te vendront demain : c'est que toi-même tu leur ressembles. C'est que tu ne vaux pas mieux que la horde de tes faméliques adulateurs. C'est que n'ayant pu t'élever à la conscience de ton individualité et de ton indépendance, tu es incapable de t'affranchir par toi-même. Tu ne veux, donc tu ne peux être libre.

Allons, *vote bien* ! Aies confiance en tes mandataires, crois en tes élus.

Mais cesse de te plaindre. Les jougs que tu subis, c'est toi-même qui te les imposes. Les crimes dont tu souffres, c'est toi qui les commets. **C'est toi le maître, c'est toi le criminel**, et, ironie, **c'est toi l'esclave, c'est toi la victime**.

Nous autres, las de l'oppression des maîtres que tu nous donnes, las de supporter leur arrogance, las de supporter ta passivité, nous venons t'appeler à la réflexion, à l'action [sic].

Allons, un bon mouvement : quitte l'habit étroit de la législation, lave ton corps rudement, afin que crèvent les parasites et la vermine qui te dévorent. **Alors seulement tu pourras vivre pleinement**.

LE CRIMINEL, c'est l'Electeur !

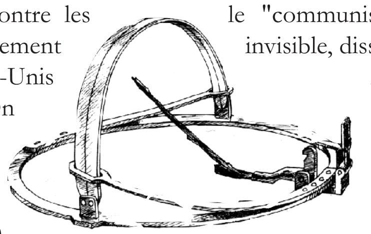
Placard anti-électoral publié par *l'Anarchie* n°47, 1er mars 1906



Recherche ennemi désespérément

Ça y est, la 3eme guerre mondiale est arrivée. C'est l'onde de choc, le traumatisme mondial. Face à cette déclaration de guerre, cette insulte à la démocratie, à la liberté, à la vie humaine, chaque peuple fait bloc autour de son souverain, les bons citoyens offrent leur sang, on prie, on pleure, on compatit, on est choqué, horrifié, en colère, on exige des représailles. Les drapeaux sont en berne, de par le monde un deuil est décrété. Dirigeants et dirigés, exploiteurs et exploités, tous se retrouvent unis face au malheur et à l'inacceptable. Un-front-commun-contre-le-fléau-du-terrorisme. On appelle ça : *l'union sacrée.* Mais derrière cette orchestration larmoyante, cette mise en scène sacrificielle, ce scénario de politique-fiction plus vrai que nature, que se cache-t-il réellement ? Pour tous les damnés de la terre, tout cela ne présage rien de bon.

Dans les prochains jours, les attaques menées contre les intérêts américains serviront d'alibi au déclenchement d'une offensive militaire de l'OTAN ou des Etats-Unis avec l'appui de l'Europe et de ses alliés arabes. On parle déjà de l'Afghanistan, de l'Irak ou du Pakistan. Et l'on peut être sûr que les propagandistes du nouvel ordre mondial invoqueront, comme par le passé (guerre du Golfe, des Balkans, du Kosovo…) les arguments de la défense du monde libre et de la démocratie pour légitimer leur projet militariste ; en réalité, il ne s'agit de rien d'autre que d'une nouvelle tentative pour les grandes puissances de consolider leurs positions d'hégémonie sur l'échiquier impérialiste, dans le contexte de rivalités entre puissances constituées (les USA, l'Europe) et puissances en voie de constitution. Mais les exploités du monde entier n'ont rien à gagner dans ce jeu sinistre : ni la liberté formelle, source de leur exploitation quotidienne, brandie par les Etats occidentaux, ni la violence aveugle planifiée par une clique de chefs militaro-religieux ayant pour seule ambition de bouleverser l'ordre international à leur profit et d'instituer de nouvelles formes de domination ne leur seront d'aucun recours dans leurs luttes pour l'émancipation sociale.



Une militarisation de l'Etat, sur l'ensemble de la planète, trouvant sa justification dans la menace terroriste (renforcement des appareils de contrôle et de coercition de l'Etat) est d'ores et déjà à l'ordre du jour. Ainsi, dès le jour de l'attaque aux USA est annoncée en France la mise en place du plan Vigipirate renforcé (phase 2) ; or nous connaissons bien la nature et le rôle de ces "mesures de sécurité" : derrière l'alibi antiterroriste, ce n'est rien d'autre que l'intensification de la chasse aux pauvres, à commencer par les sans-papiers, la surveillance informatisée de nos moindres faits et gestes, la répression immédiate contre tout écart à la norme sociale fixée par les maîtres de nos existences et, de manière générale, l'instauration d'un climat de peur et de suspicion brisant toute solidarité collective contre l'oppression permanente. *Bref, rien de tel pour accoutumer mentalement les esprits à la loi martiale et à l'univers totalitaire que l'on nous prépare dans les coulisses du pouvoir.*
Cette militarisation des démocraties, ce contrôle et cette gestion militaire des rapports et des conflits sociaux permet aussi aux États de pouvoir enfin s'attaquer aux spectres de ces ghettos sociaux de plus en plus difficiles à contenir. La logique de guerre omniprésente est à l'œuvre aussi bien dans les rapports internationaux entre puissances pour l'hégémonie planétaire (plan d'intervention militaires dans toutes les parties du monde, par exemple le plan Colombie, ou les guerres de basses intensités (Chiapas…), gestion humanitaire des rivalités inter-étatiques à travers le rôle dévolu aux ONG et aux organismes caritatifs), mais aussi dans les rapports sociaux de chaque État (ghettoisation et ségrégations sociales, gestion carcérale des " nouvelles classes dangereuses ", etc).
En dernière analyse, toutes ces mesures, comme tous les discours et toutes les déclarations dont les médias nous abreuvent jusqu'à la nausée, sont destinées à entretenir l'illusion que sans le sang-froid et l'abnégation de nos bien-aimés dirigeants, leurs polices, leurs armées, leurs espions, leurs légistes, leurs diplomates et leurs bureaucraties, nous nous enfoncerions, livrés à nous-mêmes dans la barbarie. *Or, c'est de tout le contraire qu'il s'agit : toutes ces institutions ne sont là que pour perpétuer la barbarie, celle des rapports de production capitalistes.*

Au plan idéologique, on nous refait le coup de la guerre froide, avec un nouvel ennemi, plus dangereux que le précédent (l'URSS et le "communisme") car insaisissable, intérieur et extérieur, invisible, disséminé, obscur, nulle part et partout à la fois… A nouveau, le monde se structurerait à les entendre en deux pôles antagonistes : le camp des démocraties occidentales, le "monde libre" emporté par les USA contre un monde arabe fanatisé par une caste de dirigeants intégristes… C'est cette présentation des choses, cette absolue falsification idéologique de la réalité qu'il faut dénoncer et combattre. La bipolarisation au niveau mondial ne se fait pas entre les démocraties et les Etats terroristes et leurs bases avancées, mais entre les exploités du monde entier, d'Occident, d'Orient ou d'on ne sait où, et leur exploitation gérée par la clique de dirigeants politiques et économiques internationaux.

L'opération militaire qui se prépare va faire, comme à chaque fois, un massacre parmi la population civile d'un pays (on ne sait pas encore vraiment lequel, très certainement l'Afghanistan) et l'on nous parlera encore de frappes chirurgicales et de dégâts collatéraux. Là, il n'y aura pas les médias pour nous faire pleurer, pas d'images, pas de cris. Ces morts-là, ces souffrances-là, n'auront pas la même intensité, la même importance aux yeux des Occidentaux. Le non-dit des médias et des politiciens peut se résumer ainsi : " Ce ne sont pas des Occidentaux, ce ne sont pas des civilisés, qu'ils crèvent en silence ! "
Nous ne pouvons que renvoyer dos à dos les auteurs des attentats aux USA et les dirigeants politiques qui vont conduire ou cautionner une opération militaire en Afghanistan où ailleurs. Par contre, nous ne pleurerons pas la mort des mollahs talibans et autres milliardaires saoudiens comme nous n'avons pas pleuré la disparition de militaires au Pentagone et de traders au World Trade Center, tous directement responsables de la mort et de la misère de million de gens. Qu'ils s'entretuent tous …
La riposte à notre misère et notre aliénation ne s'est jamais trouvée et ne se trouvera jamais dans le nationalisme, le religieux, la violence aveugle ou l'idéologie de la démocratie, qui ne sont que des leurres par lesquels se perpétuent la domination et l'exploitation. **En Palestine, en Europe, au Proche-Orient, aux Etats-Unis et partout ailleurs, il n'y a qu'un seul combat à mener : celui de tous les prolétaires contre toutes leurs exploitations (capitalisme, Etat, religion…) ; et un seul et unique moyen pour parvenir à une libération totale : la guerre sociale.**

Paris, le 16 septembre 2001

[Texte posté le 17 sept. sur a-infos]

Guerre Sociale Sans Limite

Depuis les événements du 11 septembre, les dirigeants des démocraties et leurs clans traquent un ennemi sans visage. La réponse présentée comme une " croisade contre le terrorisme " n'est en réalité qu'une opération policière de répression planétaire contre tous les pauvres. Les dirigeants, derrière leur masque de compassion pour les victimes, profitent bien de l'affaire. On justifie l'état de siège dans les villes, la surveillance massifiée des communications, l'écrasement accru des employé-e-s ou l'intensification des contrôles lors des déplacements.

Le bon citoyen veut-il se sentir protégé ? En tout cas, les pauvres doivent trembler. Sans-papières, prolétaires turbinant, fraudeurs, petites voleuses, galériens, femmes, arabes, noirs, sans abris, squatteuses... Toutes et tous, exploité-e-s et écrasé-e-s en tout genre, vont l'être encore d'avantage. Tous ceux et toutes celles qui refusent de crever où et comment on leur dit seront laminé-e-s. Et non seulement tout acte de révolte sera durement réprimé, mais l'objectif est de faire passer l'envie, l'idée même de se révolter.

Les " terroristes " sont ceux et celles qui s'attaquent à ce monde. Quiconque ébrèche l'union sacrée proclamée, par ses choix de vie, ses révoltes, ses " crimes ", ses insoumissions, en est un-e. Si la justification du pouvoir est idéologique, la répression est bien physique. C'est le principe de tolérance zéro, la théorie du carreau cassé new-yorkaise qui s'étend à la planète entière. Aucun écart ne sera toléré ; la loi martiale semble décrétée pour l'ensemble de la population. (En France, deux hommes prennent 2 mois fermes pour, lors d'une embrouille avec les flics, les avoir menacés d'une attaque aérienne sur le commissariat ; un autre prend un an, pour avoir dit " vive Ben Laden " ; à Londres, une trentaine d'employé-e-s du métro sont licencié-e-s pour refus de faire les trois minutes de silence en mémoire des victimes.) Les forces policières et militaires se renforcent mutuellement, leurs pouvoirs sont étendus et tout le monde est impliqué dans leurs opérations. La participation est demandée aussi bien aux gardiens de parc, aux vigiles de musée ou de supermarché, qu'à chaque citoyen-ne qui est appelé-e à la délation à chaque instant.

Cette opération policière n'est pas un régime d'exception, c'est une accélération brutale du processus de contrôle permanent et total des populations. Les dirigeants, en agitant le spectre de l'innommable renforcent leur arsenal répressif. La société carcérale (occupation policière du territoire, arrestations et incarcérations de plus en plus nombreuses, surveillance technologique...), tout comme l'idéologie participative qui fait du bon citoyen une balance, ou encore l'exploitation économique (licenciements massifs justifiés par la récession qui suit l'affaire du 11 septembre) ne sont pas des phénomènes nouveaux. C'est une nouvelle offensive, menée par les dirigeants dans la guerre de classe menée contre les pauvres depuis bien longtemps. Les " terroristes " qu'ils combattent sont aussi bien les émeutier-e-s des Black Blocks ou d'ailleurs, les ouvrier-e-s qui menacent de faire sauter l'usine si on ne leur donne pas du blé, la jeunesse criminelle qui prend les thunes dont elle a besoin là où elles sont, le " tireur fou " de Béziers et les nombreux et nombreuses autres révolté-e-s contre ce monde lugubre. Les moyens qu'ils emploient dans cette guerre ne peuvent nous tromper. Ils sont bien dirigés contre nous, et en nombre et force de plus en plus grands, comme à chaque occasion. Leurs cerveaux pestilentiels cherchent toujours de nouveaux carcans pour nos désirs de liberté. Mais notre rage trouvera toujours, par la ruse, dans la violence et contre l'ordre, les moyens de notre existence.

Feu aux commissariats, aux prisons, aux centres de rétention
et à tous les centres de répression
Feu aux centres de techno-surveillance...
Contre les guerres capitalistes, pour la guerre sociale
Dévastons ce monde putride

[Ce tract a circulé dans l'est-parisien début octobre 2001]

PREMIÈRES ACTIONS CONTRE LA GUERRE

Le 29 septembre, à l'inverse des groupes réformistes, les anarchistes et écologistes radicaux ont maintenu la manifestation contre la Banque Mondiale à Washington. Transformée en partie en manif contre la guerre et les mesures antiterroristes, elle s'est soldée par quelques affrontements sporadiques, la mise à feu d'un drapeau américain et des arrestations.

Le 11 octobre, un groupe d'une vingtaine de personnes animées du "refus de la guerre mais pour la guerre de classe" ont envahi puis occupé un bureau de recrutement des forces armées à Brighton (Angleterre) pour protester contre la guerre.

A Bristol (Angleterre), des anarchistes ont tagué les vitres d'un bureau de recrutement militaire avec un fluide pour graver le verre en le recouvrant ensuite avec des bombes de peinture, et ont bouché les serrures. Quelques semaines après, dans la même ville, des personnes ont attaqué un McDonald en brisant presque toutes ses vitres, en bouchant les serrures et en laissant des messages contre le capitalisme.



Le 13 octobre à Pau (France), un groupe nommé "groupe entièrement opposé à la guerre" a attaqué un bureau de recrutement de la marine avec des bombes incendiaires.

A Belgrade (Serbie), un petit groupe d'anarchistes et d'autres personnes ont manifesté devant l'ambassade des Etats-Unis, brûlant un drapeau américain et attaquant l'ambassade avec des projectiles. Cinq anarchistes ont été arrêtés pour "*insulte à pays étranger*".

Le 22 octobre, une trentaine de personnes habillées en Black Bloc ont manifesté à la sauvage à Portland (Oregon), au grand dam des résidents et de flics surpris.

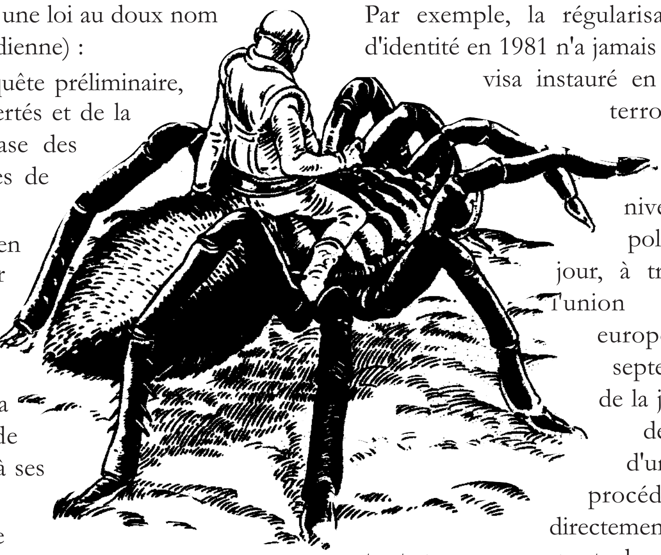
Le 1er novembre, des anarchistes ont manifesté à Istanbul (Turquie) contre la guerre en Afghanistan, le capitalisme et la pauvreté. Ils ont brisé les chaînes des grilles du square Beyazit, brûlé des drapeaux américains et des drapeaux représentant McDonald. La police a attaqué la manifestation , arrêté 58 personnes en les blessant. L'une d'elles a été hospitalisée.

POLITIQUE DE L'ANTHRAX

APRÈS LES ATTAQUES SUR LES USA le 11 septembre, le déclenchement d'une guerre en Afghanistan, et demain, peut-être, dans toute l'Asie centrale, et après la menace surmédiatisée d'attentats bioterroristes, les démocraties occidentales se révèlent pour ce qu'elles sont : des hiérarchies politico-financières qui ne se maintiennent que par la violence et la peur. Au cours des derniers mois et semaines, toutes les grandes puissances ont adopté un arsenal de mesures sécuritaires et renforcé leurs dispositifs de répression et de contrôle contre leurs ennemis intérieurs, soit tous les prolos qui ne se sont pas montrés suffisamment raisonnables pour se soumettre au nouvel ordre mondial. Ces politiques, approuvées quasi universellement au nom des droits de l'homme et de la démocratie, viennent neutraliser les quelques micro-libertés que les opprimés de l'économie-monde avaient pu arracher, par le passé, à leurs oppresseurs, qu'ils se nomment Etat, partis, capitalisme, syndicats...

CE QUI NOUS ATTEND...

En France, au nom de l'alibi de la lutte antiterroriste, l'Etat fait passer, dans un remarquable consensus de toutes les composantes politiques de droite et de gauche, une série de mesures sécuritaires venant s'inscrire dans une loi au doux nom de LSQ (Loi sur la sécurité quotidienne) :



- ✔ Perquisition au stade de l'enquête préliminaire, sur autorisation du "juge des libertés et de la détention", qui statue sur la base des données fournies par les services de police...
- ✔ Fouille de véhicules, même en l'absence de son possesseur, sur simple décision de police.
- ✔ Fouilles à corps et palpations de sécurité effectuées par des vigiles dans tout lieu public, la personne pouvant refuser de donner son consentement, mais à ses risques et périls...
- ✔ Interdiction de l'accès de certaines zones, notamment les aéroports, à toute personne qui n'aura pas eu la chance de se voir décerner par les services de police un certificat d'honorabilité et de moralité.
- ✔ Surveillance renforcée des communications téléphoniques et électroniques.
- ✔ Fichage génétique des auteurs de crimes ou délits avec violence
- ✔ "Télé-auditions", "télé-interrogatoires" et "télé-confrontations" (c'est-à-dire par écran vidéo) dans les commissariats et autres lieux accueillants.
- ✔ Enfin, un arsenal de mesures visant les terroristes pauvres : amende de 25 000 F en cas de présentation d'une adresse fausse ou périmée lors d'un contrôle dans le métro ; 6 mois d'emprisonnement et 50 000 F d'amende pour ceux voyageant habituellement (soit 10 contraventions dans l'année) sans billet dans le métro et les trains ("délit de contravention d'habitude")
- ✔ interdiction de tout attroupement dans les halls et cours d'immeuble, permettant le ratissage policiers de ces zones.

Plus que jamais, toute liberté est donnée aux forces de répression pour s'implanter davantage sur chaque parcelle de nos territoires de vie collective et locale. En réalité, cette loi ne fait qu'officialiser et entériner des pratiques plus ou moins clandestines menées depuis des années par les appareils de coercition et de contrôle de l'Etat. Mais, à présent, non seulement l'Etat dispose d'un cadre légal qui lui offrira une marge de liberté bien plus grande contre toutes formes de subversion sociale, mais il pourra ultérieurement se fonder sur ce nouvel état de droit pour faire accepter de nouveaux dispositifs toujours plus répressifs... Rappelons, en passant, que le renforcement du plan Vigipirate a, entre autres bienfaits, permis d'augmenter de 30% le taux d'emprisonnement de sans-papiers dans les centres de rétention.

Ces mesures sont présentées comme étant provisoires et ayant vocation à s'effacer d'ici 2003 devant leur "légalité républicaine", ce qui est bien fait pour nous rassurer : au fond, nous n'aurons à supporter tout ceci que 2 ou 3 ans, le temps sans doute que la pacification sociale par la policiarisation et la surveillance technologique soit achevée et que toute forme de contestation — individuelle ou collective — ait été liquidée. On respire... En pratique, on sait que les gouvernants, ne reviennent jamais sur ces mesures, profitant de leur banalisation sociale et de leur intériorisation grâce au matraquage mental des industries de fabrication du consentement (mass-médias, système scolaire, etc.). Par exemple, la régularisation des contrôles administratifs d'identité en 1981 n'a jamais été remise en cause ; l'obligation du visa instauré en 1986, sous l'invocation d'attentats terroristes, sert depuis des années d'instrument privilégié dans la politique anti-immigrés. ... Au niveau européen, la militarisation politique est d'ores et déjà à l'ordre du jour, à travers l'harmonisation policière de l'union européenne. La commission européenne proposait, dès le 20 septembre, aux ministres de l'intérieur et de la justice des Etats membres l'abandon de la procédure d'extradition au profit d'un mandat d'arrêt communautaire : procédure automatique mise en œuvre directement par les services de police contre toute personne suspecte de n'importe quel "délit" et qui permettra ainsi un élargissement du champ des poursuites policières sur tout le territoire européen. Simultanément est prévue une redéfinition extensive de la notion d'acte de terrorisme englobant "*tout acte qui vise à menacer, à porter gravement atteinte ou à détruire les structures politique, économiques et sociales*" d'un pays, c'est-à-dire à peu près tout et n'importe quoi ; tout acte de contestation de cet ordre sociale est désormais clairement classé comme un acte terroriste, "passible d'une peine de 2 à 20 ans d'emprisonnement"... Corrélativement, les capacités de répression d'Europol et d'Eurojust (services de coopération policière et judiciaire européenne en matière de lutte contre la "criminalité internationale"), ainsi que de la "Task force" (qui réunit les chefs de police de l'U.E. en vue de la mise en œuvre pratique de la coopération policière entre Etats membres) sont étendues en proportion. Pauvres de tous les pays, perdants du système capitaliste, tremblez et planquez-vous ! En troisième lieu, la militarisation de l'Etat et la sécurisation du capital globalisé s'étend à toute la planète. Au nom de la démocratie et des droits de l'homme, toutes les grandes puissances mondiales regroupées

dans la sainte coalition antiterroriste surenchérissent dans la mise en place de politiques ultra-sécuritaires visant tous les groupes et classes dominés et donc potentiellement menaçant pour l'ordre existant. En Allemagne : constitution de nouveaux fichiers informatiques et ajout sur les papiers d'identité et les demandes de visas des empreintes digitales, voire celle de l'iris ; photo en hologramme sur les pièces d'identité (le tout conservé dans un fichier central accessible à tous les services de police du pays). En Grande-Bretagne : pour renforcer le contrôle des étrangers, mise en place d'une carte d'identité pour les demandeurs d'asile, qui comprendra leurs photographies et leurs empreintes digitales ; En Autriche : durcissement de la législation contre les demandeurs d'asile : après l'instauration d'un "contrat d'intégration" avec des cours d'allemand obligatoire pour tous les immigrés sont préconisés, à présent, un contrôle tous les 15 jours des demandeurs d'asile, l'expulsion sans délais des étrangers suspects, l'emploi de méthodes "biométriques" d'identification (reconnaissance des visages assistée par ordinateur).



... ET CE QU'ILS PEUVENT ATTENDRE DE NOUS

Evidemment, le contexte de la guerre internationale et de la pseudo-menace terroriste représente pour les Etats occidentaux un alibi de premier ordre pour faire passer massivement des trains de mesures répressives qui auraient peut-être suscités, dans des circonstances différentes, quelques réserves, voire des mouvements de contestation populaire. Le conditionnement idéologique assuré par la représentation spectaculaire des attaques de New-York et de la menace d'attaques biologiques laisse désormais à l'Etat une totale liberté pour verrouiller le système social et intensifier la répression contre toutes cibles jugées dangereuses pour l'ordre public, que ce soit des grèves débordant les mots d'ordre et la routine des bureaucraties syndicales, les révoltes dans les quartiers populaires à la suite d'opérations de police, mais aussi toutes les formes d'économie souterraine (petit trafic, vols, etc.) par laquelle des fractions de population toujours plus nombreuses tentent de survivre dans l'univers du capital... Il est vrai que les classes dominantes disposent, depuis bien longtemps déjà, de tous les instruments législatifs, policiers et idéologiques pour préserver l'ordre existant et leurs intérêts de classe. En ce sens, ces nouvelles lois sécuritaires peuvent apparaître comme superflues. Mais il faut voir que la fonction réelle de ces remaniements législatifs est essentiellement idéologique : il ne s'agit de rien d'autre, au fond, que de restaurer le prestige et l'autorité de l'Etat en tant que garant des libertés et du bien- être collectif, alors que celui-ci se voit reprocher de ne plus assurer sa fonction historique de régulation sociale et de redistribution du revenu social face au "déchaînement des forces du marché". Il est vrai, également, que la tendance historique est, à présent, celle du repli de l'Etat sur ce que l'on appelle généralement ses fonctions régaliennes, c'est-à-dire ses fonctions stratégiques de coercition (par la police, l'armée et la justice) et de contrôle social (par l'école), dans un contexte où il n'apparaît plus comme un appareil politique adapté à la gestion d'un capital qui s'internationalise et où sa souveraineté se voit contestée par de nouvelles structures politiques de dimension mondiale, telles que l'ONU ou régionale (l'Union européenne par exemple) ou par des entités politico-militaires supranationales, notamment l'OTAN. Ce processus paraît expliquer que le thème de la sécurité soit devenu depuis quelques années le thème de campagne et le mot d'ordre quasi exclusif des directions politiques nationales : il correspond — et correspondra de plus en plus — aux nouvelles fonctions stratégiques des Etat dans les sociétés capitalistes avancées.

Nous en avons actuellement un bel exemple en France, où les futures présidentielles sont entièrement centrées sur ce thème, objet de toutes les surenchères de chefs politiques à la recherche des quelques voix de plus qui les porteront au pouvoir. La sécurité n'est pas une condition de la liberté, comme l'affirment les propagandistes du régime. Elle est l'autre nom de la violence d'Etat par laquelle se perpétuent l'exploitation et la misère du plus grand nombre. Et l'insécurité, n'est-ce pas celle que fait peser sur chacun de nous l'Etat et le capital, qui réduisent l'individu à un numéro d'identité, un élément statistique et une marchandise en fonction de laquelle le capital détermine ses stratégies de rentabilité, qui rejettent dans la misère des milliards de prolétaires aux quatre coins du globe, en les soumettant à l'exploitation du travail aliéné, au chômage de masse par des plans de licenciement successifs ou en les éliminant purement et simplement par les guerres impérialistes et les famines qu'elles provoquent. Il est vrai que l'honneur est sauf, dès lors que l'intérêt national et le rayonnement du capitalisme avancé et de ses démocraties sont préservés, grâce à l'implantation des industries pétrolières au Moyen-Orient ou en Asie centrale... En résumé, la sécurité est le moyen policier et idéologique par lequel les Etats sécurisent le capital globalisé et défendent les intérêts des classes dominantes contre ces classes dangereuses qui, en envisageant de se soulever contres leurs misérables conditions de vie et d'échapper à leur exploitation, représenteraient pour l'ordre établi une menace bien plus forte que n'importe quel "acte terroriste"...

L'application de ces nouvelles lois sécuritaires dépendra tout de même du rapport de force qui se joue : de la capacité de l'Etat à réaliser ses ambitions de contrôle total, de la capacité de refus des populations visées par ces lois (dans quel quartier sera-t-il possible ou non de faire le ménage dans les cages d'escalier ? ...) ; du rejet diffus de tout un chacun d'être toujours plus fliqué. C'est là que se joue l'ancrage social de ces mesures. Par exemple, les grèves de l'hiver 95 provoquèrent la paralysie du plan Vigipirate, le rendant de fait caduc. Dans cette affaire, le juridisme et le lobbying droit-de-l'hommiste ne seront d'aucun recours : ce sont là précisément les moyens techniques dont dispose la classe dominante pour légitimer cet état d'exception permanent. On sait bien que, toutes provisoires qu'elles soient (ou présentées comme telles), l'objectif réel de l'Etat est de banaliser ces lois afin de transformer en douce un état d'urgence en état normal et définitif. A nous de le refuser...

Pour tout contact : écrire à DES TRAVAILLEURS/SES, DES CHOMEURS/SES, DES PRECAIRES EN COLERE 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris. Est disponible à cette adresse un journal (gratuit), *La paix c'est la guerre*, sur la guerre en Afghanistan.

[Ce texte a circulé en novembre 2001]

DÉCLARATION OFFICIELLE DE L'EMPIRE

Après une révision récente de certaines significations lexicales, nous informons tous les sujets de l'empire qu'à partir d'aujourd'hui il est désormais possible d'employer les mots LIBERTÉ — LIBÉRATION *et leurs dérivatifs dans les cas suivants :*

✔ " LIBRE marché " : *notre slogan... Il garantit que tout peut être vendu et acheté et sécurise les droits et intérêts de nos membres les industriels, actionnaires de multinationales, banquiers, propriétaires de compagnies pétrolières, vendeurs d'armes, etc.*

✔ "LIBERTÉ infinie " : *opération humanitaire prétendant, entre autres, à la* LIBÉRATION *du peuple Afghan (pour le moment, parce qu'il y en a bien plus sur la liste d'attente) et qui recherche en particulier l'émancipation des femmes afghanes. Elle est exécutée par l'institution de charité OTAN et dirigée par les groupes de pionnières féministes des marines américains et britanniques*

✔ " les hommes amoureux de la LIBERTÉ " : *Le surnom des alliés dans la noble opération sus-mentionnée. Ils sont les leaders élus et non-élus de plus de 60 états qui soutiennent la "guerre contre le terrorisme". Certains d'entre eux ont montré leur amour de la liberté auparavant, dans d'autres situations internationales (comme en Irak et en Yougoslavie), pendant que d'autres se limitaient pour l'instant à l'action locale. Certains se perchent ensemble plus souvent (ils se rencontrent dans différents banquets, comme les sommets européens ou du G8 où ils ne manquent pas l'opportunité d'aimer la liberté), alors que d'autres se parlent à peine. Qui appartient exactement à ce club, cela reste ambigu, mais ce qui est sûr c'est qu'ils sont plus nombreux !*

✔ " LIBRE transfert " : *un droit précieux donné aux citoyens de l'Union Européenne par le Traité de Schengen, qui supprime toutes les frontières nationales internes. De cette façon, le tourisme, les affaires et les autres distractions de valeur sont autorisées, prévoyant que ce privilège peut s'évaporer lorsque certains profiteurs de notre liberté commencent à se promener avec ou sans but et provoquent des désordres à l'intérieur de la forteresse. Naturellement, grâce à cette libéralité excessive au sein des frontières intérieures, celles de l'extérieur sont fortifiées afin de repousser les intrus, les populations dangereuses et malpropres qui infestent nos propriétés.*

✔ " LIBRE usage des armes (policières) " : *une autre tonalité de la liberté, jouée par les corps de la sécurité de l'Etat ces derniers temps... Plus de préjudice. Plus d'excuses ridicules de flics comme "mon flingue a tiré accidentellement de lui-même, la balle est sortie de sa trajectoire, etc...". Cette liberté spéciale nous aide à briser les tabous qui ont tourmenté notre pays. "Les choses ont changé à présent...", comme le déclare simplement une déclaration officielle, pour nous rappeler qu'aujourd'hui nous vivons en démocratie, qu'il n'y a plus de totalitarisme, plus de racisme et de persécutions politiques. En effet, cette nouvelle règle est en train d'être testée avec des résultats étonnants sur les jeunes criminels, les anarchistes, les immigrants et les tziganes.*

L'IGNORANCE C'EST LE POUVOIR
LA GUERRE C'EST LA PAIX
HELLO ! BIG BROTHER !

LA BRANCHE LOCALE

[texte contre la guerre qui a circulé à Athènes courant novembre 2001. Envoyé par le "Anarchist Bulletin for Counter-Information and Action" (anar@otenet.gr) ; www.geocities.com/ anar_gr]

LA GUERRE SOCIALE PAR D'AUTRES MOYENS

JE CROIS QUE C'EST CLAUSEWITZ qui a dit que la guerre était simplement la politique menée par d'autres moyens. Je pense que l'inverse est une expression plus juste de la réalité sociale. La politique est simplement la guerre sociale menée en utilisant moins de moyens sanglants. Si on considère que ce sont toujours la classe dominante et ses laquais qui en appellent à la paix sociale, demandant que les exploités et les exclus retiennent leur violence pour résoudre leur condition sociale, il devient clair que la paix sociale est simplement une partie de la stratégie de la guerre sociale. Pour cette raison, le mouvement pour la paix doit être rejeté en tant que moyen de résoudre l'appel américain actuel pour de la guerre.

Le mouvement pour la paix est basé sur l'idéologie de la non-violence, une posture morale pacifiste qui ignore la réalité des rapports sociaux. Plutôt que d'étudier les rapports réels de pouvoir, de domination et d'exploitation, il demande simplement que l'état continue de mener à bien ses fonctions, mais sans violence, sans effusion de sang. Mais quelles sont ces fonctions ? Ne sont-elles pas le maintien de l'ordre, la protection de la propriété, le renforcement (sélectif bien sûr) du règne de la loi ? Et de telles activités ne seraient pas nécessaires contre ceux qui trouvent que cet ordre social ne satisfait pas leurs besoins, ne leur offre pas les vies qu'ils désirent, les place en situation de choisir entre l'approbation résignée de conditions souvent insupportables ou le mépris des règles et une bataille pour vivre d'expédients et en armes contre le monde dominant. Mais ces exclus-là n'ont pas commencé cette guerre sociale. La classe dominante a toujours utilisé la violence ou la menace de la violence pour prétendre à disposer de la totalité de nos vies. Si les gouvernements démocratiques avaient tenté de créer une méthode plus sophistiquée de domination participative, cela ne change pas le fait que derrière l'urne il y a toujours la balle pour garantir le maintien de la paix sociale, qui est ainsi clairement la face publique de la guerre sociale qui maintient la plupart d'entre nous à sa place — prétendant même être satisfaits de cette obéissance qui est appelée liberté. Que l'état mène ses activités pacifiquement ou avec une violence éclatante, il mène toujours la politique de la guerre sociale qui nous rive à notre place.



Vues ainsi, les manifestations pacifistes deviennent une farce. Leur demande que l'état américain et les états du reste du monde mènent leur "guerre contre le terrorisme" actuelle pacifiquement signifie que l'état a en effet raison d'exister, et ainsi que la violence implicite de l'ordre social présent doit continuer — la violence qui tue chaque jour des millions de personnes par la faim comme en Afrique du Nord et dans de nombreux endroits, par l'empoisonnement dû à la pollution et à la nourriture chimiquement traitée, les accidents du travail, les nouvelles maladies à la virulence croissante, la désolation spirituelle de la culture du marché ou les balles des chiens de garde en uniforme de l'état. La "guerre contre le terrorisme actuelle" n'est rien d'autre que la continuation de la politique quotidienne de terreur de plus bas niveau utilisée par l'état pour garantir que nous restions en rang. Il importe peu que l'état utilise des moyens sanglants ou indolores. Le résultat est le même : nos vies ne nous appartiennent pas et nous mourrons, tôt ou tard, sans avoir réellement pleinement vécu.

L'opposition à la guerre actuelle ne peut faire sens qu'en opposition à l'ordre social tout entier qui l'a produite. Une telle opposition ne peut émerger d'un mouvement voué à la non-violence. Le pacifisme sert finalement les vues de l'état en nous cachant la nature de l'état. Contre la violence du terrorisme, la violence de la guerre, la violence de l'état, il est nécessaire d'adopter une violence révolutionnaire — le bouleversement complet de tous les rapports sociaux qui servent la violence institutionnelle de ceux qui nous dirigent. Nous ne voulons ni de leur guerre, ni de leur paix, mais leur destruction.

Contre le pacifisme, contre le militarisme,
contre le terrorisme, contre l'Etat

[Traduit de l'anglais par CS. Cet article est tiré de *Neither their war Nor their peace*, n°2, 15 octobre 2001, pp. 3-4, publié aux Etats-Unis. Le premier numéro date de juin 1999.]

AU BAR DE L'ACTUALITÉ

Limitant : Et merde, avec l'Afghanistan, y a encore une guerre de passée et on a rien fait !

Limitante : Mais si, des manifs même à pas beaucoup, des affiches collées dans les coins habituels, des tracts distribués...

Polette : ... à d'autres limitants !

Polo : Quand même, t'es toujours négative. On a eu des militaires et plus de flics pour nous protéger.

Limitante : Mais non, ça c'est des lois trop liberticides pour criminaliser le mouvement social qui bouge trop plein avec Bové, le paysan qui laboure les studios de télé et la moquette des avions. Z'avez pas lu nos tracts ?

Polo : Ben, si tu veux j'zone pas sur les facs. J'attends du boulot en buvant des demis.

Polette : Si tu veux, la réalité on la vit aussi, y'a besoin de personne pour nous expliquer, nous dire ce qu'on veut vivre...

Limitant : ...et la révolution, kôah ?

Limitante : Mais on peut quand même pas les laisser faire c'qui veulent ! Y a des gens qui nous r'présentent, eux c'est un peu nous. Par exemple, on veut une vraie politique de gôche, pas un soutien aux impérialistes américains !

Polo : M'en fous, j'vote pas. J'attends du boulot en buvant des cafés-calva.

Polette : Tu te crois déjà au pouvoir, à décider c'qui est bien pour la gôôche ? T'es en manif contre la guerre pour te caser, ouais !

Limitant : Mais on en a fait plein d'autres des manifs, même qu'on était à Gênes avec ATTAC et qu'on a eu des bleus partout...

Limitante : ...qu'on était partout avec les bleus.

Polo : A Gênes, c'est pas là qu'y a un pote qu'est mort, le supporter de foot qui s'est fait enterrer avec un drapeau sur l'cercueil ?

Limitant : Il était pas avec nous, mais n'empêche, on a encore recruté sur s'coup-là.

Polette : ... sauf celles (et ceux) qui ont rejoint les émeutières pendant que vos chefs étaient débordés, les mêmes qui ont dit de se calmer après le 11 septembre.

Limitante : Pendant que tu rêvais, on a pas trouvé de solution pacifique en Afghanistan...

Limitant : ...mais au moins y a plus les talibans et les femmes sont libres sans leur tchadri. C'est bien mieux, maintenant.

Polette : ...parce que tu crois que j'me sens libre ici ? Mon corps reste une marchandise qui s'étale sur les murs, est pollué par l'industrie, se brise au turbin pour faire du pognon, lutte pour ne pas se faire prendre de force par les mecs en temps de paix comme en temps de guerre, alors la même liberté pour les afghanes de bosser ou de se maquiller après avoir peut-être enlevé ce carcan-là... La liberté dans ce monde, connaît pas.

Limitant : Mais elles peuvent aller à l'école maintenant !

Polette : une prison en vaut une autre, c'est toujours pas la liberté tout ça...

Limitante : ... et à l'hôpital !

Polette : J'sais pas si les usines aseptisées c'est le top. Des spécialistes de la dépossession des corps comme les médecins, ça vaut pas mieux que les spécialistes du savoir en conserve dans les casernes où on enferme les mômes.

Limitante : ...on a quand même gagné le héros Massoud au passage, j'ai mis sa photo à côté de celle du Che. Si on s'était bougé plus tôt...

Polette : ...ton Massoud, il voulait pas le pouvoir des fois ? Parce qu'ici y en a plein qui le veulent et qui reçoivent des journaleux. Alors, le coup de la caméra piégée, ce s'rait pas mal...

Limitant : Attends, c'est pas tout pareil, y'en a quand même des plus progressistes que d'autres!



Polo : "*Les syndicats sont nos amis, jamais, jamais, ils ne nous ont trahis*" (chanson).

Limitant : Si les femmes c'était un prétexte, l'autre terroriste qui pilote les avions à distance avec des cutters pour tuer les innocents traders du World Trade Center et les innocents militaires du Pentagone, il existe quand même !

Limitante : "*Ni terrorisme, ni impérialisme*" (chanson).

Polo : Y avait des prolos aussi, des sans-papierEs. Mais vous les avez vite oubliéEs, hein. Et puis c'est p'tête vous les terroristes avec votre discours sur le bien et le mal. Seriez-pas un peu religieux, les limitantEs ?

Limitant : Après le 11 septembre, faut qu'les turbans viennent du Nord pour être des alliés mais du Sud avant c'te date ; sans turban, faut d'abord tout raser puis venir avec de la bouffe, des médocs et des industriels. Tu vois, c'est pas compliqué, les gentils et les méchants !

Limitante : Le bien, c'est quand on nous écoute et qu'on peut dialoguer, le pas chouette c'est quand l'Etat fait la sourde oreille à toutes nos bonnes vieilles idées mais on veut bien arrêter le mouvement quand même une fois qu'on lui a montré qu'on était fort.

Polette : J'croyais qu't'étais contre les terroristes, et tu discutes avec eux ! Moi, c'est pas un type à la télé qu'on sort du chapeau le 11 septembre qui m'fait chier, c'est surtout les valets et les chiens de ton interlocuteur l'Etat, citoyenne !

Polo : Pas d'insultes. J'ai pas la télé, mais j'attends du boulot en buvant du thé à la menthe.

Limitant : Vous comprenez rien à la démocratie. C'est pour elle qu'on se bouge, on veut la préserver votre prison sociale. Par exemple, nous aussi on aime pas les flics racistes, même qu'on veut interdire le FN.

Limitante : On veut des policiers ré-pu-bli-cains. On veut des réformes...

Polette : ...pour le FN, il est déjà au pouvoir dans d'autres partis et bien des têtes. Pour les assassins assermentés, les statistiques de morts et blessés augmentent, et pour les réformes, les personnes concernées ont commencé celle des prisons à Poissy y a pas longtemps.

Polo : C'est pas la peine d'être si radicale. Qui va me payer mon RMI si y a plus d'Etat ? Les gens veulent juste qu'on leur foute la paix.

Limitant : Et qu'on les encadre avec des manifs et des tracts !

Limitante : Et des sujets loin d'eux où ils peuvent refaire le monde en s'prenant pour des experts en géopolitique et en laissant tomber tout ce qui dépasse l'enfermement de la survie.

Polette : C'en est trop, j'me casse en Argentine !

Polo : Ben, qu'est-ce qu'on va faire si tu joues pas ton rôle de plus-radicale-que-moi-je-meurs ?

Limitant : Si tu joues pas aux vaincus de l'histoire, si la guerre sociale c'est pas ici aussi et au quotidien ?

Polette : "*Je ne joue plus, j'essaie juste de vivre*" (chanson). Et j'vais faire l'Argentine avec des amiEs super affinitaires dans mon quartier, on trouvera bien des oppresseurs à liquider et des rapports sociaux à modifier. On trouvera même des complices qu'on connaît pas encore, si ça s'trouve...

A Paris, un soir de fin janvier 2002

Communiqué

DANS LA NUIT DU 8 AU 9 SEPTEMBRE 2001, temps splendide, température agréable, terrain gras mais léger, lune éclairante, nous progressons décidés, motivés, dans trois parcelles d'expérimentations de maïs génétiquement modifié de la société Rhobio. Rapidement, il ne reste plus un épi debout, un hectare et demi rasé de près.

Ces trois parcelles, sur la commune de Comebarrieu en Haute-Garonne, appartiennent au maire du village, Monsieur De Faletans. Ce gros propriétaire terrien ne respecte rien, pas même le protocole d'expérimentation qui prévoit une distance minimum de 200 mètres entre des cultures de maïs "traditionnelles" et des parcelles de maïs transgénique.

Aujourd'hui, si nous attaquons les expérimentations en plein champ, nous dénonçons aussi, contrairement aux appareils politiques qui prônent un contrôle citoyen (Confédération Paysanne, les Verts, Attac et consorts...), toute manipulation du vivant en milieu confiné comme en milieu ouvert. Nous ne saurions nous satisfaire de l'engagement de l'Etat de mettre un terme aux expériences en milieu ouvert des firmes transnationales productivistes, pour mieux laisser le champ libre, surtout en milieu confiné, aux experts publics de la recherche nationale.

Dans la société capitaliste industrielle, la course au "progrès technologique" légitime une concentration hégémonique des pouvoirs et des savoirs, aux dépens des populations, de leur survie et de leur autonomie.

Cette action contre les OGM, s'inscrit dans une lutte plus globale de transformation de ce monde, manipulant et exploitant le vivant où tout n'est que produit et profit potentiel.

Des sangliers repus

Chronologie :
faux semblants & chimères transgéniques

28 août 2001 : A Labrihe dans le Gers, destruction d'une parcelle de maïs transgénique de Monsanto par la Confédération Paysanne et des militants d'Attac. Le 25 octobre, trois inculpés seront condamnés à 3000 f d'amende avec sursis et un franc symbolique à Monsanto.

1er septembre : A Sigalens (Gironde) et à St-Martin-la Rivière (Vienne), les deux parcelles de maïs expérimentées par Biogemma visées par la centaine de militants des Verts, d'Attac, de la CNT-F, de la Confédération paysanne et de diverses organisations n'ont pu être atteintes en raison de la présence prévisible des CRS.

2 septembre : A Saint-Georges-des-Bois (Charente-Maritime), dans un centre du GEVES, quatre parcelles sont complètement détruites et 79 endommagées par des inconnuEs.

8 septembre : A Montesquieu-Lauragais (Haute-Garonne), sur la station agricole de la ferme expérimentale d'En Crambade, 350 militants membres de la Confédération paysanne, des Verts, d'Attac, détruisent deux hectares de maïs non-transgénique alors que les CRS protègent le champ OGM que les manifestants prétendaient viser.

8-9 septembre : A Comebarrieu (Haute-Garonne), **Les Sangliers repus** — voir ci-contre — détruisent trois parcelles couvrant près d'un hectare du maïs transgénique de la société Rhobio pour le compte de Biogemma.

8 septembre : Dans le Gers, à L'Isle-Jourdain et à Puylausic (maïs génétiquement modifié de la firme Syngenta, filiale de Novartis), deux parcelles de maïs transgénique sont détruites par des militants de la Confédération paysanne, des Verts et d'Attac.

9 septembre : A Auverse (Maine-et-Loire) et à Virazeil (Lot-et-Garonne), aucun pied de maïs transgénique n'est arraché par la Confédération paysanne, des Verts et Attac qui, après un pique-nique télévisé, se retrouvent inévitablement face aux forces de l'ordre.

14 septembre : A Montech (Tarn-et-Garonne), **Les Pionniers de la décontamination veillant au grain** détruisent plusieurs centaines de m^2 de maïs génétiquement modifié résistant aux lépidoptères et résistant au glufosinate, appartenant à Pioneer — voir ci-contre.

15 septembre : Une quarantaine de membres des Verts et de la Confédération paysanne détruisent 20 ares de betteraves hybrides ou transgéniques qui restaient dans le champ expérimental d'Avelin, que **les Preneurs de mal à la racine** avaient détruit partiellement les 26-27 août (voir CS n°83 sept/oct 2001, p.35).

17-18 septembre : Au Rheu (Ile-et-Vilaine), à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) de Rennes, une parcelle de colza transgénique est détruite par **Les Mal-Confinés** — voir ci-contre. "*Les responsables de l'Inra attendent toujours une lettre de revendication. Cet été, ils s'étaient expliqués avec les militants anti-OGM qui avaient déclaré une trêve de leurs destructions dans les champs de l'Inra. La Confédération paysanne, farouchement opposée aux plantations transgéniques, avait promis de laisser les scientifiques en paix. "Je ne comprends pas, déclare Pierre Thurand, président de l'Inra à Rennes. Si au moins, nous savions qui a fait ça, nous pourrions essayer de parler avec eux. Mais là, le dialogue est impossible"*" (Ouest-France, 22-23 septembre 2001).

18 septembre : Destruction anonyme de la parcelle de maïs transgénique de Sigalens en Gironde.

3 octobre : A Louville-la-Chenard (Eure-et-Loire), au lieu-doit "La Folie", **Les Thérapeutes antigéniques** détruisent deux parcelles de maïs résistant au Roundup expérimenté par Monsanto.

[Cette chronologie et les communiqués publiés ici sont tous extraits d'un dossier de 28 pages réalisé à l'occasion du procès en appel du 22 novembre 2001 des ravageurs d'un labo du CIRAD le 5 juin 1999. Il contient en outre les articles de journaux régionaux relatant ces actions et les déclarations effarouchées des responsables visés]



Communiqué

Début de Décontamination de Maïs OGM à Montech le 14 septembre 2001

Les Pionniers de la Décontamination veillant au grain viennent de nettoyer Allègre-ment une partie du Tarn et Garonne appartenant à Pioneer

En attendant mieux...

Communiqué

DANS LA NUIT DU **17** AU **18** SEPTEMBRE, au Rheu (35), les Mal-Confinés ont procédé à la décontamination d'une parcelle d'expérimentation en plein champ de colza transgénique “commandité” par l'INRA.

Les Mal-Confinés entendent par cette action rappeler, malgré le confusionnisme “citoyen” qui règne depuis l'appel du 12 août, qu'on ne peut opposer d'espaces d'exception “acceptables” à la lutte pour l'éradication des OGM. Nous refusons en effet autant la préservation de la recherche d'Etat que le principe d'expérimentation “en milieu confiné”, ou encore l'ultime alibi “thérapeutique”.

Le champ d'expérimentation en question visait à l'obtention d'une variété de colza résistante aux herbicides, montrant si besoin était que la recherche d'Etat va complètement dans le sens des intérêt économiques des semenciers privés.

Ces ultimes retranchements rhétoriques du triptyque chercheurs/industriels/décideurs révèlent un double phénomène de collusion/concurrence entre recherche publique et recherche privée qui relève d'une “fatale course à l'échalote transgénique”.

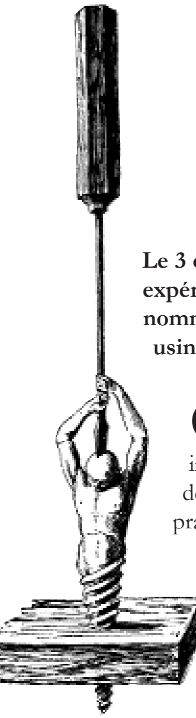
Les OGM sous toutes leurs formes ne sont que la dernière expérience en date du “laboratoire-monde” que nous impose l'alliance séculaire entre la Marchandise et l'Idéologie du progrès techno-scientifique.

Face à l'accélération de ce processus historique d'industrialisation du monde, nous en appelons à la ré-appropriation de nos moyens d'existence, savoirs et savoir-faire.

Pas besoin pour cela d'être des experts en “confinement” ni de disposer de beaucoup de moyens, il suffit d'appliquer le seul “confinement” raisonnable : la destruction !

Les Mal-Confinés

* Cf. article du Monde du mardi 11 septembre sur Bayer, de C. Reiss, chercheur au CNRS



Le 3 octobre 2001, nous avons détruit deux parcelles de deux lignées de maïs résistant à l'herbicide total Roundup. Cette expérimentation était menée par la multinationale Monsanto, à Louville-la-Chenard (Eure-et-Loire) au lieu-dit bien nommé La Folie. Au cœur de cette Beauce agro-industrielle où l'usage des engrais chimiques (qui explosent dans les usines de fabrication comme à AZF, à Toulouse) a fini par empoisonner la nappe phréatique.

ON NE PRÉSENTE PLUS la transnationale biocidaire Monsanto (Terminator, procès intentés aux agriculteurs ayant eu l'idée saugrenue de ressemer une partie de leur grain récolté, pratique de la délation, recours à des milices privées, subornation de témoins lors de multiples procès intentés par ses victimes, recherche permanente sur les gaz de combat, etc.). Nous rappellerons seulement ici que cette société a été, de 1961 à 1971, l'un des principaux producteurs des 44 millions de litres de défoliant (le trop célèbre Agent Orange) déversés sur le Vietnam. “*25 ans après la fin de la guerre la dioxine est toujours présente dans la chaîne alimentaire. Selon un recensement, 30 000 Vietnamiens sont victimes de l'Agent Orange. Ce chiffre pourrait, en réalité, être dix fois supérieur. Les victimes de l'Agent Orange souffrent de cancers et de malformations congénitales.*” (Ouest France, 13/8/00).

Nul ne peut contester que ce sont les actions directes qui se développent depuis janvier 1998 en France qui auront porté à la connaissance du public les moyens et les enjeux d'une volonté économico-politique qui restait jusque-là confinée dans les conseils d'administration et les ministères. Il est notoire que les hommes d'Etat et les industriels affirment conjointement la nécessité de poursuivre coûte que coûte (avec de la poudre d'éthique et quelques pseudo-débats confisqués par les experts et la représentation citoyenne) leur programme de redéfinition de la vie même. Mais, depuis Nérac, une méfiance durable s'est développée face à l'invasion biotechnologique qui se présente comme inéluctable. C'est, en effet, le vieux fatalisme progressiste qu'on nous ressert, comme si, au moins depuis Tchernobyl et les catastrophes qui se sont multipliées par la suite, un palier dans la dépossession n'avait pas été franchi : comme si le lien mécanique entre progrès technologique et progrès humain n'avait pas, depuis longtemps, commencé à se défaire.

A l'heure d'un manichéisme dévastateur mondialisé, le ministre de l'Agriculture français vient de menacer les anti-OGM conséquents (ceux qui refusent le tri des “merdres” transgéniques, confinées ou en plein air, auquel Glavany les invite) : “*En ce moment, il y a Vigipirate. S'ils en profitent parce que les forces de l'ordre sont occupées, c'est très choquant et c'est encore plus condamnable (...) Cela va se terminer mal ! on ne peut laisser faire (...) On ne joue plus*” (*Reuters*, 20/9/01). Les industriels et l'Etat pourraient ainsi continuer tranquillement leur sinistre progression biotechnologique par la politique du fait accompli (cf. le rapport du Commissariat général du plan rendu public le 26/09/01), tout en agitant le spectre d'un “bioterrorisme” dont les techniques omniprésentes faut-il le rappeler, ont été fournies par des chercheurs soi-disant désintéressés. Selon ces messieurs il n'y a de liberté qu'économique. Quant à nous, nous n'aurions plus qu'à nous taire et à “marcher au pas cadencé” [1] derrière tous ces hommes d'Etat et ces experts-qui-ne-nous-ont-jamais-menti. La guerre c'est la paix. (...)

Nous ne voulons pas trier dans la poubelle transgénique, fût-elle confinée (comme un réacteur nucléaire, une usine chimique ou l'effrayant laboratoire IP4 de Lyon ?). Que ces marchandises modernes que sont les OGM soient publiques ou privées, végétales ou prétendument thérapeutiques, elles sont nuisibles, tant par les conséquences incontrôlables [2] qu'elles entraînent sur tout ce qui vit, que par l'idéologie simpliste et réductrice qui les soutient : les partisans des OGM n'aiment pas la liberté.

Nous sommes contre les OGM et le monde qui les produit.

Les Thérapeutes antigéniques

1. A l'image de ces lobbies écologistes américains qui ont décidé de suspendre toute critique de l' “administration Bush” au nom de l'union sacrée contre le terrorisme (cf. *Le Monde* du 28/09/01).
2. Par exemple, les bricoleurs de Monsanto ont récemment mis au point un soja transgénique dans lequel un fragment d'ADN intrus, n'ayant rien à voir ni avec la plante originelle, ni avec la modification recherchée, a été découvert par des chercheurs belges.

Socrate refuse le dialogue

Chronologie sommaire

Squat du 4, rue Socrate (Bagnolet, Seine St Denis)

Ouverture mi-août 2000.
Début janvier 2001 : un proprio "autoproclamé" se pointe pour voir le lieu et prétexte d'y avoir laissé des affaires. Refus ferme appuyé d'insultes.
Mai 2001 : les flics se pointent par deux fois pour constater l'occupation et obtenir des renseignements. Cela leur est d'emblée refusé.
Début octobre 2001 : plusieurs personnes souhaitant entrer se voient refuser l'accès du lieu (huissier, "proprio" autoproclamé). Un employé de la Compagnie des Eaux vient tenter de couper à l'extérieur, mais sous la pression n'insiste pas trop.
Fin octobre : EDF intervient par surprise et coupe le jus au niveau du poteau. Quelques semaines plus tard, les habitantEs installent un système autonome en retendant un triphasé par les toits.
20 novembre :
— 10h, intervention d'un huissier, de la commissaire de Bagnolet, d'un serrurier et de quelques flics afin de prendre les noms. Ils sont mal reçus, reviennent en force et interpellent six personnes cachées.
— 14h, la Compagnie des Eaux intervient pour ouvrir le trottoir. Ils sont repoussés par les copainEs d'*Abracadabra* et associéEs venuEs en renfort, puis mènent leur sale besogne sous la protection des flics revenus en force. Ces derniers défoncent à nouveau la porte, reconstruite entre temps, et ravagent le lieu.
21 novembre :
— 17h, les interpelléEs de la veille pour avoir "*volontairement commis des violences ayant consisté à jeter des seaux d'eau, de peinture à l'encontre de Mlle Mouchaud Caroline, Commissaire de Police, dans l'exercice de ses fonctions*" ressortent du dépôt du TGI de Bobigny avec une composition pénale qui consiste en 500f pour la sus-nommée plus 1000f d'amende pour l'Etat, par personne.
22 novembre :
— 10h, l'autoproclamé "proprio" se rend dans les lieux, est vite embrouillé par deux personnes qui se font ensuite contrôler par les flics appelés à la rescousse par le bourgeois. Les dernières affaires (non détruites) sont évacuées.



"*Fondé au début du siècle par les philosophes allemands Leonard Nelsen et Gustav Heckman, inspiré de Platon et de Kant, le Dialogue Socratique se présente comme une pratique philosophique citoyenne, où un petit groupe d'individus dialoguent ensemble plusieurs heures afin de creuser une question fondamentale d'intérêt général et y trouver une réponse*"
Oscar Brenifier, Agora n°8, décembre 2000

Alors que certains squats s'enfoncent dans des tentatives de légalisation [1] ou l'ont obtenue (*Duende* à Lyon, *Tanneries* à Dijon), d'autres refusent cette voie.

Lors de l'ouverture du squat d'habitation situé à Bagnolet, il était clair dès le départ entre habitantEs que même l'éventuel procès pour obtenir un maintien prolongé dans les lieux était hors de question et que toute intervention au niveau de l'eau, de l'électricité ou même de vigiles du proprio (peut-être la mairie communiste) serait repoussée dans la mesure du possible. La violation volontaire de propriété entraînant rarement une vie sans soucis, le rapport de force avec les ordures qui la défendent était inévitable. La question fut donc plutôt celle des moyens à employer pour résister, en fonction de la volonté des habitantEs et des possibilités du squat, que celle de construire un lieu pérenne avec tout ce que cela comporte *nécessairement* de compromis avec les pouvoirs. Le squat n'a ainsi jamais été envisagé comme une fin en soi mais plutôt comme une association d'individuEs précaires qui cherchent à se loger collectivement avec une volonté d'autonomie maximale.

Le 21 novembre, le dispositif était en place pour empêcher la Compagnie des Eaux d'ouvrir le trottoir, après plusieurs visites de cette dernière, d'EDF et d'un huissier (voir chronologie ci-contre). A la place des ouvriers, c'est directement un huissier et un serrurier venus relever les noms des habitantEs qui se sont pointés avec la commissaire de Bagnolet et quelques uns de ses sbires. La porte refusant de s'ouvrir à leur passage, ils entreprirent de la forcer. Un jet d'eau fit alors son apparition au niveau de la porte suivi de plusieurs ballons du même liquide et de peinture descendus du ciel pour s'écraser sur leur trognes ébahies. Cela ne les a pas empêchés de rentrer dans la maison à l'aide d'un bélier hydraulique, crottés du goudron encore frais qui se trouvait sur la porte. Les individuEs appréhendéEs (le premier est descendu du grenier menacé par un flingue) furent conduit sous bonne escorte et tous gyrophares allumés au commissariat pour y effectuer une garde-à-vue, personne ne sachant d'où avaient pu provenir les dangereux projectiles. Vers minuit, ce fut le transfert vers le dépôt de Bobigny dans les minuscules cellules du car. Le rapport de synthèse destiné au juge et rédigé par les flics nous désigne comme des "*anarchiques extrémistes*" (sic). Le lendemain en début d'après-midi, la comparution immédiate est remplacée par une composition pénale et tout le monde sort vers 17 heures. Entre-temps, le squat était saccagé par les keufs et l'eau coupée sous bonne garde après intervention des copains/ines.

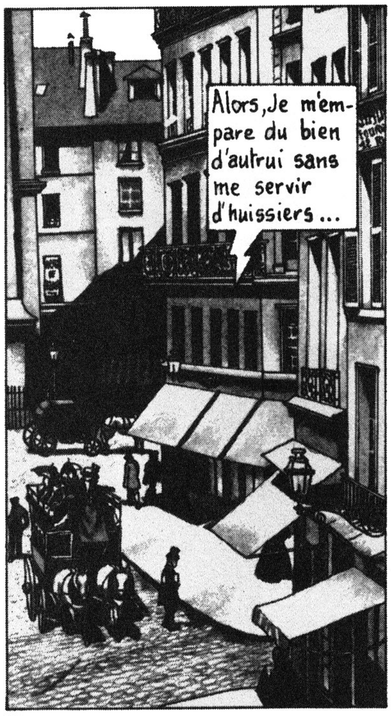
Pourtant, il n'est pas dit que l'expulsion de fait opérée par la police le 21 novembre ait raccourci la vie du squat, car ce qui constitue la chair d'un lieu ce sont bien les relations humaines qui se tissent — et se déchirent aussi — et non pas les murs qui les contiennent. Nous avons construit l'habitation commune pendant un an et demi (ce qui est assez long sur la région parisienne) dans une volonté de créer un maximum de liberté pour chaque individuE (gestion collective réduite au strict minimum) et c'est cette expérience qui est la plus importante.

Force est de constater qu'une certaine radicalité quant au rapport avec les autorités instituées n'engage pourtant en rien le rapport qui peut se nouer à l'intérieur. Ce constat, classique, est que la cohérence est bien plus facile à obtenir vis-à-vis des dominations établies (Etat et ses valets, agression sexiste d'une habitante dans le quartier, solidarité avec d'autres squats ou de copainEs en butte à la police) qu'à l'intérieur. S'il n'y a jamais eu d'illusion entre nous sur le fait de pouvoir être libre dans ce monde — par le squat ou autre chose — ou sur la possibilité éventuelle de ne pas reproduire les rapports sociaux, la voie choisie de partir sur une base individualiste fut une nouveauté.

L'inévitable gestion des (quelques) pièces collectives a laissé plusieurs personnes insatisfaites, mais il n'est pas dit que cela se passerait mieux dans un système de contraintes (type planning de nettoyage ou de courses). Par contre, cette liberté basée sur les rapports inter-individuels, posée non comme solution mais comme possibilité, n'a pas abouti à consolider les rapports de forces établis mais a permis au contraire de les dépasser, dès lors que justement personne n'était liéE à un compromis collectif destiné à maintenir l'unité de façade d'un groupe ou à le faire "avancer". La libre association fut vécue comme suffisamment intéressante pour que la plupart des habitantEs souhaitent réouvrir ensemble sur cette base.

Le second constat concerne ce que d'aucuns appellent "violence". Le refus de laisser pénétrer dans le squat les crapules qui contribuent à notre écrasement quotidien et le fait de ne leur balancer que de l'eau et de la peinture, en l'état actuel du rapport du force, ne crée pas de possibilité de rester dans un lieu. Si ces actes n'ont jamais été effectués pour cela (il s'agit bien plus d'une viscérale haine de classe de base), ce n'est certainement pas à l'inverse, en s'écrasant face aux charognes, qu'on pourra un jour non seulement occuper des lieux vides, voire exproprier les bourgeois, mais surtout choisir de vivre où on veut — sans se contenter des restes, les maisons abandonnées — et comme on le désire. La prolongation du rapport de force sur le squat situé non loin où certainEs ont trouvé refuge en témoigne, avec d'une part le même refus de tout dialogue avec mise en pratique et, d'autre part, la réponse claire de l'Etat concrétisée par le retour rapide et directe des keufs pour relever les noms des habitantEs de ce nouveau squat (avec tout le tralala : intervention en nombre avec battes de base-ball, flash-balls, gilets pare-balles et bouclage des alentours).

L'intervention de l'Etat (trente heures de séquestration) contre les habitantEs du squat Socrate, plutôt que de poser la question d'une quelconque "violence" de notre part ou de celle des porcs en uniforme, met à l'inverse en évidence le degré de servitude volontaire dans le rapport social. Le fait que de simples gestes de base comme les nôtres aient pu engendrer une telle disproportion montre que la propriété est autant confortée par le consensus général que par la répression contre celles et ceux qui la bafouent. Il semble loin le temps où des quartiers s'insurgeaient contre la venue de vautours-huissiers et où les bleus ne pouvaient résider et circuler où bon leur semble sans réaction. Et lorsque ces actes de résistance se produisent encore, il est plus que temps de s'en solidariser, de briser ce chacun pour soi dans sa petite propriété [2].



C'est ceci qui doit changer ! Plus il y aura d'individuEs insoumisES à leur exploitation, domination, écrasement, contrôle et autres joyeusetés partout dans le monde, plus chacunE sera libre.

Un ex-habitant du 4 rue Socrate

1 Voir *Cette Semaine* n°80, mai/juin 2000, "Squats : lutter ou se légaliser", pp. 8-10
2 Bien entendu, la propriété ne se réduit pas à un bâtiment comme les rapports humains (dont hommes/femmes) le montrent par exemple tous les jours, y compris parmi nous.

<u>Epilogue provisoire</u> : Un grand squat est ouvert au 73 rue Orfila (Paris-20e) le 3 janvier 2002. Le dimanche 13, le proprio, les flics et des voisins actifs (l'un d'eux prêtera à ces derniers son local pour qu'ils en fassent leur QG) expulsent les neuf personnes qui s'y trouvent. La porte anti-squat, faisant son office dans le bon sens cette fois, a tenu plus d'une heure face aux coups de meuleuse acharnés, de l'eau est tombée sur le serrurier, les accès furent obstrués d'objets divers et savonnés, les interpelléEs ont fait 1h30 au commissariat, le temps d'un contrôle d'identité. SortiEs menottéEs du squat en traînant derrière eux des sacs d'affaires, certains ont encore réussi à latter le pare-choc d'une voiture et à claquer la valeureuse porte de métal à la face d'un keuf.

Ce grand lieu partait sur des bases plus larges que l'habitation, des projets et des complicités commençaient à s'y nouer. On a beau être dimanche, en hiver, présentEs depuis 10 jours (ou 10 semaines, ils s'en foutaient bien) et un petit nombre, à Paris il vaut sans doute mieux être artistes et laisser rentrer tout ce beau monde volontairement. Ce sera sans notre collaboration cette fois-ci encore...

Chronologie sommaire

Début décembre : des inconnus recouvrent le mur du squat d'inscriptions diverses, *Flic on va te faire sauter ta face*, *Crevons l'ordure policière*, *Feu à toutes les prisons*, *L'argent crame... / ...le plaisir gagne*. La mairie de Bagnolet mettra deux semaines avant d'effacer ce dernier outrage.

Squat Abracadabra

Octobre, ouverture du lieu à deux pas de Socrate.
Mi-novembre : un agent EDF examine le boîtier extérieur et y trouve un petit mot : "*Trop tard, tocard*"/"*Abracadabra*". L'arrivée du triphasé a disparu...
30 novembre :
— 10h, la commissaire de Bagnolet est de retour avec ses hommes et un nouvel huissier. La porte vole, tout le monde est contrôlé (y compris ceux qui, échappés par le toit, se sont fait rattraper). La Compagnie des Eaux, prévenue, coupe l'eau à l'extérieur et sectionne le tuyau d'arrivée à l'intérieur. Un papier nous apprend que le *Secours Populaire* est propriétaire de ce lieu depuis le 22 juin par donation et a obtenu une ordonnance du TGI de Bobigny le 21 novembre pour entrer en force afin d'y relever des noms.
4 décembre :
— 11h, intervention d'une société privée chargée d'ouvrir le trottoir pour le compte d'EDF. Ils s'arrêtent devant le refus des habitantEs du lieu.
— 14 h, EDF arrivée sur place appelle la police qui arrive en force. Le premier coup de marteau-piqueur sous protection provoque un jet d'eau qui tombe de la façade sur le travailleur concerné. Ce premier geste, assorti d'insultes, cris et vociférations diverses est suivi du départ de toutes les ordures.
28 décembre : Un commis d'huissier souhaite entrer. Devant l'impolitesse manifeste d'un habitant, il s'en va en laissant des assignations à chercher à la mairie. Le procès est fixé au 7 janvier 2002, le *Secours Populaire* demande en référé l'expulsion sans le délais de deux mois plus 914 euros de frais de justice aux "*cinq jeunes gens en parfaite santé, vraisemblablement oisifs et connus des services de police locaux*" (constat d'huissier).
7 janvier : Le juge et l'avocat de la partie adverse fixent ensemble les modalités d'expulsion, les habitantEs refusant de participer au jeu judiciaire. Résultat le 4 février.

Expulsion/Ouverture de squat à Guingamp

Le 1er novembre 2001, une douzaine de squatteurs et squatteuses ont investi une ancienne salle de gymnastique abandonnée depuis plusieurs mois et appartenant au Crédit Agricole [au 9 rue Montbareil].

Le tribunal de Guingamp a prononcé un avis d'expulsion pour le mercredi 14 novembre, à l'heure où blanchit la campagne...

Mercredi 14 au petit matin, l'huissier de service est passé annonçant dans sa foulée l'arrivée prochaine des flics. Et des flics il y en avait : si l'on considère qu'ils sont au moins 20 par car, cars au nombre de 4, cela nous fait 80 CRS. Comptons les flics en civil, inspecteurs, RG, les keufs locaux et le régional de l'étape et l'on arrive tout de suite à 120 personnages pour 17 occupantEs ! soit 7,05882352941176470588235294117647 flics par occupantE. L'intrusion des forces du BIEN a été facilitée par le voisinage qui s'est permis de conseiller aux flics de passer par chez eux (ils ont une cour qui donne sur le bâtiment occupé).

Les Archers du Roy entrés par derrière ont donc défoncé la porte d'entrée de l'intérieur évitant ainsi à leurs collègues (de travail) de passer par l'arrière. L' évacuation des 12 premierEs occupantEs s'est fait sans trop de heurts si ce n'est une fouille au corps indécente sur une des occupantes (ce n'est pas un heurt, tout juste un attouchement !).

Mais cinq occupants se sont réfugiés sur le toit. Et pour les déloger, CRS et pompiers ont rivalisé d'inconscience malgré les appels à la raison d'une vingtaine de sympatisantEs qui ont fini par être refouléEs des environs tant ils et elles semblaient menaçantEs pour le moral des troupes (à peine quelques coups : vous savez les p'tits coups vicelards dans l'bas des côtes ou dans les mollets. Et puis aussi une baffe à la mère d'un des occupants, ça lui apprendra).

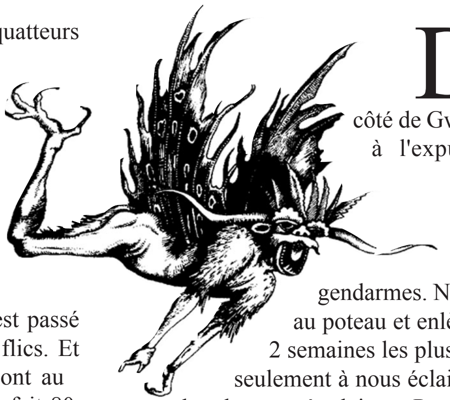
Bref des flics incompétents pour assurer un minimum de sécurité dans ce genre de situation (et même leur propre sécurité, mais quand on est un Rambo on se refait pas !) ont emprunté l'échelle des pompiers (aimables collaborateurs qui n'ont fait qu'obéir*) et aussi leur moyen préféré : faire des trous dans le toit pour finalement passer par la mansarde.

Les cinq résistants serrés les uns les autres ont finalement cédé sous les coups dissuasifs. Et comme disent les journalistes : "*par miracle, il n'y a pas eu de victimes*". Au commissariat, une copine s'est ramassée un coup de poing dans le nez et un copain s'est fait fouiller tendrement. Les 17 expulséEs ont été inculpéEs de dégradation et de mise en danger d'agent de police ou un truc dans l'genre. Personne n'a signé.

* Obéir = Réfléchir ?

Texte diffusé sur internet par opopop

[Note : un flic incompétent est un flic qui ne fait pas peur. Dans ce cas, ils ont atteint leur objectif : les futurEs habitantEs hésiteront peut-être à tenter la solution de la résistance passive.]



Depuis le 7 décembre 2001, nous squattons la ferme du Rucaer rebaptisée Ty Disuj — la maison insoumise, en breton — à Pabu à côté de Gwengamp (Tregor 22). Cette occupation fait suite à l'expulsion de l'AcAB 9, rue de Monbareil à Gwengamp.

Peu de temps après notre arrivée à la ferme, EDF est venu nous couper l'électricité avec les gendarmes. Nous l'avons réinstallée jusqu'à ce que EDF coupe au poteau et enlève le câble le 17 décembre en plein pendant les 2 semaines les plus glaciales du mois. L'électricité ne nous sert pas seulement à nous éclairer mais aussi et surtout à nous chauffer. EDF a de plus porté plainte. Pendant ce temps, les propriétaires de la ferme engageaient une procédure d'expulsion en référé qui nous conduit à une expulsion pour le 7 janvier 2002.

Suite à la coupure d'électricité le 24, à 15h, nous habitantEs de la ferme et personnes nous soutenant, nous sommes rendus à l'agence EDF de Gwengamp pour l'occuper. Nous revendiquions l'arrêt des coupures d'électricité, le retrait de la plainte et la remise en place de l'élec' à la ferme. Face à l'arrivée rapide des forces du désordre, nous avons rapidement fermé la porte avec de la ficelle, laissant une dizaine d'entre nous dehors et restant à six à l'intérieur avec 4 employées d'EDF. Précisons que les employées n'étaient pas retenues en otage, qu'il leur a été proposé de sortir par l'issue de secours et que nous avons condamné l'entrée uniquement pour nous protéger des violences policières.

Un policier en civil rentre par une fenêtre mais ne tente rien pour nous faire sortir. Après deux heures d'occupation calme, les autorités et les responsables EDF venues sur place préfèrent passer à l'action plutôt que de répondre à nos revendications. Une vingtaine de keufs surexcités déboulent en furie par derrière et tabassent violemment les 6 personnes à l'intérieur : coups de matraque aux visages, sur les mains, coup de pied dans les couilles, tabassages au sol. Aucun d'entre nous n'a opposé la moindre résistance et pourtant les coups ont continué à voler dans le fourgon et dans le commissariat. Les policiers de Guingamp en avaient fait une affaire personnelle et nous avaient promis ce tabassage lors de l'expulsion de l'AcAB le 14 Novembre. S'en suit pour les 6 interpellés (dont 5 souffrent de divers hématomes) une nuit de garde à vue pour le réveillon de Noël. Nous avons passé 18 heures à six dans une cellule de 5 mètres carrés, non chauffée, extrêmement humide et avec des chiottes sans chasse d'eau.

A notre sortie, nous apprenons que le procureur nous poursuit pour séquestration et que nous passeront en procès le 25 Fevrier 2002 à 13H30 au tribunal de Guingamp (22).

Nous remercions les personnes qui ont téléphoné pour protester.

Bill, 26 décembre 2001
squattregor@caramail.com



Récit de l'expulsion de Ty Disuj à Guingamp

Le 9 janvier vers 9h30 (à J+2) sont intervenus une cinquantaine de gendarmes basiques venant de toutes les Côtes-d'Armor (environ 20 fourgons et voitures) ainsi que 65 gardes-mobilLETTES de l'escadron 313 de Nantes (3 cars). L'huissier demandant (implorant) une dernière fois de vider le lieu, il lui a été répondu, je cite : *CASSE-TOI !*

Grâce aux barricades (plan bientôt sur internet, hé hé) ils durent utiliser un tank-araignée (c'est à dire une pelleteuse à chenilles) qui leur permit d'ouvrir le portail (bloqué par environ 10 barriques remplies de caillasses et de béton) et la porte d'entrée (en trois coups de godet), porte qui était blindée et couverte, comme le reste des ouvertures, de pointes en herse. Précisons que toutes les barricades ne furent pas utilisées.

Les 8 interpelléEs (13 flics chacunEs) étaient à l'intérieur mangeant tranquillement des pâtes à la carbonara (mais non, mais non, ce n'était pas pour narguer...) qu'elles/ils ne purent finir, ni récupérer !

De plus 2 personnes furent aussi interpellées (une dans un véhicule en stationnement plus loin et une observant la scène parmi d'autres badauds). Tout le monde fût libéré vers 17h30 après audition des gendarmes (pour violation de domicile, vol d'énergie et tags sur la brigade et sur les véhicules *1 flic 1 balle* etc...) par la Brigade de Recherche Départementale de St Brieuc et le Groupe d'Intervention Spécial de la Gendarmerie.

Pour ce coup-ci, il ne semble pas y avoir de suite mis à part pour la personne qui a donné son nom (les 380 Euros habituels).

Les affaires furent récupérées chez le propriétaire. Un superbe canapé puant lui a été laissé en souvenir. Précisons que notre ligne commune de refuser de signer, parler, être pris en photo, donner ses empreintes a peut-être fait abandonner le procureur. En effet, la rédaction de la convocation au tribunal a été interrompue en pleine audition.

Encore une fois une expulsion = une ouverture

A très bientôt pour le Festival des Résistances à l'Agression Policière du 22 au 25 février.

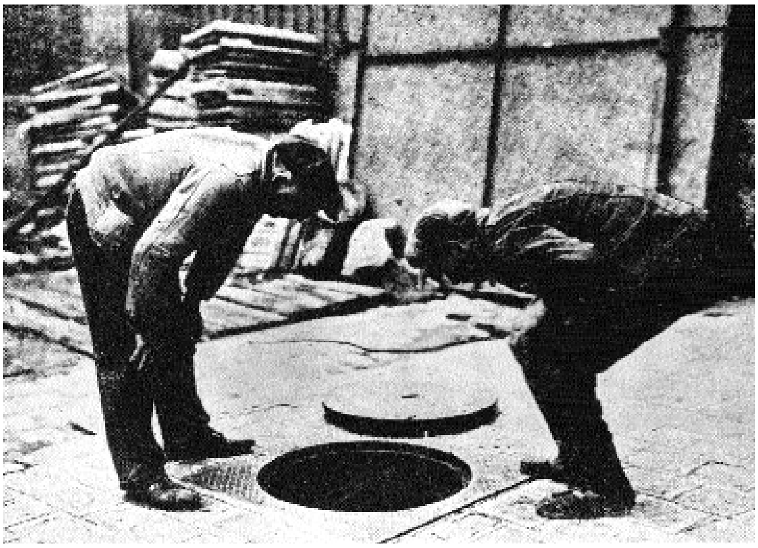
Les Squat toujours EUREUSES du Trégor

Texte envoyé le 14 janvier 2002 par squattregor@caramail.com

La Pas Bella Léga

Lille, 28/11/2001

Eh bien ici aussi il fallait que la question se pose, avec d'autant plus d'urgence à mesure que se multiplient les expériences squats en France, et que se dessine une structure aux premiers abords très hétérogène rassemblant des lieux avec des principes de fonctionnement franchement disparates. Alors que le débat semble avoir été bâclé par ceux/celles qui ont décidé de donner un contrôle partiel ou total de leurs activités aux propriétaires, nous voudrions réitérer nos doutes, voire notre dépit, à propos de choix déjà opérés. Il ne s'agit pas de viser un lieu, mais de se demander si nous avons un réel intérêt à nous rassembler autour d'une même table pour parler d'occupation.



Il apparaît d'emblée difficile de ranger dans le même tiroir, d'utiliser la même étiquette "squat" pour des expériences de collectifs optant pour la légalisation de leur lieu et pour d'autres ne voyant dans l'occupation qu'une manière parmi d'autres de débarrasser leurs vies des nuisances des institutions, sans se limiter à celles de la propriété privée. Apportons un peu plus de clarté d'abord sur une série de conséquences voulues ou non qui se profilent derrière les choix des lieux légalisés, souvent passées sous silence par les inconditionnelles de solutions miracles censées marier apparition de zones de critiques radicales et complaisance des mairies. Les occup' se multiplient en France depuis 95/96, cette pratique n'avait certes pas disparue dans les grandes villes pendant le grand vide de la fin des années 80/début des années 90, mais actuellement on peut dire que l'on assiste à une prolifération des squats, donc à une diversité des pratiques, d'où découlent une assez logique tentative de rassemblement et un certain nombre de questions essentielles.

Nous ne squattons pas dans le but unique de nous réapproprier une maison ou un lopin de terre. Notre pratique correspond à une détermination plus générale d'existence en marge des institutions de toute nature ou de leur médiateurs. C'est notre mode de vie entier que nous voulons reprendre en main : l'espace certes mais aussi nos choix, nos activités, notre mode de pensée. L'occupation constitue une partie de cette volonté mais elle n'est pas une fin en soi. Il s'agit d'un outil, rien de plus. La répulsion que nous éprouvons à l'égard de pourparlers avec un propriétaire ne tire pas son origine d'une quête de pureté à tout prix comme nous l'ont rétorqué trop souvent les apôtres d'une ambivalence aussi incohérente que vide de sens, mais puise ses fondements entre autre dans la certitude qu'une structure autoritaire comme la propriété ne donne pas d'un côté si elle ne récupère pas de l'autre. C'est autant parce que nous voulons dépêtrer notre existence de la propriété mais aussi des autres piliers de ce triste monde (système législatif, police, justice etc.) que nous avons choisi le squat comme moyen de nous loger et de mener à bien nos activités. La finalité n'est pas d'obtenir un lieu stable, résultat de glorieuses batailles juridiques à coup d'articles de lois, de plaidoyers d'avocats, de négociations et autres bouffonneries, mais de créer des zones imperméables aux institutions régissant la vie à l'extérieur. Des espaces que nous entendons conserver en dehors de toute législation. C'est en partant de ce principe fondamental que les squats légalisés nous agacent. Ils renoncent en laissant le jeu institutionnel pénétrer leurs espaces à ce qui faisait leur spécificité, en l'occurrence le contrôle total par les habitant-e-s du fonctionnement du lieu. L'obtention du divin baille [bail], contrat de confiance ou peu importe le nom qu'on lui donne, oblige un lieu à aligner son discours et sa pratique sur la ligne acceptable, entendons par là la ligne législative. On imagine mal un "squatt" appeler à des actions telles que des autoréduc', ou accueillir des sans-papiers après

avoir tant peiné pour figurer parmi les représentants des activités de loisir d'une ville. On transfère donc le rôle d'agent de sécurité des flics aux squatterEs. Pire, et c'est ce qui pourrait se pointer à l'horizon en France, la systématisation de ces signatures risque d'engendrer l'élaboration d'une législation propre au squat, ce qui fait redouter le pire pour ceux/celles qui deviendront de fait les mauvais squatters, ou le mauvais côté du mouvement...

Prétendre que la légalisation peut au contraire dynamiser le mouvement des occupations par l'arrivée de lieux dont la stabilité est garantie par un bout de papier dûment signé et tamponné semble dès lors d'une exceptionnelle naïveté, ou d'une sournoise hypocrisie. Les lieux légalisés font bien ce qu'ils veulent, ce que nous leur demandons, c'est de faire preuve de plus de clarté quant aux causes de leurs choix et aux conséquences qu'elles impliquent. La cause est une confusion entre création d'espaces autonomes et désir de longévité à tout prix, un inversement des priorités entre indépendance et confort. La conséquence, à court terme, sera au mieux l'exercice d'un droit de regard des proprios sur ce qui leur a été arraché, au pire l'apparition de monstruosités telles que les squats d'artistes ou les bâtiments que certaines mairies "offrent" aux squatterEs pour les enterrer définitivement, non sans un certain pragmatisme. A plus long terme, lorsque chaque ville aura ses bons et mauvais squatterEs, lorsque le tri sera fait, pourront se déchaîner en toute tranquillité les foudres répressives contre les seconds, tant la survie des lieux stables prendra le pas sur le principe de solidarité. La silhouette se dégageant du paysage squatt en France pourrait prendre les mêmes traits que ceux observés dans des pays où le débat s'est opéré bien avant. En Italie, c'est sur les mauvais squatterEs sans droit ni baille que l'Etat assouvit sa soif de vengeance, avec la bénédiction de certains centres sociaux légalisés, voire même parfois affiliés à des partis politiques. Les brebis galeuses alimentent les caprices des procureurs et cristallisent les fantasmes quant à leur importance réelle et quant à leur responsabilité lors des recrudescences d'actions illégales. En Hollande, les compromis des squatterEs qui à une époque avaient pourtant réussi à créer une véritable fourmilière squat diversifiée et complémentaire dans certaines villes ont abouti à une législation de tout ce qui touche à l'occupation. Courbez l'échine et on légifère : le "squatt" possède ses lois, ses codes, et gare à qui s'en écarte ! Une "bonne" occupation consiste à laisser la patrouille de stroumphs entrer dans le bâtiment pour constater l'occupation (en vérifiant bien que le kit d'objets de règle pour une occupation soit bien présent dans le bâtiment : matelas, table, chaise) et rendre leur rapport à un juge impartial qui rendra sa décision selon ce que dit le propriétaire. On se retrouve véritablement au milieu de deux troupes de comédiens réunis dans une même scène, mais ils ne font pas de l'impro ! On en est arrivé progressivement à une disparition des squatts se situant dans une attitude offensive tant ce mode de logement devient une institution à part entière qui ne regroupe en son sein plus que des gens limitant leur motivation à l'économie d'un loyer. Méfiez-vous quand on vous parle de l'abondance des squatts dans ce pays où le gouvernement a très intelligemment su agiter suffisamment de carottes pour réserver le bâton au petit nombre d'irréductibles. Le potentiel d'agitation social a été canalisé puis reformaté en fonction des normes de la contestation inoffensive.

Ce que nous demandons aux lieux légalisés, c'est d'arrêter de prétendre que leur choix est forcément le meilleur, qu'il est le résultat d'une analyse objective des différents facteurs à prendre en considération, on croirait entendre les citoyens en lutte pour un monde un peu moins pire. Par pitié, ne nous parlez pas de victoires quand les négociations de chacun des points de vos bailles sont autant de tentatives de ne pas dégringoler au fond du gouffre. Les conséquences de leur choix doivent être soupesées avec rigueur. D'ailleurs, c'est peut-être bien ce qu'ils ont fait tant ils balaient la question par un sempiternel "un lieu stable nous paraît plus important pour la poursuite de nos activités", sans nous parler des proportions hallucinantes en terme de temps perdu que prennent les négociations. C'est quoi, le contenu de vos négociations, puisque vous les assumez ? Les pseudo victoires des uns sont autant d'annonces d'un futur difficile pour les autres.

Alors maintenant... avoir sorti le pied de biche un soir est-il un dénominateur commun suffisant pour nous retrouver dans une même structure... avec certitude, NON !

Le Barbant

Note : ce texte a été écrit à l'arrache (bien sûr !) afin d'être présenté dans un dossier plus vaste sur la question de la légalisation dans le cadre de l'Intersquatt de Marseille du 30/11 au 3/12/2001. Cette intersquatt "sauvage" semble aux premiers abords bien plus intéressante que ce qui a pu nous être présenté précédemment. On aurait pu s'étendre sur des sujets non moins importants, comme la stratégie de défense légaliste et très ambiguë utilisée par des squats non légalisés, la prise en compte ou non des lois en matière de logement, etc. Mais les conclusions s'imposent d'elles mêmes si l'idée consiste à se réapproprier plutôt que demander. Si des lieux s'étant fixés pour but la légalisation ne se reconnaissent pas dans ce texte, c'est que nous avons des buts et des conceptions fondamentalement différentes. Nous recherchons par l'occupation la création d'espaces de confrontation, pas des logements agréables.

Article tiré de *La Monseigneur*,
n°18, novembre 2001, p.5,
disponible au 28bis rue de Trévise — 59 000 Lille.



Expulsion du squat de la Faucille à Genève

L'ÉVACUATION DU SQUAT de la Faucille a débuté ce matin (lundi 14/01/02) vers 8h. Elle a duré bien plus longtemps que prévu. Les squatters, informés depuis plusieurs semaines de l'évacuation, ont décidé de résister. Les squatters sont restés jusqu'au bout et rejeté toute négociation avec la brigade des squats. Des manifestants ont lancé des projectiles enflammés contre les flics anti-émeute au bas de la rue des Grottes. Vers 8h, les occupants ont mis le feu à des barricades.

Les habitants du 4, rue de la Faucille se sont suspendus au mur par des baudriers. Deux policiers ont pénétré à 9h30 dans le squat, équipés d'une scie circulaire et d'une tronçonneuse.

Une dizaine d'flics étaient postés sur les toits et dans la rue, armés de lance-grenades lacrymogènes et de boucliers. Les squatters de la rue de la Sibérie ont encouragé leurs amis de la rue de la Faucille en diffusant de la musique et en tapant sur des casseroles aux fenêtres. Vive la solidarité !

Les pompiers ont refusé d'intervenir. "Notre boulot n'est pas d'évacuer les squatters, il consiste à garantir la sécurité de tous les citoyens. On fera quelque chose si leur matériel d'escalade présente des dangers"*, explique le Lt Bonfantini, du SIS. La police a donc dû recourir aux entreprises privées. Mais celles-ci n'étaient pas disponibles de suite. Ce n'est qu'à midi que Sauvin Schmidt a pu dépêcher un camion-grue sur les lieux.*

L'évacuation s'est achevée vers 12h30, tandis que les squatters de la rue de la Sibérie balançaient des œufs depuis leurs fenêtres. Les policiers ont dû charger à plusieurs reprises.

Les transports public genevois (tpg) auraient été empêchés de circuler entre 8 et 10h dans la rue de la Servette par des câbles tendus en travers de la rue...

Selon la Tribune de Genève*, cinq squatters du 4, rue de la Faucille ont été interpellés et emmenés au poste, avant d'être relâchés dans l'après-midi. Ils n'ont pas été arrêtés, mais la police a adressé un rapport de renseignement à l'attention du Parquet du Procureur, qui décidera d'une éventuelle inculpation...*

Affaire à suivre !

Fuck the police

[Info publiée le 15 janvier 2002 sur la liste de diffusion interne au réseau intersquat francophone. Hébergée par squat!net : http://squat.net]

Occupation d'une caserne à Reims



Une baraque laissée à l'abandon par l'armée a été investie pour y faire un lieu de vie, de mise en place de projets culturels et politiques en rupture avec les circuits commerciaux et institutionnels.

Ça faisait un bail que ça trottait dans nos p'tites têtes... Vient d'abord le désir, pour quelques-un(e)s de se trouver un endroit adéquat pour vivre collectivement. Partant du constat que certains jouissent d'espaces plus que suffisants à la survie de leur vieille peau, que de nombreux endroits, appartenant souvent aux mêmes, sont inoccupés depuis de longues années, tout ce petit monde se décide de se mettre en quête de l'endroit idéal. L'objet de la quête doit répondre au désir de créer un espace de rencontre où pourraient voir le jour des projets d'ordre culturels et politiques et permettre à toutes celles et tous ceux qui œuvrent en des domaines divers de se rencontrer, dès l'instant qu'ils sont rassemblés par la conviction que la société dans laquelle nous vivons est décidément trop pourrie pour que nous continuions à laisser se faire les choses ou se contenter de discours. Un an à discuter et à parler du projet à qui veut l'entendre. Un an à rêver debout, ça suffit. C'est parti.

Ronde de nuit

Un petit tour dans les coins déjà visités l'an dernier nous amène à la belle aubaine, nous accueillant de ses portes grandes ouvertes, comme par miracle. Aucune formule n'est nécessaire, pas même un pied de biche. Nous pénétrons allègrement en ce lieu décidément hospitalier, malgré quelques déprédations commises par le propriétaire. Une vieille habitude. On laisse pourrir une baraque abandonnée, on saccage les évacuations d'eau, quelques fils électriques pour rendre la tâche plus délicate à d'éventuels squatteurs ! Mais c'était sans compter sur notre détermination.

Nous n'en jouirons pas en "bon père de famille". Le joyau avait du plomb dans l'aile mais l'espace était là. De quoi nous trouver une petite place pour dormir, pour manger, accueillir nos potes. En se serrant un peu, on peut voir un peu plus loin. Le lieu de rencontre, d'activités diverses, pourrait se tenir là. Une première expérience avec un Sound System nous a amené des têtes connues, d'autres qui l'étaient moins. On en profite pour les mettre au jus en attendant de voir. Venez à nous les petits amis pour voir ce qu'on pourrait faire ensemble en nous tenant éloignés des gueules baveuses et puantes des prédateurs de toutes sortes, des opportunistes de tout poil. Eh oui, nous ne garderons pas la grosse caillasse pour nous seuls, à condition bien sûr qu'on nous file le coup de patte nécessaire à la restauration de son écrin.

Les choses se gâtent

Entrés dans la chose grande ouverte, accueillis favorablement par le voisinage que nous avons convié à boire le pot de l'amitié, notre installation n'a tout d'abord été perturbée par aucun pandore ou autre huissier. Nous entreprenons donc d'avertir ces messieurs de la Grande Muette qui restent cois durant une semaine encore. Et puis, ils se réveillent. La maréchaussée se radine, courtoise mais quand même. Plus rien de nouveau. Pris par surprise, on nous coupe le jus. Le nucléaire et la bougie, rien ne va plus mais les jeux ne sont pas encore faits. Une petite visite à EDF est entreprise pour une demande d'explication aux responsables de ce grand monopole d'État, service public à son heure. Les grands muets avaient parlé et ordonné la suspension des prestations électriques, se croyant dans leur bon droit, les bougres. Bougre aussi le responsable EDF qui se demandait s'il avait fait les choses dans le bon ordre du droit. Il était moins dubitatif, pourtant, quand il décidait d'obéir la veille à l'usurpation kaki. On lui promet donc une entrevue plus tard dans la journée, histoire de le laisser se dépatouiller de l'embrouille dont il était lui-même responsable. Las ! Les casqués-bottés flanqués d'un moustachu d'officier de police barraient l'accès à l'agence clientèle du monopole susnommé. La traîtrise était patente, appuyée par une mystérieuse décision préfectorale venant à la rescousse du veule responsable. Sécurité publique, telle est la raison invoquée. Serions-nous de dangereux terroristes ? Nous n'en savons encore rien. Toujours est-il que nous sommes foutrement embêtés avec nos bougies qui ne cessent de dégouliner sur nos dôilles (1) bleuies par un froid toujours plus incisif. Les vautours se pointent à l'horizon pour nous distribuer le même jour quatre assignations à comparaître au tribunal des référés. On avance. Nous avons la joie d'apprendre que nous sommes entrés par effraction dans la cahute que nous occupons, le 11 août 2001. Les Kakis sont décidément à la hauteur de leur réputation. Chauffés comme ils sont, ils n'ont pas froid aux yeux. L'engeance inutile se croit et se donne tous les droits. Propriétaire défenseur de tous les propriétaires, on ne pouvait s'attendre à moins. Ca va cartonner ! Et puis vient le jour du référé. Nous sommes une petite vingtaine sur les marches du Palais de Justice, bloqués encore par un cordon de pandores. Quelques minutes d'attente pour apprendre le report de l'audience d'une semaine exactement. Nous sommes bien conscients de ce qui nous attend. De toute façon, notre préoccupation n'était pas de s'accrocher à ce lieu, encore moins de négocier quoi que ce soit pour le faire reconnaître des autorités et a fortiori de le faire légaliser. Le but de l'opération est avant tout de mettre un grand coup de pied dans la fourmilière capitaliste sans se préoccuper des réactions de ses chiens de garde, civils ou militaires. Nous ne cherchons de reconnaissance qu'auprès de celles et ceux qui comprendront la nécessité de construire des îlots de résistance au capitalisme et aux institutions qui le défendent. Néanmoins, nous ne nous laisserons pas faire et continuerons d'appeler à faire vivre ce lieu dans la plus grande autonomie, avec les moyens du bord s'il le faut. L'appel constitué par l'ouverture est donc permanent, ici ou ailleurs, nous devons nous inviter dans les lieux laissés à l'abandon par leurs propriétaires institutionnels ou privés. Nous mettrons en avant le droit d'usage contre celui de la propriété, nous continuerons ainsi de dénoncer le droit bourgeois qui, en protégeant le droit des uns remet en cause les droits vitaux de la majorité des autres.

Les Sans Titres de la Grosse Caillasse,
le 18 novembre 2001

(1). Doigt, de pied ou de main, en patois ardennais.

[Le squat est situé dans l'ancienne caserne Châtelus au 18 rue de Neufchâtel. Ils y sont depuis le 27 octobre.]

Une intersquat émaillée d'incidents policiers à l'Huilerie Occupée

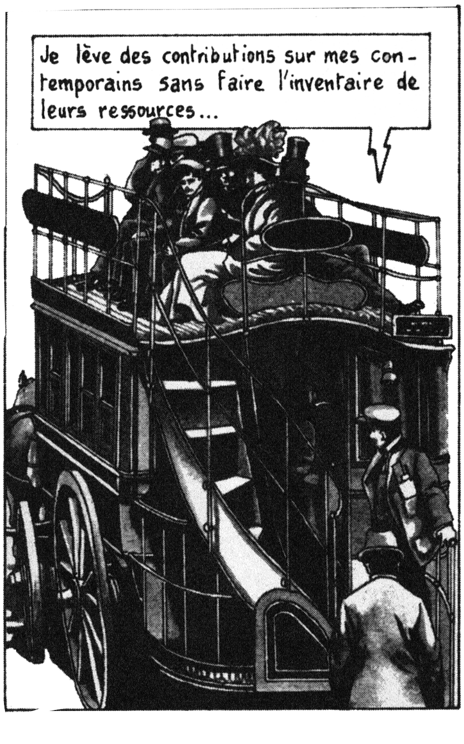
Du 30 novembre au 2 décembre, l'Huilerie Occupée a accueilli la troisième rencontre du réseau intersquat francophone.

L'Huilerie Occupée, c'est un squat à Marseille, ouvert depuis près de deux ans. Espace de vie, de débats et de rencontres, c'est aussi un lieu d'activités, par le biais de ses ateliers vélo, vidéo, de son labo photo, de son infokiosk, de sa salle de concert/débats/auberge espagnole ou encore de son garage mécanique. Menacé-e-s d'expulsion suite à une décision de tribunal, les habitant-e-s et autres impliqué-e-s ont choisi de se défendre et de refuser la logique d'expulsion, en maintenant l'occupation et en sécurisant l'espace contre les attaques policières.

L'intersquat francophone, c'est un réseau relativement informel de squatteurs, de squatteuses et de sympathisant-e-s. Qu'ilelles vivent dans les squats, s'y impliquent ou mènent des luttes qui les rejoignent, les participant-e-s se sont jusqu'ici donné l'occasion, par ces rencontres, de rompre l'isolement géographique et les limites de la communication virtuelle pour se rencontrer, s'informer, confronter des points de vue et réfléchir ensemble sur nombre de questions qu'amènent leurs diverses pratiques.

Le but de ce troisième épisode était notamment d'approfondir la question de l'identité de cette intersquat, ou plutôt de définir ce que toutes ces personnes, fortes de pratiques, de cultures militantes et d'environnements différents pouvaient espérer réaliser ensemble. Egalement au programme : la question de la légalisation ainsi que celle de la résistance à une expulsion, agrémentées d'ateliers & d'échanges de savoirs. Cependant, on ne retiendra pas de grande avancée organisationnelle, théorique ou même pratique de cette intersquat, tant l'objet premier de la rencontre fut escamoté par la nécessité de répondre à des situations d'urgence, et tant les modes d'organisations, les cultures de parole des un-e-s et des autres différaient.

Ceci est donc un bref résumé de ce qui s'est déroulé pendant quelques jours, qui n'a pas pour but d'être un compte-rendu de l'intersquat ou une prise de position personnelle sur cette dernière, mais plutôt un rapport factuel des principaux événements, mis dans leur contexte.



Vendredi 30 novembre

Pour certain-e-s, c'est l'occasion de découvrir un squat énorme, constitué de différents bâtiments. Une aile d'anciens logements ouvriers, réservée à l'habitation ; un garage notamment utilisé pour des ateliers de réparation et pour le stationnement de camions, entre autres ateliers ; un hangar utilisé comme salle de "spectacles", auberge, bar, ou lieu de réunion ; un bâtiment principal abritant une cuisine et une salle collectives, un infokiosk, un bureau, une salle vidéo, une salle enfants, une salle "artistique", un sleep in, un labo photo et sérigraphie, une bibliothèque, entre autres espaces plus ou moins définis... sans oublier une large terrasse ensoleillée, située entre les différents bâtiments.

Au gré des arrivées, des discussions et rencontres informelles se créent, et une première assemblée générale a lieu le soir, pour définir les envies des divers-es participant-e-s. Malgré l'échec relatif d'arriver à une organisation concluante, il apparaît que des gens d'endroits fort divers sont présents : squats de Lille, de Grenoble, de Lyon, de Dijon, de Toulouse, de St-Etienne, de la Vieille Valette, de Rennes, ainsi que bien d'autres personnes plus mobiles. A noter qu'en contribution aux débats, les squatteureuses de Lille proposent un numéro de leur publication "*La Monseigneur*", consacré à la question de la légalisation des squats (disponible à prix libre chez les ImpôtsteurEs, 28bis rue de Trévise, 59000 Lille).

Samedi 1er décembre

Le gros de la journée est consacré à la réalisation d'une action contre la marchandise. En milieu d'après-midi, un cortège un peu spécial part de l'Huilerie, pour se diriger vers le centre de Marseille. Il compte plus d'une soixantaine de personnes, déguisées pour la plupart, poussant un bien curieux navire, monté sur roulettes pour l'occasion. Il s'agit d'une barque anticapitaliste, avec à son bord divers vêtements destinés à saper le processus marchand. Un bateau-fripe à drapeau pirate et à pancartes pour montrer qu'il est possible de donner, de pratiquer la gratuité. Le cortège est l'occasion de quelques slogans, de distributions de tracts et de poses de journaux muraux contre la guerre. Arrivé dans une artère commerciale (rue St-Ferréol), le convoi s'immobilise un moment, et les passant-e-s sont encouragé-e-s à se fournir en vêtements gratuits. Ceux-ci ont tous été préalablement marqués de slogans appropriés : "travaille, achète, consomme et meurs", "occupons des maisons vides", "insoumission, pillage et sabotage", etc. Beaucoup de gens s'arrêtent et prennent quelques fripes. Des flics s'excitent quand partent quelques pétards et fumigènes, mais n'entreprennent rien. Le cortège repart, pour finalement se planter en travers d'une grande voie commerciale de Marseille : la rue Estelle. Une banderole "foire de la gratuité" est déployée, et les manifestant-e-s se dispersent, laissant sur place leur "matériel". Quelques consommateurs énervés jouent du klaxon, et des flics en civil un peu surpris suivent le groupe avec leurs talkies. L'action est vécue comme un relatif succès par pas mal de monde, car dynamique, assez bien perçue par des passant-e-s et un peu rebondissante.

De retour à l'Huilerie, se prépare le concert du soir. Un groupe de punk/hardcore de Grenoble (Chicken Calls) ainsi qu'un groupe ska de Marseille (Magadocks) proposeront à prix libre un moment musical, qui se veut surtout l'occasion de rencontres et d'échanges. Au moins deux-cent personnes sont présentes.

Le concert se poursuit tard, et le bruit attire la flicaille, qui fait vite d'un tapage nocturne une occasion de se mettre quelques squatteurs sous la dent. En effet, l'équipe de police qui arrive s'en prend violemment aux personnes présentes devant le lieu. Vu l'heure et le contexte, la situation s'envenime rapidement. Quelques coups de matraques éclatent joues, bras et têtes, et trois flics se prennent du gaz lacrymogène dans la figure. Ce sera le prétexte à une démesure et à un déchaînement de violence exemplaires de leur part. En quelques secondes, le boulevard est bouclé,

et les voitures de police accourent de toutes parts. Une ambulance et un camion de pompier sont sur place, bientôt rejoints par cinq vans de CRS ! Des policiers de la BAC hurlent ("*on va tous vous crever*", "*on va vous faire sortir*") en braquant leurs "flashballs" sur les gens aux fenêtres, et d'autres entraînent leurs chiens vers l'entrée, qui est vite encerclée. Craignant un carnage si les flics parvenaient à rentrer, les occupant-e-s barricadent vite les portes du squat.

Appelé par téléphone alors que la situation devenait tendue, un sympathisant du lieu arrive en vélo. Cible facile, car tout le monde s'est enfermé à l'intérieur. Les flics lui sautent dessus, le traînent sous un camion et le tabassent, jusqu'à lui casser un bras. D'autres tirent quelques balles en caoutchouc en direction des voix d'indignation qui s'élèvent.

Les CRS fraîchement débarqués tentent alors d'enfoncer les portes du squat, sans succès. A ce moment là, il semble clair que le prétexte est bon pour anticiper de quelques semaines une expulsion qui les fait sans aucun doute saliver. Il est trois heures passées. Bredouilles, les CRS repartent, laissant sur place plusieurs effectifs de police, qui encercleront le lieu jusqu'à près de 5 heures du matin.

A l'intérieur, des gens s'impatientent et veulent sortir. Que faire, dès lors que les flics n'attendent qu'une occasion pour rentrer, et promettent de sauter sur la première personne sortant du squat ? Les autres sympathisant-e-s arrivé-e-s sur les lieux, si elles/ils ne se sont pas fait-e s tabasser, ont tout de même eu droit à une fouille complète, plaqué-e-s contre la porte métallique du bâtiment. La situation se détend quand la police finit par lever le camp. Cependant, des policiers restent postés aux extrémités du boulevard, dans l'espoir de faire d'autres captures.

Dimanche 2 décembre

On apprend que la personne interpellée a été emmenée à l'hôpital pour être opérée (bras cassé), puis ramenée en garde à vue. Pendant la garde à vue, elle subira divers interrogatoires, de la part de plusieurs services de police.

Du côté du squat tentent de s'organiser quelques réactions rapides. Un premier communiqué est publié sur *Indymedia* et autres réseaux militants, pendant que quelques contacts sont pris avec la presse institutionnelle [sic] et des avocats. La police refuse catégoriquement de livrer quelque information quant au camarade arrêté, et les appels de pression au commissariat se multiplient.

La sécurisation du lieu se poursuit (barricades), tant l'attaque de la veille laisse présager de nouvelles actions de la police dans de très brefs délais. En somme, il reste peu de place pour les questionnements relatifs à l'intersquat, qui se fait entreprise de soutien pour l'occasion.

Autant dire que l'ambiance n'est pas très "détente". Les activités prévues initialement (atelier graf + musiques électroniques) sont annulées.

Lundi 3 décembre

L'expulsion redoutée n'a pas eu lieu. Il semble que les flics se soient plus laissés aller à des pulsions vengeresses spontanées qu'à un acte prémédité samedi soir, et qu'ils préfèrent désormais attendre la date d'expulsion légale.

Vers 12h, des agent-e-s de la "Brigade des Violences Urbaines" s'invitent au squat, profitant d'une ouverture de la porte pour rentrer. Aussitôt reconduits sur le trottoir, ils laissent entendre qu'ils sont à la recherche de personnes dont ils ont la "signalisation", par rapport aux incidents de samedi.

Le camarade interpellé n'a toujours pas été relâché. Un nouveau communiqué est réalisé, ainsi qu'une lettre de protestation à faire parvenir aux autorités marseillaises. Un rassemblement de soutien est organisé devant la préfecture, pendant lequel des tracts sont distribués. Le gardé-à-vue sort finalement de cellule vers 17 heures, avec une convocation au tribunal pour "rébellion", le 1er février.

Entre temps, sont parus quelques articles dans la presse, à la hauteur de ce qu'on pouvait en attendre, puisque les communiqués des flics y sont généralement rois : "*La Provence*", qui titre "intervention musclée au squat de l'Huilerie" évoque des "affrontements ravers-police" (!), "*La Marseillaise*" revient plus en détail sur l'action de l'après-midi, et une brève de quelques lignes dans *Libé* fait état de cinq blessés, soit quatre policiers et un squatteur (hum).

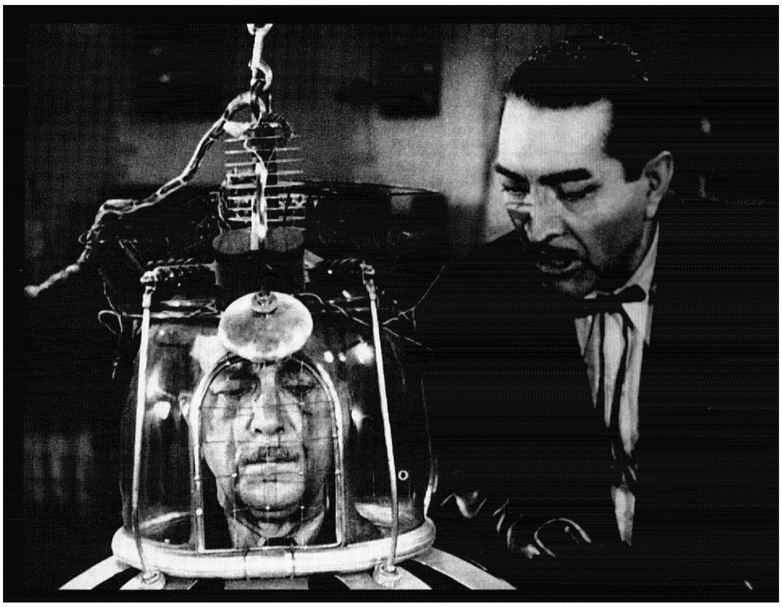
Enfin, l'intersquat se disperse, certain-e-s restant sur place pour continuer le soutien, d'autres s'en retournant par chez eux.

<u>Quelques infos supplémentaires</u> :

— L'expiration du délai de l'Huilerie Occupée aura lieu le 8 décembre. De source policière, l'expulsion aura lieu entre le 8 et le 12 décembre. Les soutiens physiques (ou autres) sont les bienvenus.
— Plus d'infos sur l'Huilerie Occupée sur internet : http://squat.net/huilerie

darkveggy@squat.net

[texte paru sur a-infos le 5 décembre 2001]



1958-1998

40e ANNIVERSAIRE
DE LA REPUBLIQUE BARBOUZE
40 ANS DE REPUBLIQUE
BOURGEOISE ET MAFIEUSE
40 ANS D'IMPERIALISME
AFFAMEUR ET SANGUINAIRE
40 ANS DE CRIMES
CONTRE L'HUMANITE

***Juin 1958** : Au centre d'Alger, une manifestation pro-Algérie française vient de tourner à l'émeute. Les insurgés se sont constitués en comité de salut public présidé par le chef-para Massu. Le nom de De Gaulle, alors en exil à Colombey, a été acclamé par la foule. Les paras de Massu menacent maintenant de sauter sur Paris. Le 1er juin, de Gaulle, nommé à Matignon par le fantoche Coty, censé présider la République, se voit confier les pleins pouvoirs pour 6 mois. Le temps de préparer une nouvelle Constitution, qui restaure le pouvoir personnel et tient le Parlement en laisse.*

***Juin 1998** : Une centaine de chômeurs occupent le Conseil constitutionnel, présidé par Roland Dumas. Dans le bureau de cet escroc (récemment perquisitionné par la juge Eva Joly), un des manifestants, Sébastien Schifres trouve un exemplaire de la Constitution, et le déchire. On apprendra plus tard qu'il s'agit d'un des dix exemplaires originaux. Dénoncé aux RG par un des sous-fifres de Dumas, Seb est filé dans le métro. A la station St Paul, une dizaine de gros bras viennent écarter sans ménagements les quatre copains chômeurs qui accompagnent Seb, à qui ils passent les menottes avant de le pousser sur le quai. Ils n'ont sorti ni carte, ni brassard, et n'ont pas même mentionné leur "qualité" de flic. Ce n'est pas une interpellation, c'est un kidnapping.*

Depuis 40 ans, cette Constitution née d'un coup de force militaire, n'a cessé d'être contestée. Mitterrand, alors dans l'opposition, la qualifia même de "chiffon de papier", avant de l'appliquer à la lettre, une fois élu président. Seb, lui, a mis ses actes en accord avec ses idées.

Accusé de "dégradation d'un bien appartenant à l'État"*, Seb passera le 8 septembre, à 13 H 30, devant le tribunal correctionnel de Paris (23ème chambre).*

[Tract diffusé avant le procès en première instance en 1998]

“ J’AURAIS AIMÉ QUE LA MANIF DE KEUFS NE SOIT PAS POSSIBLE PARCE QU’EN FACE IL Y AURAIT EU DES MILLIERS DE GENS ”

Alfas est récemment passé en procès pour des tags bombés lors du passage d’une manifestation de policiers. Plus souvent cité dans la rubrique “répression” qu’à l’ordinaire, nous avons souhaité en savoir un peu plus sur ce compagnon, souvent réduit à une chronique judiciaire, de l’arrachage des pages d’un exemplaire original de la Constitution en 1998, en passant par une intervention contre les contrôleurs ou un “diplomate” allemand en 2001.

CS : **Peux-tu nous dire ce que tu avais marqué sur ce fameux exemplaire de la Constitution ?**
Alfas : “*La dictature capitaliste est abolie. Le prolétariat décrète l’anarchie et le communisme*”.

CS : **... pourquoi les deux ensemble ?**
A : Pour moi, ils ne vont pas l’un sans l’autre. Une société sans autorité, ça ne peut être qu’une société sans argent, donc une société communiste, et en même temps une société communisme ne peut qu’être sans classe dirigeante et sans Etat, donc une société anarchiste.

CS : **Tu ne penses pas que le seul anarchisme inclut tout ça ?**
A : Pour moi, c’est plus clair de préciser les deux. Surtout que dans la mouvance libertaire il y a des anarchistes qui sont pour le maintien de la petite propriété, à la Proudhon.

CS : **Tu ne pars pas sur une base individualiste. La partie communiste de ta phrase inclut un mode de vie en commun...**
A : ... d’autogestion ou de gestion collective de la production...

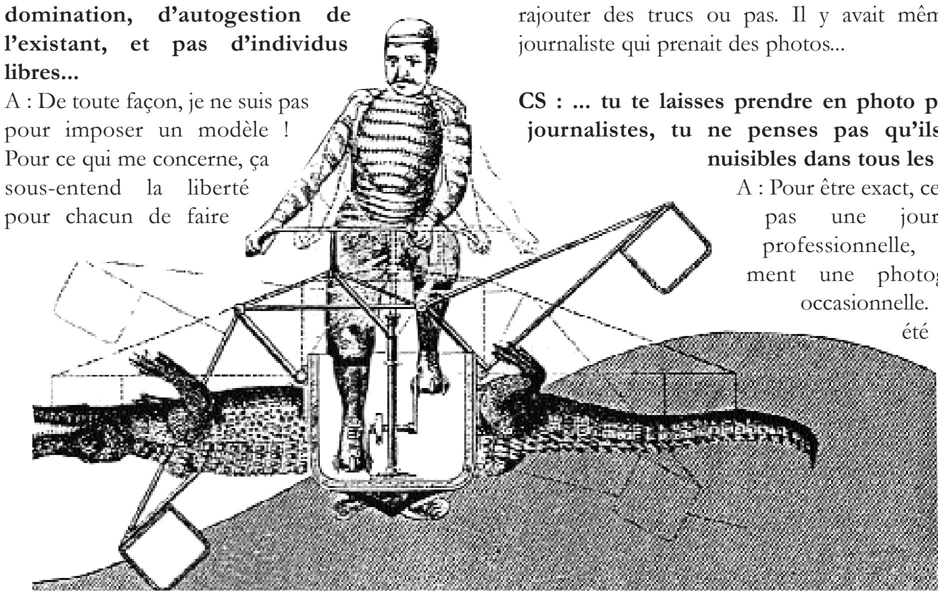
CS : **... et tu n’imagines pas un système où chacun s’organiserait en fonction de ses désirs et s’accorderait ou pas en fonction de ce qui leur semble intéressant. En Espagne, la structure gestionnaire était les syndicats mais on peut imaginer aussi des conseils ou des comités qui autogestionnent tout, coordonnés entre eux. C’est pourtant aussi une structure de domination, d’autogestion de l’existant, et pas d’individus libres...**
A : De toute façon, je ne suis pas pour imposer un modèle ! Pour ce qui me concerne, ça sous-entend la liberté pour chacun de faire sécession de la société. L'importance d'insister sur le terme communiste, c'est pour l'idée que ça ne peut être que sur des bases égalitaires et non-marchandes.

CS : **Pour en revenir à la constitution, tu n’as écrit que ça ?**
A : J’ai raturé la première page, écrit mon truc, et arraché symboliquement toutes les autres pages !

CS : **Dans cette occupation du Conseil Constitutionnel le 30 juin 1998, il y avait beaucoup de gens pas nécessairement sur tes bases. Tu t’es pourtant donné la liberté d’agir.**
A : C'est un peu dans mon tempérament ! Quelles que soient les actions, j'essaie toujours d'aller plus loin. C'est une volonté d'agir en fonction de ce qui est possible. Ce qui est évident pour cette occupation, c'est que les organisateurs (et notamment le DAL) n'étaient pas du tout dans la même optique que moi, puisqu'ils venaient pour demander l'application de la Constitution ! En arrivant, comme l'objectif était resté secret, je n'étais pas au courant des buts de l'action...

CS : ...tu as trouvé le bouquin par hasard ?
A : On est entrés dans le bureau de Roland Dumas [ex-président du conseil constitutionnel], et pas un seul moment je ne m'en suis rendu compte. J'ai cru que c'était celui d'un adjoint, pas un instant j'ai pensé que l'exemplaire pouvait être un original. Quand un des responsables est venu en râlant, j'ai réalisé, et j'étais assez content de mon coup. A son arrivée, j'étais assis dans le bureau de Roland Dumas et j'étais en train d'écrire, à me demander si je voulais encore rajouter des trucs ou pas. Il y avait même une journaliste qui prenait des photos...

CS : ... tu te laisses prendre en photo par des journalistes, tu ne penses pas qu’ils sont nuisibles dans tous les cas ?
A : Pour être exact, ce n'était pas une journaliste professionnelle, seulement une photographe occasionnelle. Elle a été tout à



fait correcte puisqu'elle m'a contacté, une fois le procès passé, pour me demander quoi faire des photos. Finalement, j'ai décidé de rendre publique une de ces photos au moment de mon procès en appel en la publiant sur internet. Cette photo a eu le mérite d'immortaliser la scène. Je m'en suis surtout servie pour faire un gros plan sur l'exemplaire de la constitution que j'ai largement diffusé. Cette photo est à mon avis un bon instrument de propagande par le fait. Je ne crois pas qu'aujourd'hui je me laisserais prendre en photo comme ça, mais pour cette occupation je ne le regrette pas. En règle générale, évidemment, je suis plutôt contre les photographes et les journalistes.

CS : **Et ta condamnation ?**
A : Six mois de prison avec sursis [le 8 septembre 98] et huit mois en appel [le 26 mai 99]. J'ai pris plus en appel, mais à la limite je m'en fous un peu, je trouvais que c'était important qu'on parle de cette histoire à cause de la force du symbole.

CS : **On peut comprendre que tu aies envie de publiciser un acte parce que tu en es content et qu'il est fort, mais en même temps le procès ne va pas dans le même sens au niveau de la défense.**
A : La veille du procès, les gens m'ont demandé qu'est-ce que tu vas dire, et j'ai répondu "*je vais revendiquer ça en tant qu'anarchiste*". Ils m'ont dit "*t'es fous, faut dire que t'as pas fait exprès, etc...*".

CS : En première instance, la logique peut être le profil bas pour manger le moins possible, mais le but de l'appel n'était pas au contraire d'en faire un scandale ? Ton cas n'est pas isolé, en France dans les procès "militants" on choisit souvent de s'écraser, même pour un petit truc...
A : ...en fait, c'est deux logiques parallèles. D'une part le discours qu'on tient en dehors avec les tracts (un faux tract facho, une bande dessinée, un texte de fond qui précisait les positions politiques) et le reste, d'autre part ce qu'on dit devant le juge. J'étais pas prêt à prendre du ferme pour cette histoire. Au final, l'appel a été positif vu qu'on a reparlé largement de cet acte, même dans la presse, et qu'encore aujourd'hui des gens me parlent de l'histoire sans savoir que c'est moi. Bien sûr, je n'ai donné aucune interview, mais il y a même un type qui a fait un dictionnaire des bibliocides où je suis recensé au même titre que Jules César, Louise Michel, Mao, Pol Pot, le mollah Omar... (Rires)

CS : **Le fait suivant, qui est lié parce qu'il s'agit d'une occupation publique, c'est l'occupation du consulat d'Allemagne le 9 juillet 2001.**
A : Le doigt du vigile retourné, c'est le genre de truc assez aléatoire qui peut arriver dans n'importe quelle occupation, surtout qu'on était pas nombreux et que j'étais particulièrement déterminé sur ce truc là. J'ai été condamné le 5 novembre 2001 à des jours amende pour l'équivalent de 6000 francs, mais j'ai rien payé vu que le papier n'est pas encore arrivé.

CS : **Tu peux nous dire pourquoi tu étais là, pourquoi tu étais prêt à speeder à cette occasion ?**



A :
Il y a déjà Werner Brauener, un chômeur qui tue le mec [directeur d'un *Arbeitsamt*, ANPE] qui lui a supprimé l'équivalent de son RMI. En plus je le connaissais personnellement et il était assez isolé. Si moi, je ne me bougeais pas, il y avait des chances pour qu'il ne se passe rien en solidarité. Ensuite, je pense que ce qui est arrivé est assez révélateur de quelque chose...

CS : **... la lutte de classe, si j'en juge par les tracts, et non pas un acte individuel de révolte contre un oppresseur ?**
A : Justement, ce que j'ai dit, c'est que je considérais qu'un acte de révolte individuel faisait partie intégrante de la lutte de classe. Le débat qui a eu lieu, c'est que Werner a dit qu'il ne voulait pas qu'on le considère comme "un modèle", qu'il regrettait son geste, qu'il avait pété les plombs.

CS : **... c'est un peu la rhétorique de l'Etat que de réduire les actes individuels à un pétage de plomb, un problème psychologique et non pas un problème de liberté et de révolte...**
A : ... Werner pense ce qu'il veut, moi ça ne m'empêche pas de penser que son acte de révolte fait partie intégrante de la lutte de classe, même s'il n'en est pas nécessairement conscient. Ca pose la question classique de savoir si la lutte de classe implique une conscience des participants. Beaucoup de personnes m'ont répondu qu'à partir du moment où les acteurs considèrent que leurs actes n'en font pas partie, ce n'est pas de la lutte de classe. J'ai la position inverse. Dans la vie quotidienne, on ne se pose pas la question de savoir si nos faits et gestes s'inscrivent ou non dans un processus de lutte de classe, on les fait spontanément...

CS : **... mais on se pose celle de la liberté ...**
A : ... en l'occurrence, lutter contre l'oppression et la domination, c'est une lutte de classe. A partir de là, il n'y a pas de jugement moral à porter sur le moyen que Werner a utilisé même si je ne pense pas que ce soit une solution d'aller tuer tous les directeurs d'ANPE.

CS : **On peut être solidaire d'un acte sans nécessairement défendre la personne dans sa démarche, d'autant plus qu'elle est enfermée et qu'elle va produire un discours à partir de sa situation qui sera forcément différente de celle de toi ou de moi qui sommes "dehors".**
A : Etant donné que maintenant c'est fait, on ne peut que se solidariser avec lui. Entre les

Occupation en solidarité avec Werner Brauener

*L*UNDI 5 NOVEMBRE, *la 14e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné à 100 jours-amende de 60 F, pour* « violence volontaire sur diplomate ayant occasionné une ITT (Incapacité Totale de Travail) de 21 jours *», l'un des manifestants qui avaient participé le 9 juillet à l'occupation du centre de documentation de l'ambassade d'Allemagne, en solidarité avec Werner Braeuner. Un des vigiles de l'ambassade avait été blessé à la main au cours de l'action. Cette condamnation équivaut à une amende de 6000 F (100 X 60 F) devant être payée dans un délai de 100 jours et se transforme en 50 jours de prison en cas de non-paiement. Elle fait suite aux deux perquisitions effectuées en toute illégalité les 23 août et 20 septembre au domicile de ce camarade.*

Werner Braeuner a été condamné le 13 août par le tribunal de Verden (Basse-Saxe, Allemagne) à 12 ans de prison pour le meurtre de Klaus Herzberg, le directeur d'ANPE qui lui avait supprimé ses allocations-chômage pour avoir abandonné le stage-bidon qu'on lui imposait. Il a demandé la révision de son procès, sa condamnation allant au-delà de ce que prévoit la législation allemande dans le cadre d'un meurtre effectué sous l'emprise de la colère. La Cour de justice fédérale de Karlsruhe devrait rendre sa décision aux alentours du mois de janvier (dans 96 % des cas, cette procédure aboutit à un refus).

Nous continuerons à manifester notre solidarité avec Werner Braeuner, victime du contrôle social de la bureaucratie d'Etat et de la remise au travail forcé des chômeurs en Europe. Werner Braeuner s'est retrouvé dans la même situation que de nombreux chômeurs : poursuivre une activité inutile et pénible permettant de faire baisser les chiffres du chômage ou voir ses allocations supprimées. Nous considérons l'acte pour lequel il est emprisonné comme la réaction naturelle d'auto-défense d'un homme auquel on retire son unique [sic] *moyen de survivre. A l'heure où le PARE supprime en France les allocations de plus en plus de chômeurs pour les obliger à accepter n'importe quel boulot et où l'Etat allemand s'engage sur la même voie en préparant le « Contrat de Réintégration », nous devons développer notre résistance et notre solidarité internationale, que l'on soit chômeur ou travailleur : la remise au travail forcé des chômeurs est faite pour aggraver les conditions d'exploitation des travailleurs : elle permet d'imposer des activités à la fois plus pénibles et moins bien rémunérées.*

La répression qui s'exerce à l'égard de Werner Braeuner criminalise l'ensemble des chômeurs qui résistent au flicage de la bureaucratie d'Etat : la lutte pour anticiper sa libération est une nécessité de classe.

HALTE AU FLICAGE DES CHOMEURS !
UN NOUVEAU PROCES
POUR WERNER BRAEUNER !

http://werner.braeuner.freeservers.com
xalinorias@hotmail.com

Vous pouvez écrire à Werner Braeuner (en français ou en allemand) à l' adresse suivante : JVA Verden, Stiftofstrasse 10, D-27283 Verden, Allemagne

[Communiqué paru courant novembre 2001]

DEUX KAMIKAZES S'ÉCRASENT SUR LE COMMISSARIAT DU 4e ARRONDISSEMENT

***09/06/1991**, Mantes-la-Jolie : le policier Hiblot tue d'une balle dans la nuque Youssef Khaïf alors qu'il prenait la fuite à bord d'une voiture volée.*
***28/09/2001**, Versailles : la cour d'assises des Yvelines acquitte le policier Hiblot.*
***07/11/2001**, Saint-Ouen : Mohamed Touati est arrêté après avoir tiré sur deux policiers qui tentaient de l'arrêter lors d'un contrôle.*

***10/11/2001**, Paris, vers 4H00 du matin : le Syndicat National des Officiers de Police (SNOP) appelle à manifester à 11H00 du parvis de Notre-Dame à la Bastille pour réclamer, entre autres revendications corporatistes, un "* doublement des moyens affectés à la sécurité *" et une réforme de la procédure pénale "* qui permette de répondre aux exigences du travail des policiers sur le terrain *". Deux kamikazes ont décidés de ne pas rester inertes devant cette provocation et sont en train de repeindre les murs du parcours de la manifestation sur la rue de Rivoli : " **UN FLIC UNE BALLE** ", " **UN COMMISSARIAT UNE BOMBE** ", " **UN BON FLIC EST UN FLIC MORT** ", " **HIBLOT ON AURA TA PEAU** ", " **POUR UN MONDE SANS FLICS** ", "**SOLIDARITE AVEC MOHAMED TOUATI** ".*



Vu la teneur des inscriptions, l'opération est particulièrement risquée. Une voiture de police peut surgir à tout moment. Lorsqu'ils repèrent les policiers en civil qui les suivent depuis plusieurs minutes, c'est déjà trop tard : deux voitures de police surgissent, d'où descendent une dizaine de keufs : l'arrestation est violente et les coups commencent à pleuvoir : " Alors, un flic, une balle ? Tu me mets une balle, toi, connard ? *". "* Les deux taggers *" sont emmenés en voiture jusqu'au commissariat. Les flics veulent procéder à un passage à tabac en règle mais sont obligés de se calmer devant les consignes de leurs supérieurs. Sans doute les choses auraient-elles pris un tournant plus dramatique si ces deux individus avaient eu le malheur d'avoir un faciès perçu comme " trop étranger ".*

***10H00** : "* les deux taggers *" sont emmenés à l'Hôtel-Dieu pour voir un médecin. **11H00** : retour au commissariat. Au passage, l'un d'eux a même le droit de passer à pieds et menotté devant la manif des flics qui vient de démarrer. **12H00** : 3000 policiers défilent devant le commissariat où sont retenus "*les deux taggers*" inculpés de "* dégradation *", d' "* incitation et provocation au crime *", d' "* outrage sur agent de la force publique *", et de "* rébellion *" (!). Dans leur cellule du deuxième étage, dans une ambiance surréaliste, nos deux camarades peuvent entendre à la fenêtre qui donne sur la rue de Rivoli les cris des policiers qui manifestent et appellent leurs collègues à les rejoindre : "* Vaillant, t'es foutu, les policiers sont dans la rue ! *", "* La police avec nous ! *", "* Libérez nos camarades ! *" (sous-entendu les policiers qui travaillent à l'intérieur du commissariat). De temps en temps, des policiers viennent voir "* les deux anarchistes *" pour leur faire des menaces de mort.*

" Les deux taggers *" sont transférés l'après-midi au palais de justice et passent le soir devant le tribunal où ils demandent à être jugés ultérieurement. La procureure, elle, demande leur placement en détention préventive ! Finalement, ils seront remis en liberté dans la soirée avec une convocation pour le 4 décembre.*

COMPTE-TENU DU CONTEXTE ACTUEL ET EN PARTICULIER DE LA MOBILISATION DES SYNDICATS DE POLICIER EN CE MOMENT, DE LOURDES SANCTIONS SONT À CRAINDRE POUR NOS DEUX CAMARADES. ON PEUT CRAINDRE QUE CETTE AFFAIRE TOURNE AU LYNCHAGE JUDICIAIRE SI DES POLICIERS VIENNENT LE JOUR DU PROCÈS, D'AUTANT PLUS QUE LA NOUVELLE DE LA LIBÉRATION DES " DEUX TAGGERS " A SCANDALISÉ LES FLICS ET QUE CERTAINS ONT DÉJÀ PROFÉRÉ DES MENACES EXPLICITES CONTRE NOS DEUX AMIS. DANS CES CONDITIONS, UNE PRÉSENCE DE NOTRE PART AU TRIBUNAL LE JOUR DU PROCÈS SERAIT LA BIENVENUE.

directeurs d'ANPE qui suppriment les allocations et les chômeurs, on est forcément du côté des seconds. La solidarité est une nécessité pratique pour se défendre contre la répression.

CS : **Et sur les formes de solidarité, à savoir de l'information, et l'occupation ?**
A : Quand je suis allé voir les gens en Allemagne, je leur avais proposé d'occuper les ANPE (le but d'une occupation devant être à mon avis de se réapproprier l'espace pour modifier les rapports sociaux sur le long terme). En France, la solidarité peut se faire en visant les intérêts allemands. L'occupation du consulat s'est faite dans l'idée de faire pression sur l'Etat allemand en montrant qu'il y a des gens qui se mobilisent, qui sont solidaires avec Werner et que, concrètement, on continuera à les harceler tant qu'il sera en prison.

CS : Et tu as subi deux perquisitions chez toi, que penses-tu de la réponse de l'Etat ?
A : Au niveau des flics, il y avait autant de RG (une dizaine) que nous au rendez-vous public que nous avions donné pour l'action. Le fait qu'un groupe inconnu se solidarise avec un prisonnier allemand incarcéré pour un meurtre les a visiblement inquiété : ça leur a peut-être rappelé des mauvais souvenirs... Par rapport aux perquisitions, étant donné que légalement le "vigile" avait un statut de diplomate, ils étaient obligés de réagir de cette manière-là. Ils sont venus chercher des objets précis, comme les tubes en plastique utilisés pendant l'action, et tout ce qui avait un rapport avec Werner. Le reste, ils l'ont laissé.

CS : **Une chose qui m'a posé problème, c'est le contenu des tracts de solidarité. La question est celle de lutter sur ses bases ou de se faire le porte-parole de Werner [“un nouveau procès”, voir tract page précédente]**...
A : ... La question n'a pas été tranchée et la difficulté est de parvenir à un consensus sur le contenu, vu la diversité des personnes. Au départ, j'avais titré le premier tract "*Libérons Werner Braeuner*" et lui-même m'a demandé de supprimer cette revendication. Beaucoup de gens ont râlé à cause du côté "*Tu vas aller le libérer avec un hélicoptère, t'es fou de le dire publiquement*" (sic), alors qu'il s'agit d'un rapport de force politique à construire. Un nouveau procès, c'était une revendication dans l'immédiat liée à la cour de Karlsruhe qui doit décider de la révision dans les semaines qui viennent.

CS : **Les deux autres occasions où on a pu parler de toi [dont ici même], c'est au cours d'un procès contre des contrôleurs et un autre contre des keufs...**
A : ... Pour moi, la lutte de classe, la lutte contre l'Etat et la domination, se pratique essentiellement dans la vie quotidienne. Quand je croise un mec dans le métro qui est en train de se faire taper par des contrôleurs [des CSA], j'interviens direct...

CS : **... alors t'as tiré l'alarme, t'es sorti de la rame et t'es allé sur le quai en face...**
A : ...ce qu'on a appris par la suite, c'est qu'il y a un autre mec avant moi qui a essayé d'intervenir, c'est une contrôleuse qui l'a rapporté devant le juge et qui s'est vantée de l'avoir fait fuir avec sa bombe lacrymogène. En général, les gens qui voyagent sans ticket sont ceux qui n'ont pas les moyens d'en payer et puis il y a aussi la question des sans papiers qui peuvent se faire arrêter à tout moment. On avait une possibilité de s'en sortir : si lui n'était pas parti dans la mauvaise direction, il s'en tirait. Ce qui m'a fait réagir plus rapidement, c'est que j'ai vu qu'il était indien et qu'il se débattait vraiment beaucoup : j'ai pensé qu'il était peut-être sans-papiers et donc dans une une situation vraiment dangereuse pour lui. Ce n'est pas la première fois que j'ai ce type d'intervention dans le métro, mais la fois d'avant je n'avais pas été tout seul à réagir, d'autres voyageurs avaient bougé et la situation avait tourné différemment. S'il y avait

systématiquement des réactions collectives chaque fois que les contrôleurs voulaient intervenir, ils ne le pourraient plus !

CS : **Mais qu'est-ce que tu as contre eux ?**
A : Je suis pour la gratuité des transports. C'est un refus des rapports marchands et un refus des contrôles policiers. En général les deux vont en même temps...

CS : **Finalement, vous avez joué sur un vice de procédure et il n'y a pas eu de condamnation...**
A : Oui, c'est ça.

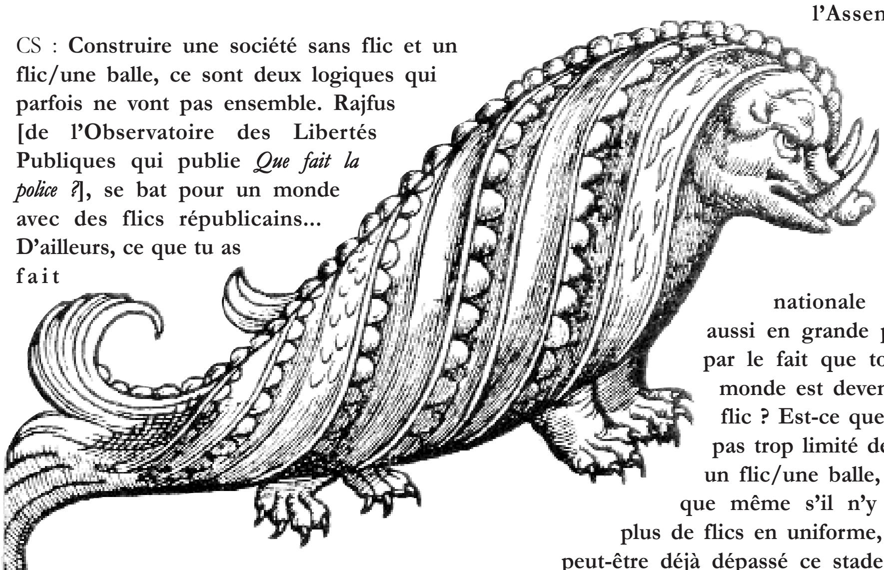
CS : **Ca n'a pas posé de problème d'utiliser comme argument de défense que des membres de la famille du type étaient contrôleurs [ils étaient dans la salle à côté des compagnoNEs] ? Jusqu'où t'es prêt à aller pour te défendre face à un juge, quitte à utiliser exactement l'inverse de ce que tu as fait.**
A : Pour moi, de toutes façons, quand on passe en procès, c'est du théâtre, on joue un rôle. On est là pour se faire passer pour un bon citoyen, et un bourgeois de préférence. Depuis le procès de la Constitution, j'ai pris l'habitude de jouer ce rôle complètement bidon. Comme de toute façon la justice est un spectacle, le seul enjeu est de se prendre la peine minimale. Il est important de bien séparer de manière totalement hermétique deux logiques parallèles et schizophréniques (et efficaces parce que schizophréniques) qui ne doivent surtout et en aucun cas jamais se rencontrer : celle du discours que l'on tient à l'intérieur du tribunal, et celle du discours que l'on tient à l'extérieur.

CS : **L'autre acte qui t'es arrivé, un peu spontané, individuel, c'est d'avoir bombé avec un compagnon le long du parcours de la manif des flics ce que tu pensais d'eux [voir tract page précédente]...**
A : ... Je suis totalement solidaire de Mohamed Touati, le type qui est accusé d'avoir tiré sur des flics lors d'un contrôle, même si je ne pense pas que ce soit une solution d'aller tuer tous les flics. On est obligé de lutter contre eux, le slogan "*un flic/une balle*", "*un commissariat/une bombe*", c'est ce refus radical de l'existence de l'institution policière.

CS : **Construire une société sans flic et un flic/une balle, ce sont deux logiques qui parfois ne vont pas ensemble. Rajfus [de l'Observatoire des Libertés Publiques qui publie *Que fait la police ?*], se bat pour un monde avec des flics républicains... D'ailleurs, ce que tu as fait a parfois été vu comme un pétage de plomb.**
A : Non, non, c'était bien réfléchi, on savait exactement ce qu'on risquait, on l'a fait en connaissance de cause. Pour moi, l'intérêt c'était d'essayer de briser le consensus : à cette manif, il y a eu des milliers de keufs qui ont pu lire ce qu'on avait marqué (ça a même été relevé dans la presse). Par cette action, on a réussi à faire en sorte que le consensus ne soit pas total ce jour là. Même, à la limite, si on avait pris de la taule pour ça, je crois que je n'aurais pas regretté car à mes yeux, l'absence de résistance aurait été plus grave pour l'avenir.

CS : **Et le côté martyr, aller se livrer soi-même à la police, comme l'ont dit en privé des compagnonNEs ?**
A : Tout le monde n'a pas le même rapport à la répression, certains ont peur de se faire arrêter, d'aller en prison, d'autres pensent qu'ils n'ont rien à perdre, ça c'est un rapport personnel. Pour moi, l'important c'est surtout de ne pas laisser le terrain aux flics, y compris au sens géographique. Il y a des endroits à Paris où personne n'ose faire quoi que ce soit parce que ces zones sont hyper-fliquées. Je pense au contraire que c'est important de se les réapproprier.
Le lieu où nous avons frappé a son importance : à côté de l'hôtel de ville, au cœur du pouvoir. Il faut que le pouvoir politique ne se sente en sécurité nulle part, y compris chez lui où il est possible de le harceler et de le provoquer ! Je suis partisan d'aller faire ce même genre de truc en face de l'Assemblée Nationale ou de l'Elysée car il y a là une forte symbolique.
Mais il y a beaucoup de gens qui sont totalement insensibles à cette logique, qui ne comprennent pas l'intérêt d'aller faire des trucs dans les quartiers bourgeois, et disent "*mais ça sert à rien, il n'y a pas de prolétaires, on ne va pas mobiliser les bourgeois !*". Je pense au contraire que les bourgeois, il faut aller les faire chier chez eux : ils n'en ont rien à foutre qu'on manifeste dans le 11e arrondissement. Ils commencent à avoir peur quand tu viens dans leurs quartiers. L'occupation de l'ANPE du XVIe avant le procès du consulat, c'était aussi intéressant pour ça.

CS : **Est-ce que la société tient sur les flics et l'Assemblée**



nationale ou aussi en grande partie par le fait que tout le monde est devenu un flic ? Est-ce que c'est pas trop limité de dire un flic/une balle, alors que même s'il n'y avait plus de flics en uniforme, on a peut-être déjà dépassé ce stade avec une société de micros-pouvoirs et de citoyens ?
A : Il faut lutter sur tous les terrains. Si les gens intègrent beaucoup de normes sociales, c'est aussi parce qu'il y a beaucoup de flics dans la rue.

CS : **Pourquoi ne pas attaquer aussi la police [l'autorité] sous tous ses aspects, y compris les moins visibles ?**
A : En l'occurrence pour cette action, c'était dirigé contre les flics et leur manifestation.

CS : **Pour comprendre ce qu'il y a derrière cet acte, tu ne penses pas qu'il n'y a pas qu'un pouvoir central mais que même sans Assemblée nationale et Elysée, on serait tout autant en cage. L'expression de la domination, c'est pas qu'un flic sur un sans-papiers, c'est moi sur toi (ou l'inverse !), les hommes sur les femmes, etc ?**
A : La réalité est ailleurs que dans les symboles mais on est imprégné de ces symboles. En s'attaquant à ceux-ci, on pose la question générale. L'acte sur la Constitution c'est entièrement symbolique mais sur les contrôleurs c'est très pratique. Les graffitis, c'était plus pour faire acte de présence que pour leur dire quelque chose. S'ils n'avaient pas été capables de tout effacer, les flics auraient été très mal car c'est pratiquement tout le parcours qu'on a couvert, et en grand.
Ce qui me fait peur, c'est le consensus sécuritaire qui gagne avec très peu de résistance en face. J'aurais aimé que la manif des keufs ne soit pas possible parce qu'il y aurait eu en face des milliers de gens pour les empêcher de le faire. Contre les rigolos du Front National il y a des gens pour manifester, mais jamais contre les keufs ou les militaires [allusion aux manifs de gendarmes de décembre]. Pour moi, ces inscriptions sur les murs, c'est de la pratique. Je n'ai pas l'impression que je fais ça pour convaincre les gens. Une fois on m'a dit "*tu vas convaincre personne !*", mais mon but n'est pas de convaincre les gens, c'est d'affirmer ma position.

CS : **Là, tu as frôlé la prison [un TIG de 200 heures sous peine de 4 mois fermes, 5000 francs de dommages & intérêts, 1 euro pour le Syndicat National des Officiers de Police, le 4 décembre 2001], tu joues avec pour l'instant. Si tu continues, ça peut arriver, tu as beaucoup de sursis différents...**
A : ... Il y a des trucs, je regretterai pas d'aller en prison pour ça. Pour d'autres, c'est l'inverse. Ce qui est dommage, c'est si c'est tout le temps la même personne qui mange, il y a un risque de personnalisation de la mobilisation, de tomber dans un rapport vedette/consommation d'un spectacle-procès...

CS : **... on vient consommer le spectacle "le gentil anarchiste réprimé par les méchants flics", et toute la famille se retrouve. Mort aux flics, mort aux familles !**

Propos recueillis le 2 janvier 2002

LUTTES ET RÉPRESSIONS EN ITALIE

LE 18 SEPTEMBRE 2001, l'état italien démarrait une nouvelle opération répressive contre les anarchistes. Il lançait une vague de perquisitions sur toute l'italie. Il cherchait, officiellement, des informations sur des actions incendiaires et explosives revendiquées Solidarita Internazionale.

Cette opération a été commandée par le substitut du procureur Stefano Dambruoso (qui a déjà traité des affaires contre des anarchistes) et orchestrée par la Digos (équivalent des RG effectuant des opérations de terrain) de la préfecture de Milan. Une centaine de lieux ont été perquisitionnés, aussi bien des habitations privées, que des centres sociaux ou des squats ; une vingtaine de villes ont été touchées. Les documents concernant les luttes contre les prisons, en particulier celle des prisonniers FIES, ou concernant l'espagne et la grèce ainsi que le matériel informatique ont été saisis. Une soixantaine de camarades ont été interrogé-e-s et une vingtaine sont mis-es sous enquête bien que remis-e-s en liberté pour le moment. Durant le raid aucune arme, aucune munition, aucun explosif ne semble avoir été trouvé. Le 23 septembre, dans le cadre de la même affaire, des perquisitions ont eu lieu en Sardaigne. Le matériel saisi est essentiellement informatique.

Cette opération a été effectuée dans le cadre d'une enquête *pour les délits relatifs à l'article 270 bis du code pénal [*association subversive à but terroriste*], pour avoir participé avec d'autres personnes, non identifiées, à une association également nommée Solidarita Internazionale, visant à renverser violemment le système économique et social constitutif de l'Etat, à commettre des actes de violence avec pour but l'attaque de chaque représentation politique / juridique de la société ou de l'Etat (comme le système carcéral) et en particulier des attentats contre des objectifs divers, des lieux de culte des casernes, des bureaux publics, à Milan d'octobre 99 à aujourd'hui*. La première de ces actions, fut l'envoi, le 26/10/99, d'un colis piégé, à la caserne des carabiniers de Musocco-Milan, contenant 150 grammes de plastique, qui est désamorcé avant l'explosion. La deuxième fut le dépôt, le 28/06/2000, de bouteilles incendiaires à la Basilique de Sant' Ambrogio, découverte au lendemain d'une messe prononcée en l'honneur des gardiens de prisons. Et la troisième fut un autre dépôt, le 18/12/2000, au Dôme de Milan (cathédrale) d'un kilo de dynamite non amorcé, découvert par la police. Ces deux dernières actions furent effectuées contre l'église pendant le Jubilé 2000 pour lequel le pape avait demandé une amnistie pour les prisonniers. Les trois sont réalisées en solidarité avec la lutte des détenu-e-s FIES, avec le prisonnier Nikos Maziotis, (anarchiste grec, détenu pour avoir posé une bombe au ministère du commerce et de l'industrie — aujourd'hui libéré) et contre toutes les prisons. Elles sont revendiquées Solidarita Internazionale, *qui appartient à chaque individu qui garde dans son cœur le grain de la révolte, toujours prêt à germer et à se reproduire, sans autorité*. (Extrait de la revendication du 18/12/2000.)



Ces perquisitions ont été effectuée dans le cadre d'une enquête visant *les mouvements anarchistes insurrectionnalistes* et, en particulier, ceux qui luttent — entre autres — contre le système carcéral et contre la société qui le produit. La lutte contre les prisons, aussi bien contre l'édifice carcéral que contre les lois et les normes est plus exacerbée en italie. Déjà parce que beaucoup de révolté-e-s ont connu les affres de la prison, de la cavale, de l'exil ou même la mort en prison ou entre les mains des flics. Aussi, car l'emprisonnement que nous subissons tou-te-s hors des murs y est accentué par l'utilisation généralisée des moyens de contrôle modernes (micros ou caméras cachés dans les véhicules ou dans les logements...), par le recours fréquent aux " repentis " et par le risque perpétuel de se retrouver entôlé. Egalement parce que ce combat, pour tout individu épris de liberté, ne peut finir qu'avec la fin des prisons et de ce monde. Et enfin car ils et elles sont loin d'être seul-e-s dans cette lutte. Les luttes de prisonnier-e-s et les actions de solidarité y sont fréquentes.

L'exemple des événements survenus en Sardaigne en mars / avril 2000 est significatif quant au niveau de violence dans l'affrontement opposant, d'un côté, les prisonnier-e-s et ceux et celles solidaires de leurs luttes et l'état de l'autre. A la suite d'une grève des directeurs de prisons, les détenu-e-s sardes sont privé-e-s de nourritures, d'eau et de cigarettes. Le 28 mars, ces dernier-e-s entament un mouvement de protestation. Le 3 avril, sur ordre de Rome, le personnel de la prison de San Sebastiano avec l'aide de troupes d'intervention de l'administration pénitentiaire, le GOM (les mêmes qui étaient à la caserne de Bolsaneto où sont passé-e-s les interpellé-e-s de Gênes) organise un tabassage méthodique des détenus. Ce fut un tel scandale que quelques 82 matons et la directrice elle-même sont mis sous enquête et certains condamnés (pour la forme). La nouvelle, se répandant dans les autres prisons, provoqua une vague de soulèvement à travers toute l'italie. Tandis qu'à " l'extérieur ", un maton ayant participé au tabassage voit sa maison mise en ruine suite à une attaque à l'explosif et un autre reçoit un coup de couteau dans un bal.

Ce raid visait *les anarchistes insurrectionnalistes*, non seulement pour leurs actions contre la prison, mais aussi pour leurs divers assauts contre l'ordre dominant et dernièrement leur participation aux émeutes de Naples et de Gênes, lors des sommets de l'OSCE et du G8. Et si les participant-e-s à ces désordres urbains libérateurs sont très loin d'être tou-te-s anarchistes, il est plus facile pour l'état de cibler certains " mouvements " que d'admettre que la révolte est plus diffuse et violente. Et l'état italien pour y répondre utilise aussi bien le matraquage que les perquisitions et condamnations multiples. Suite aux manifestations de Naples (du 16 et 18 mars 2001), deux personnes, Jesus Becores et Giuseppe Innamorato auraient dû passer en procès le 25 mai ; nous n'en avons pas de nouvelles. Plusieurs sont apparemment encore sous enquête, l'une d'elle, arrêtée le 16, est par exemple inculpée de détention d'explosifs. Les nombreuses personnes arrêtées à Gênes ont apparemment été toutes relâchées après des séjours plus ou moins prolongés en prison. Les étranger-e-s ont tou-te-s été interdit-e-s de territoire pour plusieurs années. Plusieurs instructions sont encore en cours.

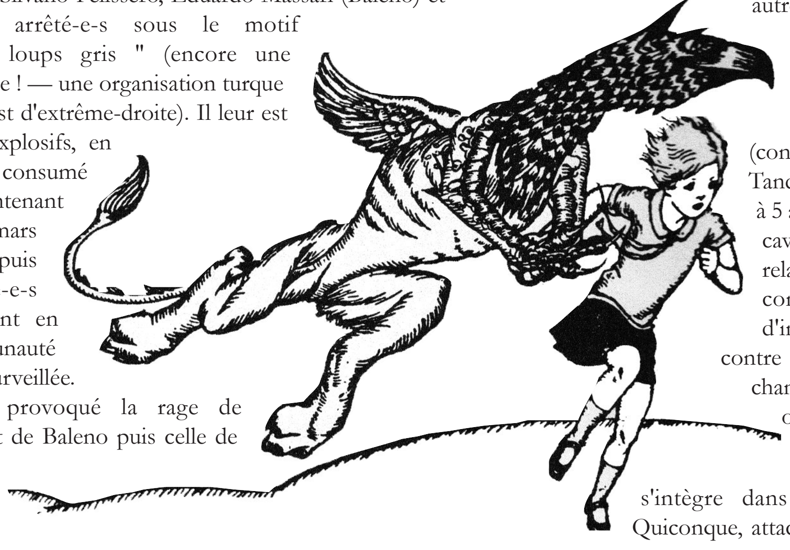
Depuis, le tribunal de Venise a été détruit à l'explosif (le 9 août), plusieurs colis piégés et des lettres contenant des balles ont été envoyés à de hauts fonctionnaires de police... A ce propos, le 24 septembre, treize perquisitions sont effectuées dans la région de Florence, ordonnées par les procureurs-chefs Fleury et Bocclocini. Huit personnes sont accusées dans le cadre de l'article 270 bis de tentative de meurtre et de différents délits moins graves, pour l'envoi, quelques semaines auparavant d'un colis piégé au préfet de Florence, Achille Sera. Dans ce contexte où certains reparlent " d'années de

plomb " on peut voir un individu identifié sur les images de l'assassinat de Carlos Guliani accusé de tentative de meurtre d'un policier (bien que l'accusation ait été réduite récemment à résistance à un policier) Tout comme à Turin, sur les déclarations d'un journaliste, corroborées par une vidéo invisible, Andrea (assigné à résidence depuis plus de deux mois), Mohamed et Federico sont accusés d'avoir, avec l'aide d'un fourgon, distribué des armes le 20 juillet à Gênes. Ou encore, le 18 septembre, dans cette même ville, une douzaine de personnes sont mises sous enquête pour avoir accroché une banderole devant une caserne des carabiniers, où il était marqué assassins. En plus, une manifestation contre l'OTAN s'est tenue à Naples et, s'il ne s'est rien passé, on pouvait présager du contraire. (Le sommet avait été déplacé à 20-30 km dans une zone ultra-militarisée.) Il est clair que ces raids ont été notamment effectués en prévention de cette manifestation. La police et la justice italienne ciblent aujourd'hui les *anarchistes insurrectionnalistes* mais à travers eux tous ceux et toutes celles qui mettent à mal la toute puissance de l'état et du capital.

Cette opération de police rappelle celle orchestrée par les ROS (Regroupement Opérationnel Spécial — groupe d'élite des carabiniers) et le juge Marini contre l'organisation fantomatique ORAI. Elles ont la même envergure, les mêmes cibles, et toutes deux cherchent à créer, de toutes pièces, des organisations clandestines. De plus, l'appel du procès de l'ORAI (sigle qui n'est jamais apparu avant l'invention par la justice de cette organisation, contrairement à Solidarita Internazionale qui n'est cependant qu'une signature *reproductible* — dixit communiqué du 18/12/2000), demandé par Marini, doit survenir prochainement. La nouvelle affaire, concernant " Solidarita Internazionale ", résonne comme un écho.

Le 17 septembre 1996, une vague de perquisitions frappait toute l'italie. Depuis plus d'un an, l'état montait une opération avec l'aide d'une " repentie " qui ne connaissait aucun détail de ce dont elle parlait et qui, âgée pourtant d'à peine 20 ans, permettait d'élucider des affaires vieilles de 10 ans. Parti de l'arrestation de quatre anarchistes lors d'un braquage le 19 septembre 1994 à Serravalle (province de Trente), cette mauvaise farce juridique va permettre l'inculpation de plus de soixante individu-e s. Le but est clairement, par l'utilisation de la législation antiterroriste, de faire taire, en poussant à l'exil, à la clandestinité ou en enfermant, ceux et celles cité-e-s. Le montage a été désavoué par la justice elle-même en ne reconnaissant pas les accusations de bande armée et d'association subversive mais a quand même permis la condamnation de treize personnes.

Cette affaire judiciaire était une réponse de l'état à une lutte qui dépassait de beaucoup les anarchistes, ciblés pour cacher une réalité de guerre sociale plus vaste et plus diffuse. Une lutte contre la construction d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse (TAV), dans le cadre d'un chantier européen, qui, entres autres, devait ravager le val de Susa, mobilisa beaucoup de monde. Des initiatives multiples s'en suivirent. De l'été 1996 au début de l'année 1998, de nombreuses actions de destruction sont menées contre ce chantier et contre ses entrepreneurs. Le 5 mars 1998 à Turin, Silvano Pelissero, Eduardo Massari (Baleno) et Soledad Rosas sont arrêté-e-s sous le motif d'appartenance aux " loups gris " (encore une organisation fantomatique ! — une organisation turque s'appelle ainsi mais elle est d'extrême-droite). Il leur est imputé la détention d'explosifs, en réalité un feu de Bengale consumé et quelques bouteilles contenant du combustible. Le 28 mars et le 11 juillet, Baleno puis Sole sont retrouvé-e-s pendu-e-s respectivement en cellule et dans la communauté où elle était en liberté surveillée. Ces événements ont provoqué la rage de beaucoup. Après la mort de Baleno puis celle de Soledad, plusieurs émeutes (en particulier à Turin où toutes les vitres du palais de justice ont été brisées), des colis piégés, divers sabotages, le tabassage du journaliste Genco (3 mois de minerve) lors de l'enterrement de Baleno et de nombreuses autres actions (peintures sous forme de slogans ou de projectiles, banderoles, tractages ou prises de parole dans des lieux publics, surtout là où on ne les espérait pas) ont répondu à cette répression.



Aujourd'hui, Silvano est toujours en résidence surveillée (il a pris sept ans pour bande armée pendant que les autres membres présumés étaient reconnu-e-s innocent-e-s ad mortem). Luca Bertola, tenu comme l'un des responsables du tabassage du vautour Genco doit passer en appel (condamné à 3 ans en première instance). Tandis qu'Andréa Macchiaraldo, condamné à 5 ans dans la même affaire est toujours en cavale et que le dernier inculpé a été relaxé. L'appel de l'ORAI doit arriver et concerne toujours une soixantaine d'individu-e-s. Cependant, ce combat contre le TAV n'a pas cessé. Et alors que le chantier est en train de reprendre, ses opposant-e-s se mobilisent à nouveau.

La lutte contre la haute vitesse s'intègre dans une lutte contre la technologie. Quiconque, attaché-e à la lutte pour la liberté, ne peut

Actions et répressions pendant la période de Gênes

Le dimanche 15 juillet, *à Bologne, six perquisitions sont effectuée, des couteaux, des masses et des clous à trois pointes sont saisis, un camarade a été arrêté puis libéré le lendemain.*
Le lundi 16 juillet, *un carabinier s'est gravement blessé aux mains et aux yeux en ouvrant une lettre explosive.*
Le lundi 16 juillet, *à Gênes, une bombe incendiaire a été trouvée près du camp des Tute Bianche qui se sont empressés de prévenir leurs collègues les Tute Blue [Tunique Bleue] pour la rendre inoffensive.*
Le lundi 16 juillet, *la Villa Occupata à Milan a été perquisitionnée. Trois personnes ont été emmenées aux postes et libérées quelques heures plus tard.*
Le lundi 16 juillet, *à Turin, l'Askatasuna et l'Alcova et neuf domiciles privés ont été perquisitionnés. Du matériel a été saisi.*
Le mardi 17 juillet, *le TNT de Naples est perquisitionné ; les flics recherchent des explosifs.*
Le mardi 17 juillet, *à Gênes, perquisitions au CSO Pinelli et au champs Sciorba.*
Le mardi 17 juillet, *à Florence, perquisition dans une maison occupée, rue Reginaldo Giuliani.*
Le mercredi 18 juillet, *un colis piégé, envoyé à Emilio Fede de TG4 (télévision de Silvio Berlusconi) a été ouvert par sa secrétaire qui a eu les mains brûlées.*
Le mercredi 18 juillet, *une bombe incendiaire a été envoyé au siège de Benetton, à Ponzano Veneto (Trevise).*
Le mercredi 18 juillet, *à Bologne, une bombe placée dans une sacoche de vélo garé à côté de la préfecture a été désamorcée.*
Le mercredi 18 juillet, *à Milan, la vitrine d'une agence d'intérim a été cassé et du liquide inflammable versé à l'intérieur. A proximité ont été découvert des tracts et des graffitis au nom du Front Révolutionnaire Communiste.*
Le mercredi 18 juillet, *une enveloppe contenant deux balles de calibre 38 spécial a été envoyé au maire de Gênes, Giuseppe Pericu. Elle était accompagnée des photos de deux pompiers : Agnolotto (leader du GSF) et Luca Casarini (propriétaire des Tute Bianche).*
Le jeudi 19 juillet, *un cocktail Molotov a été trouvé dans un grand magasin de Milan.*

Brèves d'Italie

A l'occasion de la street parade quelques jours avant le sommet de l'OSCE à Naples, la mobilisation contre la répression a permis de faire sortir une personne inculpée de cambriolage et braquage (en réalité vol à l'étalage, embrouille avec le vigile qui voulait l'arrêter, puis course poursuite avec la police).

Le dimanche 17 juin 2001, un incendie se déclare sur le train à grande vitesse (eurostar) reliant Rome à Milan, blessant 4 personnes et détruisant 2 wagons. La Digos conclue le soir même qu'il s'agit d'un attentat commis par l'anarchiste Mario Deiana qui est alors accusé de massacre. La presse diffuse aussitôt l'information et commence une campagne de calomnie. Le lendemain une perquisition est effectuée à son domicile. Rafaëlla y est arrêtée ; elle est accusée d'être complice de massacre (depuis innocentée). Le mardi 19 juin, Mario Deiana est retrouvé " suicidé " à l'endroit où il aurait commis son attentat 2 jours plus tôt !

Le 16 juillet, sur ordonnance du procureur adjoint Talo Orananni, deux camarades, Roberta Ripaldi et Sante Antonini, ont été arrêté-e-s, trois autres ont été mis en examen et 15 lieux ont été perquisitionnés, pour une série d'attentats commis à Rome entre 1998 et 2000, qui semblent revendiqués par des groupes communistes. Ils sont inculpés dans le cadre de la loi 270 bis.

- *30 mai 98 :* un cocktail Molotov jeté contre un local d'Alliance Nationale, à Rome, fait des dégâts à la porte et à la vitrine.
- *7 décembre 98 :* un dépôt de voiture de flics est brûlé à Torre Maura
- *28 avril 99 :* un cocktail Molotov jeté contre un local des sociaux-démocrates (DS — anciens PCI), en protestation contre la guerre au Kosovo.
- *5 mai 99 :* incendie du local de DS de villa Gordiani. Provoqué par une bonbonne de gaz avec un tissu imbibé d'essence sur le robinet d'ouverture, l'incendie a endommagé la porte et le toit.
- *28 avril 00* : la voiture de Simona Ciavatti, responsable de la filiale romaine de la société intérimaire " objectif travail " a été brûlé.

Le 13 juillet, quatre camarades sardes, inculpés du braquage de Luras, ont été condamnés. Tore et Riccardo ont pris 5 ans et 4 mois ; Michele a pris 7 ans et 4 mois, plus une année de liberté sous contrôle judiciaire.

Le 1er septembre, un émetteur GPS a été retrouvé branché sur la veilleuse du coffre de la voiture d'un anarchiste. Ces découvertes sont fréquentes en italie.

Suite aux affrontements ayant opposé flics et antifascistes le 25 avril 2001 à Milan, Mario, Elio et Antonio sont assignés à résidence après avoir passé neuf jours dans les geôles de l'état suite à leur arrestation le **12 septembre** et à la perquisition du centre social Vittoria, de la Villa Occupata et de Golaest.

Le mardi 18 septembre également, à Gènes, le centre social Pinelli (FAI) et le mémorial dédié à Carlos Guliani (émeutier assassiné par la police lors des affrontements durant le G8) ont été incendiés.

Le 10 novembre, cinq anarchistes de Viterbo, Naples et Florence, se rendaient en voiture à Rome pour une manifestation contre la guerre. Arrêté-e-s par les carabiniers, ces derniers trouveront des billes d'acier, une bombe lacrymogène au poivre, une chaîne et un casque. Ils sont interdits de séjours dans la région pour 3 ans, la voiture a été confisquée, une des personnes a vu son domicile perquisitionné et ils sont sur le coup d'une inculpation pour infraction à la législation sur les armes.

admettre que quelques savants, parmi les chevaliers de l'ordre (journalistes, flics, juges, politiciens, patrons…), ne cessent d'accroître leur puissance de contrôle sur nos vies. C'est pourquoi la lutte est totale et sans limite, même si pratiquement elle recouvre des aspects spécifiques de la domination et de l'aliénation. La présence des anarchistes dans les luttes contre la prison, la technologie ou encore la guerre ne se limitent pas à un point de vue théorique. Et c'est bien pour la mise en pratique de leurs envies d'en finir avec ce monde qu'ils sont attaqués par l'état. Ce ne sont pas des malheureux dont on censure les " belles idées " mais des individu-e-s qui opposent leur liberté ravageuse à l'ordre démocratique. La solidarité à leur égard ne peut-être celle d'un droit-de-l'hommisme en quête de justice mais bien celle de révolté-e-s désireux-ses de vivre et de déraciner, jusque dans l'esprit même, la domination.

La guerre que mènent les anarchistes est loin d'être l'unique assaut mené par des individu-e-s en italie. De plus, elle prolonge les luttes des années 70 : ère de l'autonomie, mouvements de lutte armée. La répression a frappé fort ces différentes formes de révolte. Plus de cent personnes, refusant toute dissociation ou repentir, sont toujours en prison suite aux combats des années 70 / 80. Et la justice italienne traque toujours à travers toute l'europe certain-e-s qui en furent les acteurs-rices.

Aujourd'hui, l'état a intégré une partie de son opposition d'hier. Toute une mouvance autour des Tute Bianche travaille ouvertement avec l'état. Soit en participant directement aux instances du pouvoir, soit en se faisant l'auxiliaire des forces de police pour le contrôle de la rue. Mais la rage et l'esprit de révolte semble loin de s'éteindre. Même les " troupes " de Casarini (leader des Tute Bianche) semblent lui désobéir, comme à Gênes où la plupart se sont lancés dans les batailles aux côtés des black blockeurs-euses et autres émeutier-e-s.



A travers cette nouvelle vague de répression contre des anarchistes, ce sont tous les révolté-e-s qui sont attaqué-e-s. On ne peut déconnecter cette affaire de la montée en puissance et de la radicalisation de nombreux mouvements anarchistes ou autonomes en Europe (toute relative, surtout face à l'armada et à l'arsenal de l'ordre dominant). En effet, l'esprit de révolte essaime ; pour faire face à une répression qui dépasse depuis longtemps les frontières, la solidarité doit abattre celles-ci. Les combats menés en italie sont les nôtres. Les luttes anti-carcérales, les dynamiques émeutières de Naples, de Gênes ou d'ailleurs ou encore les attaques contre les technologies de la mort et du contrôle sont internationales. Elles connaissent des victoires ponctuelles et permettent à travers des destructions partielles de ce monde de créer des espaces de liberté. Ce combat est propre à chacun-e et le rapport de liberté qui peut être conquis, l'est autant contre les forces multiples de l'état et du capital que contre soi-même. La lutte contre toute domination et contre toute aliénation entre les partisan-e-s de la liberté, le refus des normes et des lois permet la profusion éparse et diffuse de complicités opérationnelles. Et c'est bien le caractère spontané et non figé structurellement des adeptes du désordre qui inquiète les chefs de ce monde. La solidarité se tisse par la révolte dans ses désirs et ses actes, et non par la commisération.

NB : Les termes en italiques, sauf mention contraire, sont issus des paperasses de la flicaille.

[Ce texte et les brèves ci-contre sont extraits d'une brochure (sans titre) publiée en décembre 2001 par *Tout le monde dehors !* - 21ter rue Voltaire - 75011 Paris]

HORST FANTAZZINI

TUÉ EN PRISON

Mercredi 19 décembre à 13h, deux individus sont arrêtés dans les environs d'une banque de Bologne avec l'inculpation de tentative de braquage aggravé.

Il paraît qu'ils ont été arrêtés à bord de deux vélos et étaient en possession de deux cutters, de gants en latex et d'une paire de collants.

Les deux individus sont Carlo Tesseri et Horst Fantazzini.

Quelques heures après, les sbires font une perquisition sur la base de l'article 352, appliqué en cas de flagrant délit, et saisissent des livres, revues, tracts, autocollants et autres matériel de propagande anarchiste, des lettres personnelles, des agendas, un ordinateur et de l'argent liquide.

Après 32 ans de prison, Horst avait obtenu la semi-liberté depuis quelques mois, avec fin de peine en 2022.

Carlo avait été libéré au mois de juillet après 7 années passées en prison. Compagnons anarchistes qui mènent une vie à l'enseigne de la rébellion et de la passion pour l'anarchie, à la poursuite d'une vraie liberté.

Dernièrement, les médias s'étaient penchés misérablement, comme d'habitude, sur l'histoire d'Horst en la transformant en une histoire à l'eau de rose pour en faire un film.

Devant le juge d'instruction qui a confirmé la détention, les deux compagnons ont gardé le silence, Horst et Carlo n'ont pas encore eu de parloir.

Les quelques journaux qui ont parlé de l'arrestation l'ont fait avec le même odieux et misérable scénario de l'anarchiste " romantique " arrêté lors d'un enième coup.

Pas un mot sur la persécution qu'Horst avait subie et encore moins sur Carlo (entre autres, tous deux avaient été mis en examen par Antonio Marini lors de la maxi-enquête suivie d'un maxi-procès pour association subversive).

Hier, dimanche 24 décembre, on reçoit par téléphone l'information qu'Horst est mort.

Dans la soirée, on nous fait savoir qu'il est mort d'infarctus sous la douche de la prison.

Aujourd'hui, nous savons qu'il avait subi un dur tabassage de la part des sbires, il a des bleus sur le corps.

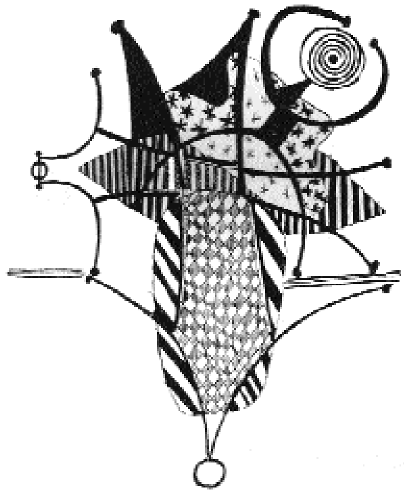
Les compagnons de Bologne sont en train de chercher un expert qui puisse examiner le corps et éventuellement effectuer une contre-expertise, vu qu'il doit subir une autopsie.

Au-delà du peu d'intérêt que nous nourrissons envers d'éventuelles répercutions légales successives, nous retenons comme important que tous les intéressés soient au courant de ces événements.

En ce qui nous concerne, pour l'instant nous ne pouvons qu'exprimer avec des mots toute notre douleur pour sa perte et notre haine envers ce qui, de toute évidence, l'a tué.

El Paso, 25 décembre 2001

Entre temps, n'oublions pas que Carlo est enfermé dans la prison de Bologne. Ecrivez-lui :
Carlo Tesseri — casa circondariale Dozza — Via del Gomito 2 — 40 136 Bologna



Une vieille interview d'Horst pour en savoir un peu plus sur lui.

Q. : **Quelle est ta situation judiciaire actuelle et quand penses-tu pouvoir sortir, au moins en semi-liberté ?**

Pour le moment, ma libération devrait avoir lieu vers 2022, plus ou moins quelques années. Dans les classifications typologiques, je pense avoir été inséré dans la catégorie "dinosaures et tortues". Je crois que, plutôt qu'un comité de libération issu du milieu anarchiste, c'est le WWF qui devrait s'intéresser à moi, plus précisément la section "espèce en voie de disparition". Cette situation absurde est déterminée par le biais de l'application stricte du soi-disant "cumul juridique des peines" qui fonctionne ainsi : toutes les condamnations sont additionnées et, si le résultat est supérieur à trente ans, qui est la peine considérée comme la plus haute, la condamnation totale est fixée à ce maximum. Dans mon cas, à partir de cumuls précédents établis d'office, les trente ans se comptent à partir de la date du dernier fait commis. Ce fut le cas après mon arrestation en 1991. Les trente ans ont ainsi été comptabilisés à partir de 1990 et ma libération fixée en 2020. L'application de la "continuité des faits" demandée après par mon avocat a légèrement amélioré ma situation. Par la suite, quelques condamnations sont devenues définitives (braquage, détention d'arme, faux papiers, etc.). La situation aujourd'hui est donc celle d'une libération hypothétique en 2022-2024.
Dès que sera terminé le procès romain [1] des "méchants anarchistes" dans lequel je suis inculpé (bientôt auront lieu les dernières audiences), l'avocat demandera le cumul effectif de toutes mes condamnations. Le résultat dépendra de l'humeur du juge, de sa bonne ou mauvaise digestion, du comportement de sa maîtresse [sic], des conjonctions astrologiques et d'autres facteurs incontrôlables. Rationalité et bon sens sont complètement exclus des lieux dans lesquels se réunissent les "hermines de garde" pour décider de la vie et du futur des hommes. En ce qui concerne la semi-liberté ou autre "avantage", je pourrais théoriquement en bénéficier à partir du 3 avril de cette année [1999], c'est-à-dire quand sera terminée la période "d'observation comportementale".

Q : **Beaucoup de compagnonEs nous ont demandé si tu te considérais également anarchiste avant d'être arrêté la première fois ?**

Voilà une belle question. Toi, tu étais une amie de Libero, mon père, et tu m'as rencontrée il y a plus ou moins 11 ans. Il va de soi que je me suis toujours défini anarchiste. Je me suis toujours revendiqué et je me revendique encore comme tel au cours des procès.
Mais ceci ne suffit pas. Etre anarchiste signifie aussi la capacité de concilier son idéal avec sa vie, ce qui ne fut pas toujours mon cas, surtout quand j'étais très jeune. Je me définis comme anarchiste individualiste, un rebelle conscient qui souvent a agit inconsciemment. A 14 ans, j'étais déjà inscrit à l'USI [syndicat alors membre de l'AIT], je ne sais pas s'il existe toujours. En 1965, j'étais présent à la Convention préparatoire du Congrès qui eut lieu à Bologne, et parmi les participants il y avait Armando Borghi qui fut expulsé de la direction d'*Umanita Nova* suite à

une polémique pitoyable. A cette époque, avec d'autres jeunes, je voulais donner vie à une Fédération anarchiste de la jeunesse mais ensuite ma vie s'est presque entièrement déroulée en prison.
En presque 30 ans d'incarcération, je crois m'être toujours comporté avec cohérence, une façon d'être et de me sentir profondément anarchiste. Mes amitiés et mes amours doivent avoir l'ADN anarchiste ! La palette de mes correspondants, presque tous anarchistes, varie ainsi entre un mythique octuagénaire de Mantoue et une jeune anarchiste de Bergame de 18 ans. (...)

Q : **Peux-tu nous parler des luttes pendant ta longue détention. Dans le film, cet aspect a été exclu.**

Parler de luttes en prison aujourd'hui c'est comme exhumer avec douceur des souvenirs d'un sarcophage, tellement il y eut de changements dans ces lieux et parmi ses habitants au cours des 15 dernières années. Du sarcophage émergent des portraits d'hommes qui étaient vivants et plein d'orgueil qui ont été pliés, cassés, dispersés. Des hommes qui revendiquaient avec passion leur dignité et qui étaient à la recherche de leur liberté sans médiation. Des hommes qui sont morts sur les toits pendant leur révolte et dont personne ne se souvient plus. Des hommes qui, en rencontrant leurs premiers compagnons incarcérés avaient découvert que la vie et la lutte peuvent avoir une signification plus haute que leurs petits désirs et égoïsmes. La fin des années 60 et toutes les années 70 ont été des saisons de lutte qui ne se répéteront plus. Prisons détruites et galeries vers la liberté.
Personnellement, j'ai participé à des dizaines de luttes, petites et grandes. J'ai vu la destruction de la section spéciale de l'Asinara (Sardaigne), de celle de Nuoro (Sardaigne) et celle de Trani (Pouilles). Ces luttes me coûtèrent un "bonus" de plus de vingt ans. Aujourd'hui la prison est "pacifiée", et l'air qu'on respire est lourd de résignation. La "population" a changé radicalement et la presque totalité est composée de toxicomanes et petits et moyens dealers. Leur problème prioritaire est celui de continuer à trouver ou vendre les doses quotidiennes. Il n'y a presque plus de copains. A Alessandria (Piémont), j'en ai laissé trois. Ici, il n'y en a aucun. Les mafiosi sont sous la chape du 41bis, une réédition de l'article 90 qui nous était appliqué il y a quelques années, c'est-à-dire un règlement intérieur restrictif lui-même contenu dans un règlement déjà restreint. Aujourd'hui, les détenus sont tous jeunes ou très jeunes et la prison n'est pas autre chose qu'un énorme container d'un malaise social que personne ne veut ou sait résoudre.
Je ne me suis jamais senti autant "étranger" en prison. Je résiste en essayant de me soustraire à tout ce qui m'entoure, cherchant refuge dans mes livres et en parlant avec mon ordinateur. Je trouve la force dans le rapport avec l'extérieur et l'amour que j'en reçois. *La nuit doit passer* comme le disait ce cher Eduardo [Eduardo de Filippo, célèbre acteur napolitain]. Voici chers compagnons, je ne peux que résister dans l'attente que Godot se décide à arriver. Quelqu'un sait où il s'est niché ?



Q : **Pendant ces luttes, tu as dû affronter non seulement le pouvoir pénitentiaire mais aussi le contre-pouvoir [selon l'auto-définition des communistes d'alors]. Veux-tu nous raconter comment ça s'est passé ?**

Entre la fin des années 70 et la moitié des années 80, les prisons étaient pleines de compagnons. Il y avait une dizaine de prisons spéciales : Cuneo, Novara, Fossombrone, Trani, Termini Imerese, Favignana, Pianosa, l'Asinara, Nuoro. Voghera pour les femmes.
Il y avait aussi des sections spéciales dans presque toutes les autres prisons. Pendant une dizaine d'années, les détenus "différenciés" n'ont pas pu avoir de rapport avec les autres détenus. L'habitude était de nous garder dans des prisons le plus loin possible de nos maisons pour rendre plus difficile les parloirs qui s'effectuaient avec des vitres et des interphones. La correspondance était soumise à censure. Nous ne pouvions pas recevoir de colis de l'extérieur, seule la réception de livres et de vêtements était autorisée.
Toutes les prisons spéciales n'étaient pas "spécialisées" de la même façon : quelques unes comme Fossombrone et Cuneo étaient plus "souples" que l'Asinara ou Novara. Je crois qu'à cette époque, nous étions traités comme des cobayes sur lesquels ils étudiaient le comportement et les réactions en fonction de la gradualité du "traitement" qui allait des heures de sociabilité (espaces d'activité à partager ensemble quelques heures) à l'isolement pur et dur de l'Asinara (deux ou trois par cellule, toujours les mêmes, avec des rotations périodiques décidées par le monarque de l'époque, le directeur Cardullo).
En clair, des compagnons inventés et des rebelles vendus vivaient parmi nous pour un contrôle plus efficace, ce dont nous avons eu la certitude beaucoup plus tard. Belushi disait que *quand le jeu devient dur, les durs commencent à jouer*. Et c'est vrai. La créativité que l'homme arrive à libérer de soi dans les moments difficiles est incroyable. Un traitement dur cimente le groupe et élargit la solidarité. Nous étions tous unis contre "eux" et inventions des canaux de communication incroyables pour rompre l'isolement physique.
A l'Asinara, pendant des mois, les occupants d'une cellule n'arrivaient pas à voir ceux des cellules voisines mais toutes les cellules communiquaient entre elles. On pourrait écrire un livre sur ce que nous avons inventé pour dépasser l'isolement auquel nous étions soumis mais ce n'est pas le sujet ici.
Pour préparer les luttes et une éventuelle évasion, une compartimentation rigide était nécessaire, ainsi naquirent les CUC (Comités Unitaires de Camps). A l'Asinara, les Brigadistes étaient majoritaires. Les comités qui étaient ainsi au début l'expression d'une nécessité de la situation collective, devinrent un organisme politique portant l'empreinte du "centralisme démocratique", lexique si cher à grand-père Lénine.
J'ai dit aux brigadistes que je n'avais rien contre les formes organisationnelles compartimentées et serrées, si elles étaient provisoires et liées à l'obtention d'un résultat. Mais si les CUC devenaient des organismes permanents, je ne voulais pas en faire partie. J'aurais participé à toutes les luttes, mais pas à leur gestion politique.
La première lutte (destruction des interphones au parloir, refus des prisonniers de regagner leur cellule) se conclut par le massacre de 70 d'entre nous. Je finis dans le coma et transporté par hélicoptère à l'hôpital de Sassari. Mon hospitalisation fut tenue secrète et deux jours après, je fus ramené à l'Asinara. Ma compagne de l'époque parvint à le savoir et divulgua l'information, qui trois jours après fit la une des journaux. Vint une délégation de parlementaires qui put constater le massacre. Une enquête fut ouverte, et la direction de l'Asinara se trouva en grande difficulté. Une semaine après, nous détruisîmes les deux sections spéciales et les gardes n'osèrent pas intervenir. Ces sections ayant été rendues inopérentes, nous fûmes dispersés provisoirement dans différentes divisions

"normales" de l'île, dans l'attente d'être transférés ailleurs. Quelques jours après ces luttes, j'ai réussi à donner à ma compagne un compte-rendu qui fut aussitôt publié dans une brochure des éditions *Anarchismo*.

Ceci mit les brigadistes dans tous leurs états, les plus acharnés s'amusaient à nous remémorer, à nous les anarchistes, Kronstadt et Barcelone...

Une *Lettre ouverte aux compagnons de l'extérieur* fut publiée dans tous les journaux du mouvement, qui à l'époque, en 1978, était encore très vivant.

La polémique fit le tour des prisons spéciales où les brigadistes étaient généralement minoritaires, la majorité des prisonniers prit mon parti.

Cette polémique, ajoutée à une évidente faiblesse politique des brigadistes (vous souvenez-vous du slogan du mouvement *Ni avec les Brigades Rouges, Ni avec l'Etat* ?) marqua la fin des CUC et vit la naissance des CUB (Comités Unitaires de Base), organismes "ouverts" qui, à un moment, représentèrent tous les prisonniers. *A rivista anarchica* publia ma lettre avec une réponse de Curcio, sous le titre *Anarchistes et staliniens*. Je fus contacté par différents partis politiques et même par des organismes d'Etat, parce qu'en partant de la polémique dans laquelle j'étais embarqué, quelqu'un espérait m'utiliser pour créer des divisions ultérieures entre les prisonniers, mais je refusais de me prêter à ce jeu. Dès que l'Asinara fut restructurée, je fus le seul compagnon qui avait participé à la révolte à y être retransféré (de Palmi). Ensuite, après quelques affrontements avec les sbires, j'ai atteri à Nuoro et j'ai pu participer à la révolte qui là aussi détruisit les sections spéciales.

Mais on en était déjà à l'épilogue. La faiblesse des compagnons à l'extérieur se répercuta à l'intérieur des prisons. Débuta la saison des "repentis" et des "dissociés" en masse.

Les intellectuels qui avaient joué à la guerre, nouveaux fils prodiges, revenaient dans leur habitat d'élite. Méfiez-vous des intellectuels professionnels ! Ils tissent des toiles d'araignée qui pèsent comme chaînes sur les rêves des hommes libres. Et depuis l'époque des anciens scribes d'Egypte, de défloration en défloration, ils arrivent toujours à se reconstruire une virginité. Il y a une quinzaine d'années, j'ai écrit cette épitaphe pour eux :

“ La misère existentielle de l'intellectuel est que son être est déchiré par la contradiction entre l'universalité de son savoir et le particularisme de la classe dominante dont il est le produit. Il se débat entre des référents à abandonner et à conquérir, incarnant ainsi la "conscience malheureuse" hégélienne... et, avec cette mauvaise conscience source de son malaise, s'aligne une fois avec le prolétaire, une autre avec les marginaux, maintenant avec le tiers-monde, en cherchant des bases stables sur lesquelles il peut fonder ses propres ruines. Il se propose toujours comme sujet actif, comme intelligentsia face aux phénomènes éviscérés et sectionnés par le microscope du savoir, s'autopropose comme avant-garde extérieure du haut de son savoir volé à ses anciens patrons. Il se débat dans la désespérance d'être un éternel orphelin entre différents sorts. Orphelin des patrons abandonnés sans en refuser les privilèges. Orphelin du prolétariat qui l'a toujours instinctivement rejeté comme un corps étranger. Orphelin du tiers-monde qui n'a pas le temps de se synchroniser sur des analyses intelligentes puisqu'il doit résoudre jour après jour ses problèmes urgents de survie [sic]. D'exclusion en exclusion, d'élision en élision, d'érosion en érosion, il s'est retrouvé avec d'autres dans son unique ghetto. Alors, apeuré et mêlé dans de folles variantes sorties de leur théorisation, ils ont commencé à négocier la défaite sur la peau des autres : pour réintégrer leur position initiale d'intelligentsia. Misère dans la misère, plagieur plagié, mais privilégié qui toujours trouve le nid chaud du fils prodige qui revient à ses origines.”

Ceux-ci, avec la repentance et la dissociation ou bien avec les faveurs de l'Etat qu'ils voulaient combattre "sans trêve", maintenant ils sont presque tous dehors.

Il en reste une poignée en prison. Quelques dizaines d'entre eux, qui sont en prison depuis des décennies, se sont enfermés dans un silence digne.

Ils ne demandent rien, refusent les "faveurs" de l'Etat qui, s'ils les demandaient, leur accorderait la liberté immédiate. D'autres, réfugiés à l'étranger, attendent l'amnistie ou la "solution politique" pour rentrer.

Et les prisons, aujourd'hui gouvernées avec la carotte et le bâton, sont plus florissantes que jamais et débordent de désespérés. Bien, je crois que cela suffit.

Q : **Sans vouloir être envahissante, on a souligné plusieurs fois la transparence et la sérénité d'Anna, en racontant ce que fut votre rapport avant et après tes détentions. As-tu envie d'en parler ?**

Avec ta dernière question tu me mets en crise. Il y a quelques jours, j'ai été interviewé par une journaliste pour le compte de l'émission *Frontières* sur la Rai 2. Parmi les questions, on me demandait si je me repentissais.

En spécifiant le mot "repentance", je lui ai répondu que je ne me sens pas repenti, ni pour les banques attaquées, ni pour le reste. Mais si j'avais la possibilité de revivre mon existence, je ne ferais pas les mêmes choses. Non pas parce que je considère immoral de voler les banques dans cette société, mais parce que je



trouve stupide de jeter ainsi sa propre vie. Ensuite, je lui ai dit que si ma situation actuelle est bien ou mal, le fruit d'un choix initial, celui-ci a finit par atteindre des gens qui n'avaient pas fait ces choix en récoltant de la souffrance pour le seul fait de m'aimer. Mes parents, ma femme (Anna), mes enfants, compagnes et compagnons qui m'aiment bien. Ceci est un poids que je porte et c'est le plus lourd de tous. Anna est la personne que j'ai aimée le plus dans ma vie. Aujourd'hui encore, quand je pense à elle, je suis envahi par une tendresse et une tristesse infinie. C'est la personne qui m'a donné le plus en recevant en échange seulement douleur et humiliation. Elle m'a été proche dans les moments les plus difficiles, ensuite quand dans les prisons spéciales la situation s'est faite très lourde, nous avons décidé d'un accord commun de nous séparer. Rationnellement, sans animosité ni rancune, en restant amis. (...).

1 Ndlr : Voir *Dans le marécage. Limites et perspectives de la répression anti-anarchiste*, éd. La conjuration des Ego, juin 2000, 52 p.

[Horst Fantazzini est mort à 62 ans dans les geôles de l'Etat italien après une arrestation pour tentative de braquage le 19 décembre 2001. Il était en semi-liberté depuis quelques mois, après 32 ans de prison. Entretien traduit de l'italien par CS, disponible sur le site d'El Paso (http://www.ecn.org/elpaso), vraisemblablement daté de 1999.]

La lutte en Espagne contre les FIES

Nous publions ci-dessous une chronologie de la lutte contre les quartiers d'isolement FIES en Espagne. Si cette forme n'est pas très agréable à lire, elle nous semble tout de même utile parce que peu de choses sont publiées sur ce sujet en français et que la continuité dans une lutte dure et longue nous semble importante. Cette chronologie, tant des actions à l'extérieur que celle des détenus, restitue à la fois la mémoire des noms et celle des formes que peuvent inventer les prisonniers incarcérés dans cette prison interne à la prison même. Elle fait suite à celle que nous avions insérée dans CS 82, il y a un an, et qui portait sur les débuts de l'année 2000. Bien entendu, il serait utile de la compléter par d'autres lettres de détenus — nous en publions deux ici. On peut les trouver en espagnol dans le bimestriel *A Golpes* (Apdo. 28041 - 28080 Madrid ou Apdo. 24103 - 08080 Barcelona).

Chronologie 2000

Août

- *5 et 6, jeûnes collectifs dans plusieurs prisons.*
- *6, les portes d'accès au métro sont scellées et les escaliers sont repeints sur la ligne 1 Loanc (Barcelone) en soutien aux jeûnes.*
- *19, un prisonnier en état grave s'enfuit de l'hôpital et avec une autre personne attaque une succursale bancaire. Peu après, ils sont arrêtés par la police.*
- *[21, attaque à Turin de l'entreprise Stroppiana qui participe à la nasse carcérale et s'enrichit du travail des prisonniers.]*
- *24, Mohammed Lakhdar est tabassé au centre d'extermination de La Moraleja, à Duenas (Palencia).*

Septembre

- *9, Laudelino Iglesias entame à la Moraleja une grève de faim et d'enfermement indéfinie (elle se termina le 21 octobre) pour exiger sa libération immédiate pour avoir passé 20 ans en prison, tous les compagnons en isolement restèrent en grève de promenade en solidarité avec lui et F. Brotons (23 ans de prison).*
- *9 et 10, jeûnes collectifs coordonnés dans plusieurs prisons.*
- *24, Laudelino Iglesias est tabassé par 3 matons, à son 15ème jour de grève de faim, puis ils le gardent menotté au lit pendant 19 heures. Tous les autres compagnons en isolement (sauf un), en entendant ce qui se passait, ont saccagé leur cellule en protestation. Laudelino maintint sa grève 43 jours.*

Octobre

- *7 et 8, jeûnes collectifs coordonnés dans plusieurs prisons.*
- *16, une lettre piégée adressée à Raul del Pozo (journaliste d'el Mundo) est interceptée.*
- *18, un engin artisanal explose dans une succursale bancaire de Barcelone.*
- *19, un colis piégé adressé au journaliste Alfredo Semprun (de La Razon) est intercepté.*
- *22, Marche à la prison de la Moraleja, depuis Duenas.*
- *27, un groupe de personnes bloque au milieu de la matinée plusieurs rues centrales de Valladolid et font des*

Salut Compagnons !!

Cette fois, je vous écris depuis une cellule de châtiment du couloir de la mort (module de régime spécial FIES 1) du camp de concentration et d'extermination de Valence, à nouveau un centre de torture, d'exploitation et d'extermination de l'Etat fasciste espagnol, qui est en train, petit à petit, d'infecter la Péninsule Ibérique avec des instruments de ce genre.

C'est une petite cellule d'isolement, anti-mutineries (tout est fait de béton armé et de fer, rien ne peut bouger de sa place, le lit est une " brique " de béton dans un coin) : elle possède DEUX portes (une grillagée, l'autre complètement en fer) dont l'ouverture et la fermeture sont automatisées ; et DEUX systèmes de barreaux à la fenêtre, un parallèle à l'autre, qui empêchent même de passer le bras, et tous sont des barreaux de sécurité (spécial anti-fuites). Le W.C n'a pas de couvercle, ni de murs qui l'isolent du reste de la cellule. Il y a un système de lumière qui n'éclaire presque rien, pour ne pas dire rien, et l'interrupteur est hors de la cellule, sous le contrôle des matons. Il y a un petit miroir en plastique fixé au mur, qui reflète une image distorsionnée, déformée. La cellule est peinte en blanc (le toit et trois quarts des murs) et en vert kaki (sol, lit, reste des murs, portes, fenêtres et barreaux).

Les murs sont sales, et le reste de la cellule aussi. Il entre très peu de lumière naturelle, la pénombre est constante. En résumé, c'est une cellule très oppressante et déprimante, où on nous garde enfermés plus de 20 heures par jour. C'est plus ou moins ce système-là de cellule que ces fascistes nous ont imposé avec leurs modules FIES 1 et leurs modules d'isolement.

Ce module est très petit, totalement automatisé (portes, grillages, etc.) et quatre cours minuscules couvertes par des poutres de fer et un filet métallique, soit quatre mini-cages de moins de 10 mètres de côté. Quand on ne nous tient pas enfermés dans les cellules, on nous tient enfermés dans les mini-cages, tout ça est très opprimant et déprimant. Ici aussi, nos droits sont systématiquement violés, en toute impunité, avec l'accord des autorités judiciaires, car tout ce qui se passe ici est dénoncé pleinement. Ici, on ne nous donne que DEUX appels téléphoniques hebdomadaires au cas où on ne communique pas par des parloirs, et, au cas où on communique, on n'a que DEUX appels téléphoniques par mois... Bien sûr, ils ne durent que cinq minutes. Il est clair qu'ils font tout leur possible pour nous isoler de l'extérieur, pour nous causer le plus grand déracinement familial et social possible et par conséquent, la plus grande vulnérabilité. Ils nous isolent aussi des autres prisonniers à l'intérieur de la prison. Ils m'ont enfermé dans ce camp de concentration le 1er septembre dernier, je venais du module de régime spécial FIES 1 du camp de concentration de Villanubla (Valladolid), et depuis le jour suivant, le 2, je suis en grève de la faim. Et depuis le 5 en grève de promenade, c'est-à-dire que je ne sors plus dans les mini-cages.

Ils commencèrent à me faire les contrôles médicaux de grève de la faim à partir du 4ème jour sans manger. Lors des trois premiers contrôles, ils me dirent qu'on ne leur avait pas encore envoyé le médicament qui convenait. Aujourd'hui, au 10ème jour, j'ignore encore s'ils l'ont ou pas.

Je suis en grève de faim et de promenade parce que ces fascistes ne cessent pas de s'acharner contre moi, d'une façon ou d'une autre ils s'acharnent toujours, ils le font depuis qu'ils me séquestrent, me torturent, depuis qu'ils m'ont enfermé dans leurs prisons d'anéantissement, cela fera 21 ans (à bout de bras) le mois d'octobre prochain, les 13 dernières années dans divers régimes de 1er degré.

La dernière qu'ils m'ont faite est d'une saloperie totale, je vous raconte... Après que j'ai réussi à tuer plus de 8 mois sans Rapports/ Sanctions dans le module de régime spécial FIES 1 du camp de concentration de Villanubla, finalement, le juge du Tribunal de Vigilance Pénitentiaire [JAP] de Valladolid a considéré ma requête de Plainte et par un arrêté, me fit progresser en régime fermé (dans l'actuel Règlement Pénitentiaire sont établis deux régimes de vie à l'intérieur du Premier Degré, le régime spécial et le régime fermé, bien qu'évidemment, le régime FIES 1 cache d'autres régimes de vie qui ne figurent pas dans le Règlement, car ils ont un châtiment supplémentaire qu'on nous impose en toute impunité) à l'encontre de l'avis des kapos mafieux de la prison de Villanubla, de la DGIP [l'AP] et de la Centrale d'Observation de la DGIP, puisque tous ceux-là s'opposaient à ma progression. Dans son arrêt le Juge insistait aussi pour que la DGIP me transfère à la prison de Nanclares de la Oca (Vitoria) ou à la Rioja (Burgos), Dueso ou Léon comme Centre de destination pour me rapprocher de ma famille, puisque je suis du Pays Basque.

Donc bien sûr, non seulement ils ne m'ont pas transféré dans une des prisons qui figuraient dans l'ARRET (que je sollicitai), mais en plus ils m'ont renvoyé dans un module de régime spécial FIES 1, alors qu'il y a dans cette prison un module de régime fermé, qui est le module n°8. Ils se sont torchés le cul d'un autre ARRET judiciaire et également de mes droits. Je suis en grève de la faim et de promenade à cause de ça. J'ai déjà envoyé plusieurs recours de Plaintes devant le JVP de Valladolid et celui de Valence et une Plainte devant le Tribunal de Garde pour inaccomplissement d'un ARRET judiciaire, on verra comment ça se terminera...



Sans doute cette progression n'a pas été seulement due à ce long moment que j'ai réussi à tuer sans Rap-ports / Sanctions ; naviguant astucieusement au milieu d'une tempête de provocations de la part des ennemis de l'humanité : elle est également due à mes textes (Requêtes, Plaintes, recours, etc.) et à tous les soutiens solidaires que j'ai eus et que j'ai coutume d'avoir, si bien que c'est le succès de tous. Maintenant, nous devons parvenir à ce que les kapos mafieux de ce camp respectent et rendent effectifs mes droits.

Le 24 août, ils me notifièrent l'ARRET de la progression, et ce même jour, ils me déplacèrent menotté à l'intérieur de la prison pour une visite au parloir avec un copain : même la progression ne m'épargna pas les menottes à Villanubla.

Le même jour, la DGIP accorde mon transfert pour la maison d'arrêt de Valence, accord qu'elle envoie par Fax au même moment à la prison [...] et la prison me le notifie le 27, trois jours plus tard. Le 29 août, sur le coup de 8 heures et demi du matin, on m'ordonne de ramasser en vitesse mes affaires pour aller en convoi, et sur le coup de 9 heures, ils me tenaient déjà enfermé dans une cellulette du fourgon ; et le voyage commença [...]. La seule nouveauté est qu'ils m'ont mis dans un convoi normal, c'est à dire dans un fourgon cellulaire, avec d'autres prisonniers, bien que j'étais le seul en Premier Degré du FIES 1 ; c'est pour ça que les flics sont venus me donner un traitement spécial de contrôle direct ; ils me faisaient monter dans le fourgon, puis descendre ; le premier ou le dernier, ils m'enfermaient dans une cellulette spécifique constamment surveillée par les flics qui se trouvaient dans la partie arrière du véhicule ; et chaque fois qu'ils me faisaient monter ou descendre, de nombreux flics et matons se groupaient au pas de la porte d'entrée/ sortie, et d'autres placés stratégiquement dans les différents lieux des enceintes pénitentiaires. Dans les prisons par où on m'a fait passer, on m'a enfermé aux mitards des modules d'isolement, et dans aucun d'eux on ne m'a laissé sortir dans la cour. On m'a détenu dans la prison de Burgos (pour la nuit, pour sûr, la cellule était absolument dégueulasse, pleine de moustiques qui ne m'ont pas laissé dormir de toute la nuit), dans celle de Nanclares de la Oca (pour la nuit, pour sûr la cellule était absolument dégueulasse bien qu'il y avait peu de moustiques et j'ai pu dormir un peu), dans celle de Zuera, Saragoza (pour la nuit, pour sûr la cellule n'avait encore jamais servi, puisqu'ils viennent d'ouvrir cette macro-prison et qu'elle est toujours en rodage), ensuite on est passé par la prison de Daroca (des gens sont montés, d'autres descendus), puis par celle de Teruel (des gens sont montés, d'autres descendus) et finalement on est arrivé à cette putain de prison d'extermination.

Les convois normaux sont très longs et pénibles, ainsi on passe beaucoup de temps enfermé dans une cellule de fer de 1,65 m. de hauteur et d'1 mètre de côté, et en plus super dégueulasse et puante, où tu ne peux pratiquement pas bouger, et ceux qui sont en 2ème degré, ils les mettent DEUX par DEUX dans chaque cellule, autrement dit, totalement emprisonnés. Et quand ils ne nous tiennent pas enfermés dans ces petites cellules super dégradantes, ils nous tiennent enfermés dans les cellules des prisons par lesquelles on passe (qui, pour sûr, sont en général super dégueulasses, puisque les gens ne font qu'y passer, alors on se passe de les nettoyer), sans sortir dans la cour de tout le transfert. Ensuite, si quelqu'un va en Premier Degré du FIES, il devra subir de nombreuses fouilles exhaustives et vexatoires, chaque fois qu'il entre et sort de chaque prison par laquelle on transite, jusqu'à la prison de destination, où se fait la dernière fouille exhaustive et vexatoire du transfert. Sous cet aspect, les convois spéciaux sont moins pénibles, car ils te transfèrent dans un petit fourgon de flics : il y a plus d'espace et une meilleure vision de l'extérieur et ils t'emmènent directement à la prison de destination [...] ; on ne subit que deux fouilles exhaustives et vexatoires, celle de départ et celle d'arrivée. Aussi, ils t'emmènent seul et normalement menotté. Mais dans les deux cas, les transferts sont excessivement vexatoires, ils dégradent au maximum la personnalité humaine.

En changeant un peu de thème et pour terminer cette lettre en vous disant que je sens que je dois vous joindre de cette manière, mais comme vous êtes une centaine de personnes autour à m'écrire et en vrai, je ne peux pas m'adresser autrement à vous tous, ni non plus aussi rapidement qu'il me plairait et que vous le mériteriez. Mais bon, merci aux kompas [companeros] de AMAITU et à d'autres kompas, petit à petit je m'adresserai à vous, bien que ce sera de cette façon. En tout cas, excusez-moi pour le retard et si je n'ai pu répondre à aucune carte. Je ferai toujours tout mon possible pour vous joindre, d'une façon ou d'une autre.

Bon, rien de plus sinon que je vous quitte avec une accolade fraternelle et libertaire en vous souhaitant toute la chance du monde dans cette lutte pour un monde meilleur. Pour un monde sans prisons. Santé, Anarchie et Révolution Sociale ! !

A la prochaine,

Laude (10 septembre 2001)

P.S. : Quand mon corps s'en ressentira de trop et que je devrai abandonner la grève de la faim (j'ai l'hépatite C, des pierres dans la vésicule biliaire, le rein droit affecté, des problèmes d'estomac et de circulation sanguine, etc.) je poursuivrai ma grève de promenade jusqu'à obtenir qu'ils me sortent du module de régime fermé (n°8). Si je l'obtiens avant, alors tant mieux.

[Ce texte a été piqué à la brochure de *Tout le monde dehors !* parue en décembre 2001. Ce collectif assure un suivi régulier sur la lutte contre les FIES. TLMD - 21ter rue Voltaire - 75011 Paris]

peintures en faveur des luttes de prisonniers.

En solidarité avec les prisonniers en lutte dans l'état espagnol, des collages d'affiches et d'autocollants ont eu lieu dans plusieurs villes de France et depuis quelques mois, des brochures ont été mises en circulation. Des débats ont été organisés à Dijon, Lyon, Marseille et Lille, à Genève et Lausanne. A Paris, on a accroché des pancartes et peint des slogans contre les FIES dans les trains à destination de l'état espagnol.

Novembre

- *4, manifestation à Madrid avec la slogan "ni FIES, ni dispersion, ni malades en prison".*
- *8, Eduardo Garcia et Stéfania Maurette sont arrêtés à Madrid et accusés de l'envoi de colis piégés à des journalistes ; Jose Manuel Rodriguez, accusé également, est parvenu à prendre la fuite. Cette affaire comprend aussi comme accusés 3 compagnons emprisonnés (Claudio Lavazza, Gilbert Ghislain, et Santiago Cobos) .*
- *11, le juge del Olmo décrète la mise en liberté d'Eduardo contre une caution de 5 millions de pesetas ; après un lynchage médiatique, il retourne en prison 5 jours plus tard. Stéfania reste en liberté, avec ces charges. Dans la nuit une banque est incendiée, rue Fuencarral à Madrid. A Gijon, le directeur commercial et la RTVE reçoivent des imitations de lettres piégées.*
- *18, à Jerez de la Frontera, des peintures sont faites ainsi que différentes actions en solidarité avec la lutte des prisonniers et les personnes arrêtées le 8.*
- *19, une académie de formation des matons, policiers, à Fuenlabra, est scellée et repeinte.*
- *24, journée et concert de solidarité avec les prisonniers en lutte dans l'état espagnol, à Londres.*
- *25, à Barcelone une manif est organisée en faveur des luttes des prisonniers. Perturbation d'un débat auquel participent l'UGT et le CCOO. Les murs de l'université et le siège du journal "La Vanguardia" sont repeints.*
- *25, 26, 27, journées de solidarité avec les prisonniers à Saragosse. Installation dans les environs immédiats de la prison de Torrero, ses murs sont repeints, des pancartes sont fixées, des affiches sont collées sur les bus qui vont à la taule. Bouffe et débat. La journée se termine par une manifestation autour de la prison.*

Décembre

✔ *1er, près de 50 prisonniers commencent une grève de la faim indéfinie, txapeos (grève de promenade) ou jeûnes (la première semaine [du mois] et deux jours de celles qui suivent) selon l'état de santé des compagnons, coordonnés dans une vingtaine de prisons. Manifestation jusqu'à la prison Modelo de Barcelone .*

✔ *4, Jorge Bleda est tabassé à la Moraleja, Duenas (Palencia).*

✔ *5, journée de lutte soutenue par les villages du Pays basque et de la Navarre en solidarité avec la grève de la faim.*

✔ *7, à Saragoza, les vitrines d'un concessionaire Galloper sont brisées et des inscriptions sont peintes en solidarité avec les prisonniers.*

✔ *9, des inscriptions apparaissent sur plusieurs académies de formation des matons à Madrid, rue Cartagena ; les vitres d'une agence du Corte Inglés sont cassées. Rassemblement face à la prison de Basauri.*

✔ *11, le siège d'el Mundo à Saint-Jacques de Compostelle est attaqué aux cocktails molotov*

✔ *15, Reinaldo Gomez, Antonio Villar et Manuel Torres sont tabassés, juste avant de cesser leur grève de la faim.*

✔ *16, marche à la prison de Tenerife II. Marche à la prison de Duenas. Marche à la prison de Can Brians (Catalogne).*

✔ *16-17, quatre colis piégés adressés à Alfredo Semprun (journaliste de la Razon), Antonio San José (de Interviu), Agustin Yanel (d'el Mundo) et à la direction générale des institutions pénitentiaires sont interceptés. Envois revendiqués plus tard par Action Révolutionnaire Anticapitaliste.*

✔ *17, à Madrid, bouffe et débat sur la répression, la fonction carcérale, exposition murale et table de presse sur la lutte en prison.*

✔ *20, un groupe de personnes prend d'assaut le siège du parti CDC, le recouvre de peinture à l'intérieur, referme la porte avec une chaîne en sortant, enfermant ainsi les politiciens. Une pancarte est placée et des tracts sont lancés en solidarité avec les prisonniers en lutte.*

✔ *23, des tables de presse sur les luttes des prisonniers à Bilbao sont tenues, ainsi qu'à Durango et Donosita le jour suivant.*

✔ *26, journée de lutte en solidarité dans les villages du Pays Basque.*

✔ *31, manifestation devant la prison de Soto del Real (Madrid). Marche à la prison de Palma de Mallorque. Marche jusqu'à Picassent. A Barcelone, rassemblement à la prison de Wad Ras qui s'est ensuite dirigé vers la Modelo. A la prison de Martunete, des tracts sont distribués lors de la marche annuelle organisée par Senideak.*

✔ *Tout le long de ce mois, des peintures , des pancartes, des tracts et des affiches apparaissent, des causeries informatives, des rencontres et des débats se font en différents points de la géographie dans la péninsule et en Europe, en soutien à la grève de la faim indéfinie des prisonniers en lutte, qui s'est terminée le 31.*

Chronologie 2001

Janvier

✔ *13, Amadeu Casellas entame une grève de la faim contre la répression à la prison de Can Brians et pour les revendications collectives. Quelques jours plus tard, il est transféré en représailles à la prison de Lleida. Il arrêta sa grève environ un mois plus tard. La nouvelle loi concernant la responsabilité pénale des mineurs entre en vigueur.*

✔ *16, à Villaverde, un sabotage provoque la coupure de 180 000 lignes téléphoniques, affectant 5 provinces, moyennant plusieurs coupures dans les installations de fibre optique.*

✔ *18, Igor Solana, membre d'ETA, tente de s'évader de la prison de Nanclares de la Oca.*

✔ *23, Santiago Cobos est transféré à Teixeiro.*

✔ *Ce mois, à Picassent (Valence), la répression a redoublé contre les trois compagnons qui étaient restés en grève tout le mois de décembre. Les bourreaux flanquèrent une raclée à Juan et à Bernardo et les trois sont isolés. En riposte, les compagnons détruisent leur cellule et affrontent les matons ; deux compagnons finissent à l'hôpital, Paco Ortiz avec une perforation au poumon [voir la lettre de ce dernier dans CS 83 p.9]. De retour en prison, les copains décident de rendre inutilisables les cellules en bouchant la tuyauterie, etc. ; une fois leur forfait accompli, on les change de cellule et là, ils répètent l'opération. Finalement, ils sont transférés dans différentes prisons.*

Février

✔ *1, Santiago Suarez se déclare en grève de la faim en solidarité avec Amadeu Casellas et pour les revendications collectives à Alcala-Meco, et la cessent 20 jours plus tard.*

✔ *3, la conférence "antiterroriste" d'Europol à Madrid, où est adoptée une proposition conjointe de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce et du Portugal pour le renseignement et la création d'un fichier spécial de ce qu'ils dénominent "terrorisme anarchiste international". A Carabanchel, au cours d'une discussion avec cinq personnes, un Garde Civil meurt et un autre est blessé après avoir arraché l'arme de l'un d'entre eux.*

✔ *5, journée de protestation pour les dix d'existence du régime FIES.*

✔ *7, un groupe de prisonniers préparent une protesta sur le toit de la prison de Lleida ; apparemment à cause d'un mouchardage, les matons trouvent une corde de 20 mètres et en rendent Mateo Hidalgo responsable ; il est sanctionné et emmené en isolement ; d'autres prisonniers ont également aterri en premier degré et un a été torturé.*

[✔ 9, un policier tue un homme à Alcorcon.]

✔ *10, journée d'engagement pour les prisonniers à Donosti (San Sebastian) et Iruna.*

✔ *12, Francisco Maduro Delgado est attaqué dans sa cellule de Puerto I (Cadiz) par treize matons armés de matraques et d'autres instruments de torture.*



Communiqué des prisonniers en lutte
Module 4, prison de Valdemoro, 29 septembre 2001

Dans ce module de premier degré, nous —une dizaine de compagnons— allons soutenir les grèves de faim et de promenade qui seront menées à partir du 30 septembre pour donner une continuité à la lutte pour les quatre objectifs prioritaires du mouvement des prisonniers en lutte : la libération des malades incurables ou en phase terminale ; l'abolition du FIES et la fermeture des quartiers spéciaux ; la fin de la dispersion dans les prisons ; la liberté pour tous les prisonniers qui ont purgé plus de 20 ans. Nous exigeons aussi la libération immédiate d'Eduardo Garcia Macias [libéré le 23 octobre] et l'arrêt des instructions ouvertes contre nos compagnons impliqués dans le montage médiatico-policier —accusés de l'envoi de 7 colis piégés à des journalistes et des politiciens, et solidaires de notre lutte— dans le seul but de "terroriser" et de criminaliser le mouvement solidaire qui nous soutient activement depuis la rue.

Cette action de revendication, bien qu'elle soit de caractère collectif, commencera à Puerto I (Cadiz) et à Valdemoro, et sûrement, bien d'autres compagnons s'y joindront depuis d'autres prisons. Nous espérons aussi que dans la rue, toutes les individualités, groupes, collectifs, organisations qui luttent contre la prison en particulier et le système capitaliste en général nous soutiennent par tous les moyens qui sont à leur portée, les pacifiques et les moins pacifiques : que s'exécute la fantasia !! Dans ce module, la participation à cette action de revendication se fera sur différents modes, en prenant en compte tant les possibilités que la détermination des compagnons. Manuel Perales Rodriguez, Juan Manuel Tijeras Rincon et Roberto Gomez Fernandez feront une grève de la faim illimitée. Cinq autres compagnons suivront une grève d'enfermement, ils ne quitteront pas leurs cellules tant que durera la grève de faim : Roberto Bernuy Sanchez, Miloudi Farid, Ismael Rodriguez Pozas, Higino Rodriguez Sanchez et Alejandro Roda Vargas. Deux autres compagnons jeûneront tous les week-ends jusqu'à ce que se termine la grève. D'autres compagnons qui ne participeront ni à la grève de la faim, ni à celle de la promenade vont nous soutenir et nous "assister" de diverses manières.

Dans le module 4, nous sommes 17 ou 18 personnes pratiquement isolées et sans moyens de communiquer

avec les autres modules, mais nous feront tout notre possible pour étendre la lutte et la solidarité aux autres modules du 2e degré. Cela vaut aussi à l'échelle strictement "locale", car il y a dans cette prison des besoins et des problèmes concrets que nous pourrons revendiquer et résoudre en nous rassemblant et en nous organisant... Pour ne pas se sentir impuissants et sans ressource quand nous nous plaignons de la daube qu'ils nous servent à manger, du manque de soins médicaux, de la violation de nos droits, des abus et des mauvais traitements, etc.

Nous voulons aussi vous informer qu'ici nous sommes en train de mettre sur pied des "cercles d'amis et de proches des prisonniers en lutte" et que pour cela nous sommes déjà en contact et nous nous "articulons" avec l'extérieur à travers des proches de prisonniers et surtout des compagnons solidaires de Madrid, de Galice, du Pays Basque et de Catalogne... Tous les compagnons solidaires, les rebelles, les libertaires et les révolutionnaires disposés à continuer de casser les murs et les chaînes de l'état-capital peuvent entrer en contact avec nous quand ils le veulent.

Une accolade combative pour tous ceux qui résistent dans les prisons ; pour nos compagnons de Puerto I qui depuis juillet 2000 restent cloîtrés dans leurs cellules ; pour Claudio Lavazza et Gilbert Ghislain qui sont isolés et privés de communication avec l'extérieur au module FIES de Huelva pour avoir milité activement dans la lutte ; pour Laudelino Iglesias, Amadeu Casellas et Francisco Brotons qui restent illégalement séquestrés dans la prison après avoir purgé plus de 20 ans ; pour les prisonniers politiques anarchistes Eduardo Garcia et Mark Barnsley ; pour "les 7 de Paris" [des membres des GRAPO], et plus spécialement pour les prisonniers turcs en lutte, qui mènent le jeûne de la mort contre l'état fasciste turc pour défendre leur dignité, leurs droits et leurs idées révolutionnaires et au cours duquel plus de 60 prisonniers et proches ont perdu la vie, et une encore pour les centaines de prisonniers qui se trouvent au seuil de la mort en ce moment-même : Solidarité ! Santé et résistance !

Prisonniers en lutte
C.P. Valdemoro mod. 4
28340 Valdemoro, Madrid

[Traduction de l'espagnol CS. Extrait, comme la chronologie, de *Cofre de vientos / contra la carcel y la represion*, Madrid, novembre 2001, pp. 55-58 & p. 22]



✔16, Antonio Berbel Torres est tabassé à Puerto I, ainsi que le prisonnier basque Jesus Maria Uribechebarria.

✔17, à Alcala-Meco, Shamir Malouch commence à faire des jeûnes de deux jours chaque semaine pour les revendications collectives.

✔19, à Puerto I, Antonio Berbel et Jesus Maria débutent une grève de la faim pour protester contre les événements du 16 et demander une assistance médicale ; ils sont accompagnés en solidarité pendant la première semaine par plusieurs compagnons en isolement. Un gamin de 14 ans s'évade de la maison de correction Guadarrama, joint la coordinatrice des quartiers de San Fermin et ils portent plainte pour les mauvais traitements subis au centre.

✔22, en Euskadi, ETA détruit grâce à huit charges explosives une maison de correction qui n'avait même pas encore été ouverte.

Mars

✔2, à Madrid, trois maisons de correction gérées par la fondation Diagrama sont fermées en raison de la plainte présentée par la coordinatrice des quartiers.

✔3, un prisonnier tente de s'évader d'Alcala-Meco ; la Garde Civile lui tire dessus et le blesse à la jambe.

✔Le 6, Claudio Lavazza, Gilbert Ghislain et Santiago Cobos sont amenés devant l'Audience Nationale pour y faire une déposition ; ils sont accusés d'être impliqués dans l'envoi de colis piégés.

✔Le 9, Amadeu Casellas débute une nouvelle grève de la faim. A la prison Modelo de Barcelone, en raison d'une bagarre, le réfectoire est déserté par les gardes, au moment où les prisonniers se mettent à tout casser contre la grille. 25 matons apparurent avec des matraques et quelqu'un cria "sur eux!". Finalement, 12 prisonniers furent envoyés en isolement pour tentative de mutinerie. Ce même jour, la proposition d'Amadeu de faire une grève sur le tas se répand et se refile.

✔Le 15, à Puerto I, quatre nouveaux compagnons se joignent à la grève de promenade, maintenue depuis le 30 juillet 2000 dans cette prison par les prisonniers en isolement, pour les quatre principales revendications.

Avril

✔Le 8, une mutinerie se produit dans une maison de correction de Ténérife (îles Canaries) —c'est déjà la troisième. Les gars crient "unis, nous ne seront pas vaincus", arrivent les mercenaires anti-agitation : plusieurs mineurs sont dispersés.

✔Les 11, 12 et 13, jeûne spontané à Alcala-Meco, soutenu par 28 prisonniers du second degré, en conséquence de la mauvaise qualité de la bouffe.

✔Le 21, deux gars s'évadent de la maison de correction "El Pinar" de San Fernando (Madrid). Marche à la prison de Villanubla en soutien à Laudelino Iglesias.

✔Les grèves de promenade collectives les premières semaines de chaque mois commencent —elles dureront jusqu'en décembre— ainsi que les jeûnes du premier week-end de chaque mois, pendant la même période.

Mai

✔Le 1er, les prisonniers Gabriel Pombo et Gabriel Bea débutent une grève de vêtements intégrale.

✔Le 2, après un hold-up d'une succursale bancaire à Valladolid, un braqueur est assassiné et l'autre est blessé dans un échange de tirs avec la police. Le même jour, une succursale de la même banque est attaquée à Palencia.

✔Les 5 et 6, des jeûnes collectifs sont soutenus dans plusieurs prisons.

✔Le 9, dans la prison d'Alcala-Meco, Alberto Jiménez est tabassé par un groupe de matons ; une grève de la faim commence. Le week-end suivant, des pamphlets sont distribués dans la salle d'attente pour les parloirs à Alcala-Meco ; ils dénoncent ce qui s'est passé, ainsi que la répression imposée tant aux prisonniers qu'à leurs proches par l'institution d'extermination.

✔Le 13, Miguel Vazquez est tabassé à Quatre Camins (Barcelone).

✔Le 16, à Puerto I, plusieurs prisonniers en isolement débutent une grève de vêtements intégrale et arrêtent de nettoyer les cellules. En représailles, la direction réduit les communications des compagnons.

Au milieu du mois, à Barcelone, ceux qui y étaient se retrouvent enfermés dans l'édifice des Institutions Pénitentiaires, une toile représentant une porte grillagée est déployée qui couvre toute la porte. L'édifice est recouvert d'autocollants et arrosé de merde d'animal, une pancarte est placée, qui porte les revendications collectives des prisonniers.

✔Le 18, manifestation à la prison Modelo de Barcelone : ses murs sont repeints et la façade reçoit des petites bombes de peinture rouge.

✔Le 19, journée de protestation contre les prisons à Barcelone ; une place est occupée où sont organisés un débat, une bouffe et un concert en soutien aux prisonniers en lutte.

✔Le 22, un prisonnier Guinéen de 34 ans se pend à Soto del Real (Madrid) dix heures après son arrivée.

Juin

✔Le 9, Carlos Gomez s'ampute d'un orteil pour exiger sa libération immédiate après avoir purgé 21 ans. C'est la troisième fois que Carlos s'automutile de cette façon.

Marches aux prisons de Soto del Real et d'Aranjuez pour réclamer la libération d'Eduardo Garcia, Zigor Larredonda et Diego Sanchez.

✔Le 10, les anti-émeutes entrent dans une prison de mineurs à Madrid pour mater un groupe dense de jeunes mutinés contre les humiliations constantes et les tortures auxquelles ils sont soumis. Les média accusent les jeunes Basques détenus pour "kalle borroka" d'être les meneurs de la mutinerie.

4000 personnes manifestent à Paris pour le rapprochement des prisonniers basques, bretons et corses.

✔ *Le 23, un policier municipal tue un voleur présumé dans le quartier de Chamartin à Madrid.*
✔ *Le 25, dix prisonniers se mutinent à Tenerife II (Canaries) pour dénoncer la pratique habituelle de la torture ; ils retiennent six matons et deux chefs de service et prennent le contrôle de trois quartiers. Devant la non-participation des autres prisonniers, ils choisissent de monter sur les toits. Peu après, ils y renoncent. Roberto Guijarro est jeté depuis le toit par les matons sans que les autres prisonniers s'en rendent compte, jusqu'à ce qu'ils soient retournés en cellule. Roberto a passé quinze jours à l'hôpital. Quelques participants furent tabassés et menottés aux lits postérieurement. Il y eut aussi des transferts.*
✔ *Le 29, Amadeu Casellas se déclare en grève de la faim.*

Juillet

✔ *Le 5, José Caval Perez est tabassé par les matons à Puerto I.*
✔ *Le 6, le conseil des ministres approuve l'incorporation au régime général de sécurité sociale de tous les prisonniers qui travaillent dans les ateliers pénitenciaires.*
✔ *Les 6 et 7, pour coïncider avec les jeûnes collectifs de ce week-end, le samedi, trente personnes se rassemblent devant les tribunaux de Puerto de Santa Maria (Cadiz), déploient des banderoles et distribuent des pamphlets sur la situation dans les FIES.*
✔ *Le 20, Amadeu Casellas est emmené au DERT (régime d'isolement) du CP de Ponent et se déclare de nouveau en grève de faim et de soif.*

Août

✔ *Le 1er, Roberto Catrino entame une grève de faim et de soif pour réclamer son transfert en Catalogne et deux jours plus tard, se blesse avec une pointe.*
✔ *Le 8, quatre gars tentent de s'enfuir de la maison de correction "El Pinar" de San Fernando (Madrid), un seul y parvient. Après ça, des désordres se produisent à l'intérieur et les mercenaires anti-émeute interviennent. Ce centre géré par la Fondation Ciceron a reçu des plaintes pour mauvais traitements.*
✔ *Le 29, Laudelino Iglesias est transféré à Picassent (Valence). Malgré le fait de se trouver en 2e degré (il a progressé à l'intérieur du FIES-CD), ses conditions empirent dans cette prison.*

Septembre

✔ *Le 1er, Amadeu Casellas entame une nouvelle grève de la faim et la maintiendra pendant 27 jours.*
✔ *Le 2, Laudelino Iglesias se déclare en grève de la faim pour réclamer un traitement de 2e degré, qu'il obtient le 17, jour où il cesse sa grève.*
✔ *Le 9, cinq détenus s'évadent d' un centre d'internement pour étrangers, s'échappant des cachots en agressant deux policiers.*
✔ *Les 10 et 11 juillet à Cordoue, Claudio, Giovanni, Giorgio et Michelle sont jugés pour falsification, détention illégale d'armes, blessures... en rapport avec le hold-up de la banque Santander de Cordoue en 1996. Plusieurs personnes tentent d'accrocher une pancarte à l'entrée du tribunal en solidarité avec la lutte des prisonniers : la police les en empêche, les retient pendant une demi-heure et menace de les embarquer s'ils ne quittent pas la ville.*
✔ *A partir du 30, quatre prisonniers de Puerto I et trois de Valdemoro entament une grève de la faim pour les revendications collectives. A Valdemoro, sept autres prisonniers appuient la protesta par des jeûnes le week-end et des "enfermements"-refus de sortir.*

Octobre

✔ *Le 3, deux personnes sont arrêtées à Madrid, une autre à Oviedo, accusées d'avoir placé des engins explosifs durant l'été à Madrid. Après avoir passé deux jours au commissariat et devant l'Audience Nationale, elles entrent à la prison de Soto del Real. Le 10, elles sont libérées contre une caution de 100 000 pesetas chacune.*
✔ *Le 20, manifestation à la prison de Lleida (Ponent) en solidarité avec la lutte des prisonniers.*
✔ *Le 23, Eduardo Garcia Macia est libéré contre une caution de 5 millions de pesetas.*



Nous (maloka@chez.com) avons reçu le "communiqué" suivant, que nous faisons suivre :

Dans un contexte de jérémiades policières renforçant le mode de pensée sécuritaire, il apparaît important de rappeler quelques évidences quant à nos chers "amis" policiers. C'est pourquoi nous (une dizaine de personnes) avons pris l'initiative de défiler cet après-midi du 22 décembre 2001, munies de brassards et pancartes appropriées ("*j'aime ma matraque*", "*contestez moins, soyez dociles, aidez la police*", "*la répression, c'est la solution*") dans des rues commerçantes du centre de Dijon, pour diffuser ce "message de la police" aux citoyens-consommateurs [au recto] :

REVENDICATIONS POLICIERES

Nous voulons :

PLUS DE MOYENS

✔ Pour assurer notre mission de protection des personnes et des biens, enfin... des personnes qui ont des biens !
✔ Pour contrôler efficacement pauvres, jeunes, immigrés, en bref : les classes dangereuses, tout ce qui ne devrait pas exister.
✔ Pour assurer la paix sociale (travail, famille, patrie, ça ne botte pas tout le monde, alors ceux à qui ça ne plaît pas, faut leur botter le cul !)

Bref, pour tout cela, il nous faut du matériel, un cerveau chacun, plus de bières et beaucoup d'argent (de toute façon, c'est le peuple qui paye).

PLUS DE CONSIDÉRATION

✔ Parce que ce n'est pas facile d'être le bras armé de l'Etat, de protéger l'ordre économique et social existant.
✔ Les médias sont nos alliés, comme nous ils défendent le système en place. Pourtant, nous ne comprenons pas pourquoi ils mettent parfois sur la place publique telle ou telle de nos activités. Si nous tuons et/ou réprimons violemment, pourquoi en parler dans les médias ? Après tout, nous ne faisons que notre métier, ce genre de choses fait partie de notre quotidien.

PLUS DE COLLABORATION !

✔ Pour perfectionner le contrôle social, nous avons besoin de policiers bénévoles, autrement dit nous avons besoin de bons citoyens, qui dénoncent les sans-papiers et leurs collègues louches au travail, apprennent la discipline et la loi du plus fort à leurs enfants, aident les contrôleurs et les vigiles, adorent l'Etat, et bien sûr, nous adorent, nous, la police.

PLUS D'IMPUNITÉ

✔ Même si nous sommes contents quand la justice condamne durement des gens qui essayent de se rebeller un peu contre nous, c'est quand même embêtant de passer en procès quand on commet des meurtres. Même si on est souvent acquittés, des fois on prend du sursis… Laissez-nous tuer !

PLUS DE SÉCURITAIRE !

✔ Bien sûr, il y a de plus en plus de caméras, de vigiles, de collègues armés dans la police municipale, on construit des villes-prisons-dortoirs, mais ça ne suffit pas ! Heureusement qu'il y a quelques nouvelles lois "anti-terroristes", ça fait plus de liberté pour la police...

Sans nous, chers gouvernants, vous n'êtes rien. Tout Etat a besoin d'une police pour maintenir son pouvoir sur la population. Votre société n'est rien sans notre répression quotidienne, pensez à nous, sinon... Coup d'Etat ! On est armés, merde, quoi !

Signataires : Les Peaux-Lisier en colère, Brigades Anti-Contestataires (BAC), Cerveaux Régulièrement Sclérosés (CRS), Direction des Services de Torture (DST), Racistes Généraux (RG)

(ne pas jeter sur les forces publiques)

Depuis mars 2001 a lieu à Berlin le procès de cinq personnes, Matthias Borgmann, Sabine Eckle, Harald Glöde, Axel Haug et Rudolf Schindler, accuséEs d'appartenance aux RZ (*Revolutionäre Zellen*, cellules révolutionnaires) ainsi que d'attentats commis entre 1986 et 1991. Ce procès n'est pas un fait unique et isolé puisqu'on peut déjà le mettre en parallèle avec l'arrestation à Paris, le 16 janvier 2000, de Sonja Suder et Christian Gauger, deux autres présuméEs membres des RZ qui avaient disparu d'Allemagne depuis 1978 [1]. De manière plus générale, ce procès s'inscrit dans un contexte de répression en Europe. En Allemagne, comme en Italie ou ailleurs, on tente ainsi de clore le chapitre de la lutte armée. Or si l'état allemand a réussi, depuis longtemps déjà, à tuer ou à enfermer pour des années de nombreux/ses membres de la RAF ou du mouvement du 2 juin, il a, malgré de nombreuses tentatives de coups de filet et perquisitions en tous genres, toujours eu beaucoup de mal à mettre la main sur des RZ et à les faire juger, soit qu'elles/ils réussissent à disparaître, soit par manque de preuves [2].

Ce procès illustre également l'emploi de toute une législation anti-terroriste qui avait été votée sous la forme de lois d'exception dans les années 70, et qui depuis ne cesse d'être réactivée [3]. Ainsi, les accusÉs tombent-ils/elle sous le coup du paragraphe 129a qui punit "*l'appartenance à, le soutien à, ou la publicité pour une association terroriste*", et c'est la législation sur les repentis qui a rendu ce procès possible puisque tous/toute sont inculpéEs sur la base des déclarations du repenti Tarek Mousli.

Enfin, avec ce procès, se posent les questions habituelles quant à la manière dont s'organise la solidarité. Dès le début de cette affaire, un comité de solidarité s'est mis en place à Berlin, organisant le soutien financier ainsi que plusieurs manifestations. Le principal débat avec ce comité, qui se veut le plus large possible (comprenant des membres des églises, des Verts, du PDS ...), porte sur le fait d'assurer une défense essentiellement et pointilleusement juridique, évitant de faire référence aux RZ, les avocatEs allant même jusqu'à demander à ce que le mot de "traître" ne soit jamais prononcé en public pour qualifier Mousli, car cela signifierait qu'il y avait quelque chose à trahir et irait donc à l'encontre de la ligne de la défense qui cherche à démontrer l'innocence des accuséEs. Pourtant, et c'est ce qu'expriment certaines personnes dont l'un des accuséEs, l'occasion est toute trouvée, non seulement pour discuter de ce qu'ont pu être les RZ, mais surtout de ce que cela peut vouloir dire aujourd'hui. Il ne s'agit pas de faire leur hagiographie, leur l'histoire est suffisamment complexe et ils/elles ont produit assez de textes critiques sur leur fonctionnement et leurs actions pour que cela ne soit pas le cas, d'autant plus que sur certains points on peut avoir du mal à se sentir proche d'elles/eux quand on est libertaire [4]. Il s'agit de manifester sa solidarité avec des individuEs qui ont refusé toute déclaration aux keufs, ce qui ne peut que nous les rendre sympathiques, et qui sont aux prises avec une répression qui guette toutes celles et tous ceux qui se révoltent tout en ne rejetant aucun moyen de lutter, et de se montrer solidaires d'actes, dont on peut dire qu'ils sont toujours d'actualité, car, depuis, rien n'a changé.

1. Les mandats d'arrêt, émanant du BKA, mentionnaient les motifs de meurtre et tentative de meurtre pour deux attentats à l'explosif en 1977 à Nuremberg et Frankenthal, ainsi qu'une tentative d' incendie contre le château d'Heidelberg.Cependant ils ont tout d'abord été libéréEs sous caution puis l'extradition a été refusée par l'état français, pour cause de prescription de sa part pour ce qui est de l'appartenance au RZ et de manque de preuves pour les autres accusations (reposant là encore sur des déclaration du repenti Hans Joachim Klein).
2. Le fait qu'il s'agisse de groupes autonomes, organisés de manière décentralisée et non hiérarchique (le mot d'ordre était "*créez beaucoup de cellules révolutionnaires!*") a certainement constitué un facteur déterminant. Apparemment, la plupart des membres des RZ n'entraient pas non plus en clandestinité mais faisaient aussi partie de mouvements légaux.
3. Introduit le 24 juin 1976, le paragraphe 129a a ensuite été élargi en 1986 afin de pouvoir également être appliqué à de petits groupes autonomes. Les Verts qui à l'époque clamaient leur volonté d'abroger le 129 a, viennent de voter son élargissement à toutes les "*organisations criminelles et terroristes étrangères*" par l'article 129b dans le cadre des "Sicherheitspackete" (mesures “de sécurité” qui ont suivi les attentats du 11 septembre).
4. Même si les RZ se sont toujours défendu de vouloir être avantgardistes, on peut citer à ce propos l'article publié dans le numéro 114 de "Radikal" de mars 1983 (page 22) où on peut lire : " *Dans le rapport qu'elles entretiennent avec les mouvements de masse, les RZ ont de plus en plus eu tendance à faire le lien avec ces mouvements en voulant éduquer les masses à la militance et à l'offensive grâce à leurs actions, les incendies et les attentats à l'explosif faisant office de baguette pédagogique. On ne peut accepter un tel rapport éducatif*".



Chronologie succinte des dernières années des RZ

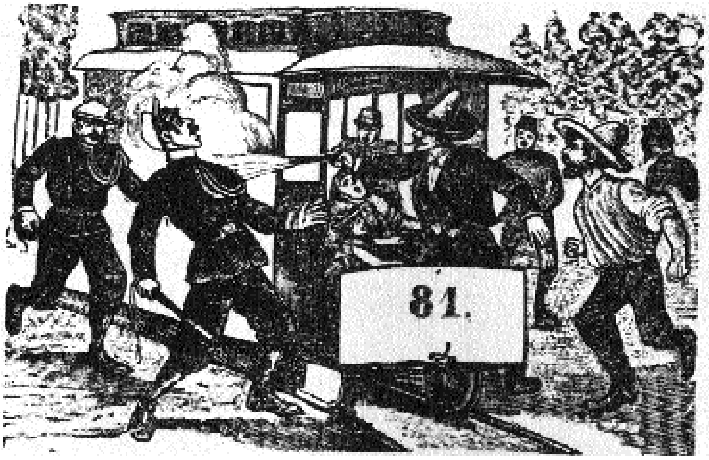
CETTE CHRONOLOGIE n'a pas pour but d'être exhaustive, elle laisse de côté toute la première période des RZ qui commence en 1973 et s'achève au début des années 80, pour se concentrer sur les années concernant les actes reprochés aux accuséEs. Selon le parquet, les RZ et la Rote Zora (groupe autonome qu'ont constitué des femmes appartenant ou proches des RZ) seraient responsables, entre 1973 et 1995, de plus de 186 d'attentats sur des administrations, des entreprises, des installations militaires et de balles tirées dans les genoux de différents responsables. Par ailleurs, plusieurs groupes existent dans différentes régions, notamment en Rhénanie-Wesphalie, dans le territoire du Rhin et du Main, en Allemagne du Nord et à Berlin Ouest.
En 1975 dans le premier numéro de leur journal " revolutionärer Zorn", les RZ, qui se définissent comme anti-impérialistes, antiracistes et antisexistes, regroupent leurs actions selon trois axes : les actions anti-impérialistes, les actions antisionistes (contre les filiales et complices du sionisme en RFA) et les actions en soutien aux luttes de travailleurs, de jeunes et de femmes. Après deux actions fort controversées, à l'intérieur comme à l'extérieur des RZ, d'une part l'attaque de la conférence de l'OPEP en 1975, et d'autre part le détournement d'un avion faisant la liaison Paris-Tel Aviv en 1976, avec deux membres du FPLP [1], l'aile internationaliste va se séparer des RZ et abandonner ce nom.
Au début des années 80, les RZ vont entre autres être très présentes dans les luttes des squatts, antinucléaires, antimilitaristes et contre la construction de la piste de décollage ouest de l'aéroport de Francfort sur le Main. Elles vont également beaucoup réfléchir, écrire et agir contre la technologie.

***86-87** : début de la campagne pour la libre circulation et contre la politique de l'Etat à l'égard des réfugiés. De nombreuses actions visaient à la destruction des dossiers, comme celle contre l'équivalent de l'OFPRA à Zirndorf, et en 1987 environ 6000 dossiers et des centaines de passeports furent détruits lors d'incendies volontaires dans différents bureaux de l'Ofpra, ce qui avait pour conséquence immédiate de retarder ou d'empêcher les expulsions, faute de papiers nécessaires.*

***Août 86** : attentat contre les locaux de la police des étrangers à Hambourg.*

***Septembre 86** :*
- *action contre la onzième chambre du tribunal de Lunebourg, chargée de traiter les dossiers des étrangers.*
- *action contre le président et le responsable de l'accueil et de l'hébergement des réfugiéEs de la croix rouge de Berlin.*
- *attentat contre le registre central des étrangers à Cologne.*

***octobre 86** : à Cologne, attentat contre la Lufthansa, qui procède aux expulsions.*



Synthèse du procès contre les présumés membres des RZ

Le procès des personnes accusées d'avoir appartenu aux RZ et commis des attentats repose essentiellement sur les déclarations d'un repenti, l'un des enjeux de la défense consiste à démontrer non seulement qu'il ment mais aussi qu'il ne s'est pas contenté de balancer des gens pour sauver sa peau mais qu'il avait bien auparavant décidé de vendre des infos aux flics pour résoudre ses problèmes de thunes. C'est pourquoi la première partie concernant le repenti en question, Tarek Mousli, se trouve jusqu'à présent au centre des débats au tribunal et est à prendre au conditionnel.

Si l'on veut reconstituer la chronologie des événements qui mènent à ce procès, tout commence *officiellement* le 4 juillet 1987 par le vol à Salzhemmendorf de plus de 100 kg de l'explosif industriel Galomon 40. La plus grande partie de ces explosifs n'a toujours pas été retrouvée jusqu'à présent, mais dans la nuit du 27 au 28 mars 1995 une partie de ces explosifs, soient 24 bâtons, aurait été volée, selon les dires d'un des voleurs en personne (sic), dans la cave de Tarek Mousli, un membre du milieu autonome berlinois depuis longtemps. Par ailleurs, le voleur en question aurait également pris soin de remettre un ou des exemplaires de ces explosifs à la police berlinoise.

Le BKA [1] affirme n'avoir eu connaissance de cette réapparition "magique" que deux ans plus tard, en novembre 1997. Pourtant le lien avait été fait avec le type d'explosifs fréquemment utilisés par les RZ.

Le 11 mars 1998, le Procureur de la République lance une instruction pour ce vol datant de trois ans auparavant. Le lendemain, la cave de Tarek Mousli est perquisitionnée et on y trouve, bien entendu, des traces d'un dépôt d'explosifs.

Le 13 octobre 1998, une enquête est ouverte contre Mousli pour soutien à une association terroriste ; son téléphone est mis sur écoute pendant sept mois et le 14 avril 1999 c'est son domicile qui est perquisitionné. Lui-même est arrêté puis relâché après son interrogatoire, pour être à nouveau arrêté un mois plus tard. Le 16 juin 1999, Mousli déclare avoir entreposé des explosifs dans sa cave et il est libéré le 7 juillet, juste après avoir réitéré ses déclarations face au juge.

Le 24 août 1999 : sur les indications de Mousli, la police découvre dans une fosse à eau le reste des explosifs de la cave. Ayant découvert le vol, il aurait décidé de les y cacher. Mais il n'en reste à présent plus de trace car la police affirme les avoir fait exploser.

Toujours est-il que le 23 novembre 1999, Tarek Mousli est remis en garde à vue, mais pour de nouveaux motifs : il est accusé d'être le meneur d'une association terroriste, d'appartenir aux RZ, d'avoir entreposé des explosifs et participé à l'attentat contre la ZSA (centre d'aide sociale pour demandeurs d'asile) du 6 février 1987 ainsi qu'aux attaques (prescrites) contre Hollenberg en octobre 1986 (il était alors directeur du service des étrangers à Berlin) et contre Korbmacher (président de la cour du tribunal administratif) en septembre 1987. C'est alors que Mousli aurait demandé un entretien avec un représentant du BAW pour parler de l'application de la loi sur les repentis avant d'être présenté à un juge d'instruction.

Le 14 décembre 1999, sur la base des dépositions de Tarek Mousli, des mandats d'arrêt sont lancés contre Axel Haug, Harald Glöde et Rudolf Schindler. Ce dernier se trouve à ce moment-là déjà en détention préventive à Francfort sur le Main, le repenti Hans-Joachim Klein l'accusant d'avoir été impliqué dans l'attaque de la conférence de l'OPEP à Vienne en 1975.

Le 19 décembre 1999, le BAW, le BKA et le polizeiliche Staatsschutz déclenchent à Berlin une opération policière de grande envergure : des centaines de policiers lourdement armés assistés des unités spéciales anti-terroristes

(CSG 9) investissent le centre alternatif de Mehringhof [2]. En tout, plus de 1000 fonctionnaires perquisitionnent le lieu durant plus de 24 heures à la recherche d'une supposée cache d'armes et d'explosifs, dont ils ne trouvent d'ailleurs aucune trace. En revanche, cela provoque plus de 100 000 DM de dégâts au Mehringhof et l'arrestation puis l'expulsion de deux sans-papiers qui participaient à une fête latino dans une salle du lieu. Le même jour, Axel Haug et Harald Glöde sont arrêtés à Berlin et Sabine Eckle à Francfort sur le Main. Le lendemain, trois mandats d'incarcération sont délivrés à leur encontre : ils/elle sont accuséEs d'appartenance aux RZ (Axel entre 1985 et 1995, Harald de 1989 à 1995 et Sabine de 1985 à 1990) ainsi que de possession illégale d'explosifs ; ces mandats seront par la suite élargis à la participation aux attentats contre la ZSA en 1987 et contre la Siegessäule en janvier 1991. Axel Haug est en outre soupçonné d'avoir caché au Mehringhof un dépôt d'armes et d'explosifs et il aurait, selon le BAW, fait partie avec Harald Glöde d'une "commission de coordination" chargée de distribuer des fonds à des groupes légaux et illégaux.

Le 18 avril 2000, c'est au tour de Matthias Borgmann d'être arrêté à Berlin alors qu'en même temps on perquisitionne son appartement et son bureau à la faculté technique. Le lendemain, la justice confirme le mandat d'arrêt, les chefs d'inculpation sont les mêmes que ceux reprochés aux autres (il est sensé avoir appartenu aux RZ de 1985 à 1995).

Le 18 mai 2000, à Yelloknife au Canada, Lothar Ebke est arrêté par la police canadienne en présence d'un fonctionnaire du BKA et sa maison est perquisitionnée. Son arrestation est à mettre sur le compte d'une disposition du BKA et ce qui lui est reproché correspond aux accusations portées contre les autres inculpés.

Le 30 mai 2000, a lieu une deuxième perquisition du Mehringhof. Grâce à une installation vidéo, Tarek Mousli guide les fonctionnaires du BKA à travers le centre mais cette fois encore ils ne trouvent ni les explosifs ni les produits chimiques espérés. Comme on l'apprendra plus tard, Tarek Mousli ne se trouve déjà plus en prison car il a obtenu une dispense de peine.

Le 18 juin 2000, au Canada Lothar Ebke est relâché contre une caution de 100 000 dollars canadiens.

Le 4 août 2000, la justice refuse les demandes de remise en liberté de Sabine, Axel, Harald et Matthias.

Le 6 décembre 2000, s'ouvre le procès contre Tarek Mousli devant la deuxième chambre correctionnelle de Berlin. Mousli fait des aveux complets sur son appartenance aux RZ et charge à nouveau Sabine, Matthias, Harald, Axel et Rudolf (toujours en préventive). Le juge et le Procureur Général s'étaient déjà mis d'accord et avaient déjà annoncé une peine de sursis si Mousli se montrait vraiment coopératif, c'est donc sans surprise que le 18 décembre 2000, après seulement quatre jours de débats, Mousli est condamné à deux ans avec sursis pour appartenance aux RZ et participation à un attentat à l'explosif. Il quitte le tribunal en homme “libre”, désormais sous la protection du BKA et pouvant profiter des avantages réservés aux repentis (entre autres une pension de 2400 DM par mois, loyer, téléphone et voiture de location payés).

Le 22 mars 2001 débute le procès contre Axel, Harald, Sabine et Matthias à Berlin, dans la section spéciale du tribunal criminel de Moabit. Il est mis en scène dans la pure tradition des procès anti- "terroriste" des années 70 : de nombreuses personnes se



voient refuser l'entrée de la salle, celles et ceux qui peuvent assister à l'audience subissent une fouille systématique et doivent remettre leurs papiers d'identité qui sont photocopiés, une délégation d'observateurs internationaux ne peut conserver son matériel pour prendre des notes, le repenti Tarek Mousli porte un gilet pare-balle et est protégé par des gardes armés... Sinon les débats ne durent que deux heures : les accuséEs déclinent leur identité et les avocatEs déposent des nullités de procédures et demandent l'interruption des débats pour se procurer les dossiers nécessaires à la défense. L'état de santé de Sabine est également examiné : la détention a aggravé les crises de migraines et de vomissements dont elle souffre, et elle a perdu beaucoup de poids (elle ne pèse plus que 43 kg). La doctoresse de la prison confirme que les conditions de détention ne lui assurent pas un suivi médical suffisant (par exemple lors de sa dernière crise elle a dû attendre trois heures des médicaments dont elle a besoin).

Chronologie succinte des dernières années des RZ

octobre 86 *: tir dans les jambes de Harald Hollenberg responsable de la police des étrangers de Berlin Ouest, qualifié dans le tract de revendication de "*chasseur d'hommes et d'assassin de bureau*", "*complice de la mort de 6 sans papiers brûlés vifs dans un centre de rétention de Berlin*".*

1er sept 87 *: Günther Korbmacher, alors président de la cour du tribunal administratif, qui participa activement aux mesures de restriction du droit d'asile, se prit lui aussi des balles dans les jambes. Dans la lettre de revendication, Korbmacher est qualifié "*d'assassin de bureau par excellence*". "* Quand quelqu'un envoie des personnes vers la torture ou vers la mort, on ne peut se contenter de faire cramer sa voiture ou de lui foutre une raclée. C'est inadéquat et cela amoindrit ses crimes*".*

septembre 87 *: action contre le bureau de reconnaissance des réfugiéEs étrangerEs à Dusseldorf.*

Dans la nuit du 5 au 6 février 1987*, un attentat à l'explosif détruit une partie de la ZSA (Zentrale Sozialhilfestelle für Asylbewerber, équivalent de l'OFPRA en France) à Berlin. Dans le tract revendiquant cette action, les RZ évoquent le rôle décisif que joue la ZSA dans le contrôle des réfugiés [voir traduction page suivante].*

9 mai 1989 *: attentat au tribunal administratif de Dusseldorf et à celui de Munster.*

novembre 89 *:*
- *action contre le fichier des tsiganes (roms et sintis) à Cologne.*
- *action contre le service social du travail et de la santé de Hambourg.*

*Cette "*campagne pour la libre circulation*" prend fin en 1990 et, comme à leur habitude, les RZ font circuler des textes d'analyse critique sur les actions et réflexions de cette période.*

août 91 *: attentat contre le service des étrangers de Böblingen.*
15 janvier 1991 *: Contre la guerre du Golfe, premier attentat contre la Siegessäule (colonne de la victoire) monument de Berlin, considéré par les auteurs comme le symbole de la guerre, magnifiant le pouvoir masculin.*

N.B. : Les dernières actions revendiquées par les RZ ont lieu le 3 octobre 1993 (contre un générateur et des véhicules de la BGS [police des frontières] à Frankfurt/Oder et Görlitz) —alors que dès 1990, certains groupes avaient déjà annoncé et expliqué leur autodissolution— et le 24 juillet 1995 eut lieu le dernier attentat sous le nom de la Rote Zora (contre un chantier naval de Brême où sont construits des bateaux militaires pour la Turquie).

1. Sur les accusations d'antisémitisme lors de ce détournement, voir les journaux Kassiber *de Brême de mars 2001 (pages 35-43) et* Radikal *de Berlin, de juin 1996 (pages 27-41). On consultera également les textes des RZ rassemblés dans* Die Früchte des Zorns, Texte und Materialien zur Geschichte der Revolutionären Zellen und der roten Zora*, ID Archiv, 800 pages, 2 volumes.*

Le 5 avril 2001, au troisième jour, c'est une révision complète du procès qui est évoquée. En effet, il est question de coupler la procédure en cours avec le dossier de Rudolf Schindler, lui aussi mis en cause par Mousli, décidément fort prolixe.

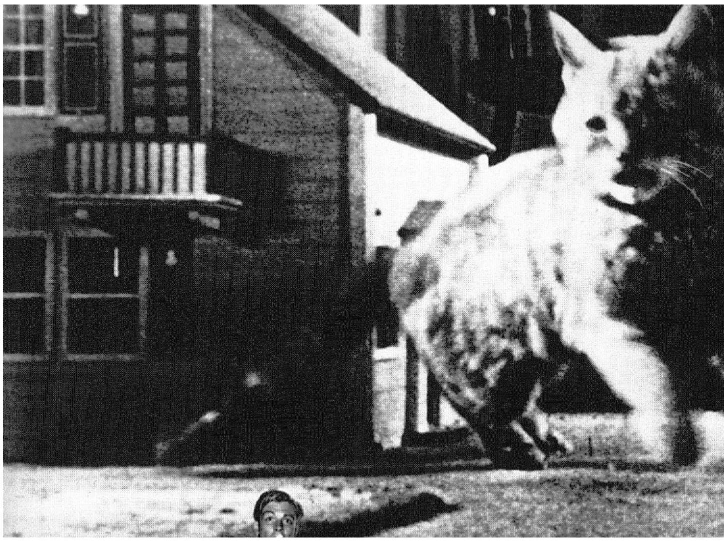
Le 12 avril 2001, le tribunal fait part de sa décision : Rudolf Schindler, qui vient à peine d'être relaxé dans le procès de l'OPEP (au cours duquel Mousli a également témoigné à charge), est associé à la procédure et donc également emprisonné. Afin de pouvoir associer tous les dossiers, le procès est ajourné jusqu'à la mi- mai.

Pour les accuséEs qui se trouvent en préventive depuis plus de onze, voire de quinze mois, cela signifie au moins cinq mois supplémentaires d'emprisonnement sans que l'affaire n'avance d'un pouce. La remise en liberté provisoire est refusée.

Le 17 mai 2001 a donc lieu le premier jour du nouveau procès : les cinq personnes sont accusées d'avoir été membres de l'organisation terroriste des RZ depuis 1985 et jusque dans les années 90, avec le privilège en plus pour Rudolf Schindler d'en avoir été l'instigateur. Tous/toutes sont également inculpéEs de participation à l'attentat contre le ZSA en 1986 et Axel Haug, Matthias Borgmann et Harald Glöde doivent répondre de l'attentat contre la Siegessäule en 1991. Pour ce qui est des chefs d'inculpation, rappelons que l'on reproche à tous/tes les accuséEs les attaques contre Hollenberg en octobre 1986 et Korbmacher en septembre 1987. Certes, il y a prescription pour ces faits, mais selon le Parquet ils "*montreraient la dangerosité de l'association RZ*" (communiqué de presse du 19 décembre 1999). En revanche, les attentats à l'explosif ne sont prescrits qu'après une durée de 20 ans.

Au cours du procès, les débats tournent pour l'instant beaucoup autour des déclarations de Tarek Mousli et les comptes rendus mettent en évidence de nombreuses incohérences et contradictions, même avec certains éléments d'enquête, ainsi que de gros trous de mémoire. Par ailleurs, une autre stratégie des avocatEs consiste apparemment à tenter l'ajournement et par conséquent à obtenir des libérations conditionnelles. Elles ont par exemple utilisé l'argument de dissimulation de pièces à conviction (en l'occurrence les cassettes des écoutes téléphoniques des RG !). Cela a provoqué le courroux du procureur général qui a littéralement déclaré "la guerre" à la défense mais n'a pas fait fléchir la juge qui a estimé que puisqu'il fallait s'attendre à une peine d'au moins cinq ans, une détention préventive d'un an et demi/deux ans, n'avait rien de "démesuré".

Sinon, pour l'instant rien de spécial ne semble avoir été dit sur les RZ, si ce n'est que le commissaire du BKA en charge du dossier dans les années 80 est venu dire ce qu'il savait des RZ de Berlin avant les déclarations de Mousli, apparemment pas grand chose et que des passages du journal "Revolutionärer Zorn" (*colère révolutionnaire*) des RZ, numéro 6 de janvier 1981, ont été lus.



Pour ce qui est du public, il semble qu'il y ait une présence régulière au tribunal, ce qui donne lieu à des comptes rendus sur internet [3] et, de temps en temps, à des actions un peu plus offensives. Ainsi le 19 juillet 2001, environ vingt personnes étaient venues avec des tee-shirts sur lesquels était écrit " *19 mois sont 19 mois de trop*" pour protester contre la détention des accuséEs.

Le 7 septembre 2001 : il faut signaler la décision de la plus haute chambre de justice des territoires nord-ouest du Canada, de livrer Lothar Ebke, qui avait été arrêté une première fois le 18 mai 2000, à la justice allemande. Il a été d'abord mis en préventive, puis 15 jours après à nouveau libéré sous caution, aux mêmes conditions que la première fois : 100 000 dollars canadiens de caution, dont 25 000 en liquide, l'obligation de pointer une fois par jour au commissariat, et l'interdiction de quitter la ville. Cette libération a été rendue possible par la mobilisation massive de ses amiEs et voisinEs. Lothar a fait appel de cette décision mais auparavant c'est au ministère de la justice de se prononcer, et il ne le fera certainement pas avant le printemps 2002.

Lulurev, le 23/01/02

NB : Tout d'abord disperséEs dans des prisons différentes à Dusseldorf, Wuppertal, Francfort et Berlin, les accusés se trouvent à présent à Moabit, à Berlin alors que Sabine a été transférée à la prison pour femmes de Pankow, aussi à Berlin. Ils/elle subissent les conditions de détention prévues par le paragraphe 129a, à savoir, en isolement, une seule heure de promenade par jour, des visites d'une demi-heure seulement une heure tous les quinze jours, en présence d'un membre du BKA qui prend des notes et le contrôle systématique du courrier par le parquet. Pour leur écrire, il vaut apparemment mieux faire passer le courrier par le parquet général de Karlsruhe, car les lettres envoyées directement aux prisonniers ne leur sont pas remises mais envoyées au parquet pour contrôle, ce qui occasionne encore plus de retards.

1. Le BKA est un mélange de police criminelle et de RG, au niveau fédéral.

2. Sur la perquisition au *Mehringhof*, voir Cette Semaine n°79, fév. 2000, pp. 28-29.
3. Pour les diverses informations, voir le site : http:www.freilassung.de/

L'adresse où l'on peut écrire : Axel Haug et/ou Harald Glöde, (qu'en est-il de Matthias Borgmann et Rudolf Schindler ?)

über Generalbundesanwaltschaft
zHd. Staatsanwalt Monka
Brauerstrasse 30.
76137 Karlsruhe

Pour Sabine Eckle, adresser le courrier à son nom au bureau du comité de solidarité, qui fera suivre :

Soli-Büro
im Mehringhof
Gneisenaustrasse 2a.
10961 Berlin

CETTE SEMAINE
BP 275 – 54005 Nancy cedex – france
http://cettesemaine.free.fr/
cettesemaine@free.fr

Abonnement : 12.20 euros / an
(15.20 euros hors de france)

bien entendu, les personnes qui souhaitent recevoir le journal n'ont pas forcément à se poser la question de l'abonnement, une demande suffit

ACTION CONTRE LA "SOZIALHILFESTELLE FÜR ASYLBEWERBER"

(ZSA, équivalent de l'OFPRA), Berlin en février 1987

NOTRE ATTAQUE CONTRE LA ZSA À BERLIN est dirigée contre la politique de droit d'asile pratiquée par des administrations spéciales et racistes. Ce n'est pas un appel à une politique de droit d'asile plus humaine. Il est fatal de croire pouvoir obtenir quelque chose en adressant des revendications aux dominants. L'exemple des récentes expulsions vers le Liban démontre clairement la froide logique de politiciens expulseurs impitoyables. L'application administrative et technique des instructions du sénat berlinois ou du ministre de l'intérieur, non seulement fait partie intégrante de cette politique, mais en est aussi la condition nécessaire. À Berlin, c'est la ZSA, une administration spéciale, spécialement créée pour les réfugiéEs arrivant ici, qui joue ce rôle.

L'action de cette administration repose sur des postulats directement liés aux intérêts des alliés européens : il s'agit de se protéger de façon systématique contre les mouvements de migrantEs venus du monde entier par la fermeture des frontières, et de l'accès à Berlin Ouest en premier lieu, et par la canalisation et la concentration des réfugiéEs dans des camps ou centres de regroupement.

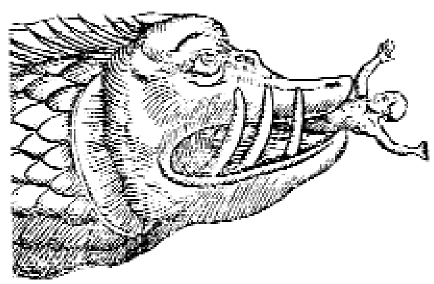
Tout comme le registre central des étrangers à Cologne et les services des étrangers chez les flics, la ZSA est organisée de manière parfaitement centralisée — se distinguant en cela des autres administrations sociales, structurées par communes, voire par districts. Avec un appareil administratif optimisé et une utilisation stricte de tout son arsenal d'outils sociaux-techniques, cette administration spéciale et raciste pose des critères de contrôle des conflits sociaux à venir. Outre la répartition des réfugiéEs dans les camps en RFA, et souvent dans les camps de regroupement de la croix rouge allemande, la ZSA gère "l'assistance sociale et médicale". Elle est en parfaite symbiose avec la croix rouge pour ce qui est de l'exploitation et de l'oppression au quotidien des habitantEs des camps. Cela commence avec le fait de contraindre les réfugiéEs à faire des demandes de colis sociaux auprès de la ZSA, en leur interdisant de travailler pendant deux ans et en leur refusant ainsi le moyen de gagner leur vie. La ZSA accorde une aide sociale dont le taux a considérablement diminué : les réfugiéEs reçoivent 50 marks par mois et, s'ils ne vivent pas en centre, 190 Marks en bons d'achats, mais la ZSA utilise tous les moyens possibles, le plus souvent la suppression des bons d'achats, des colis sociaux, des paiements de loyers, etc... pour essayer d'obliger les réfugiéEs à vivre dans les camps de regroupement.

La concentration en camps répond à trois raisons principales : premièrement, elle assure l'utilisation et l'adaptation des réfugiéEs au marché du travail puisqu'on peut les contraindre plus facilement à accepter n'importe quel travail ; deuxièmement, la croix rouge allemande se fait un maximum de fric par la gestion des camps. C'est ce dont nous avons parlé dans notre déclaration relative aux incendies de voitures de fonctionnaires de la croix rouge. Troisièmement, l'encasernement de réfugiéEs de différentes nationalités vise à réduire leur capacité de résistance : on les monte les unEs contre les autres et on les détourne ainsi de l'organisation d'une indispensable entraide, tout comme on tente d'empêcher la mise en place de structures clandestines. Enfin, mais c'est tout aussi important, les barbelés entourant les camps rendent difficile le fait de se mêler au milieu local. Le niveau de vie maintenu au plus bas et le non-respect de l'aide la plus élémentaire — rétention des bons maladies, refus d'attestations, délaissement de traitements maladies — ne constituent pas le sommet de l'arbitraire mais sont la méthode employée par un appareil administratif raciste, fonctionnant de manière logique.

Notre but n'est pas de lutter pour l'amélioration de la technocratie sociale, nous attaquons cette administration spéciale par principe.

La ZSA, et avec elle toutes les administrations racistes, doit disparaître !

RZ



LA RÉACTIVATION DES CROISEMENTS DE FICHIERS APRÈS LE 11 SEPTEMBRE

DANS LES ANNÉES 70, le directeur du BKA, Horst Herold, mit en place la *Rasterfahndung* : il s'agissait d'un contrôle massif de police effectué par ordinateur et qui devait à l'époque permettre de localiser et d'arrêter les membres de la RAF. Pour ce faire, les enquêteurs commencèrent par établir leur profil et ainsi les critères de recherche qu'ils estimaient significatifs : on partit notamment du principe qu'ils/elles vivaient dans des immeubles anonymes, avec garage souterrain, et payaient leurs loyers ainsi que les notes d'électricité en liquide. Ils avaient ensuite la possibilité de consulter et de croiser entre eux les fichiers non seulement d'administrations publiques comme le bureau d'inscription de la population (*Einwohnermeldeamt*)ou bien encore les allocations familiales ou les caisses d'assurances maladie, mais aussi de compagnies privées, de gaz, d'électricité, d'eau, de ramassage d'ordures ainsi que de banques, d'agences immobilières ou de voyages. Au fur et à mesure, on passait au crible la vie des personnes dont les "caractéristiques" coïncidaient avec les profils pré-établis des coupables présuméEs et on éliminait ainsi d'éventuelLEs suspectEs. Le pouvoir a souvent argué du fait que cette méthode aurait permis la localisation du prétendu membre de la RAF Rolf Heissler pour justifier son emploi, mais il est aussi important de souligner que les informations trouvées au hasard de ces contrôles massifs et concernant d'autres personnes peuvent être utilisées comme preuves dans le cadre de toutes autres procédures (y'a pas de petits profits !).

Dans les années 80 eurent lieu de nombreuses luttes (dont juridiques) contre ces procédés et cette méthode ne fut utilisée que rarement, mais elle fit son retour en force au début des années 90 avec la lutte contre la soi-disante "criminalité organisée". C'est ainsi que, depuis 1992, on la trouve dans le code de procédure pénale sous la dénomination de paragraphe 98a.

Bien entendu, après les attentats du 11 septembre, les autorités allemandes ne sont pas restées en reste et ont profité de la situation de risques "*de violences qui pourraient être commises en RFA par des cercles islamistes extrémistes*" et "*d'attentats terroristes de la part d'individus ou de petits groupes fanatisés*" pour lancer une vaste opération de contrôle sur l'ensemble du territoire. Les procédures ne sont pas exactement les mêmes selon les Länder, et bien sûr les critères ont été redéfinis. Ainsi à Berlin est-on à la recherche de jeunes hommes musulmans d'origine arabe, étudiant des matières techniques, financièrement indépendants, maîtrisant plusieurs langues, ayant fait de nombreuses demandes de visas et, si possible, ayant suivi une formation de pilote d'avions. Enfin, en bons "Schläfer" [agents intégrés à la population succeptibles d'être activités à tout moment, littéralement *des dormeurs*] qui se respectent, ils sont sensés avoir la vie la plus tranquille possible. On a donc demandé leurs données aux facs, aux écoles supérieures, aux écoles de pilotage, mais aussi aux entreprises en relation avec le nucléaire, les produits chimiques, biologiques ou radiologiques. Il y a eu des protestations, notamment de la part d'associations étudiantes, mais apparemment pas de refus massif de coopérer avec les flics, et d'ores et déjà, même si il y a pour l'instant peu de détails, on sait que des personnes ont été longuement interrogées et mises en détention suite à ces tris.

Et voilà, ça continue ! ...

Note : On trouvera plus de détails sur les autres mesures prises en allemagne après le 11 septembre dans la *Rote Hilfe* 4/2001, pp. 6-23

La société et sa légalité nous offrent plusieurs choix de vie :

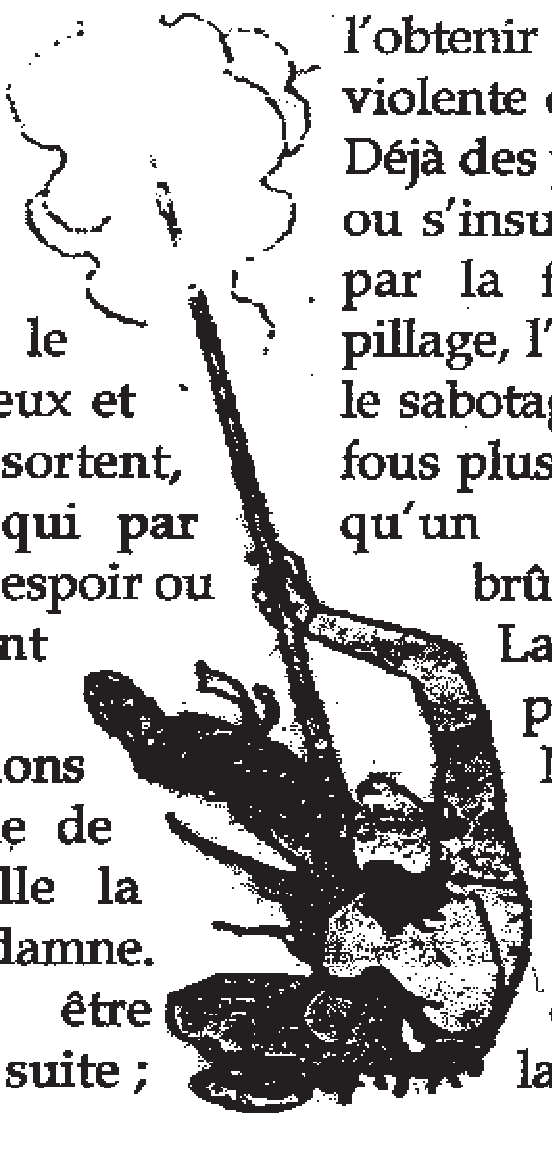
- Le travail salarié, perdre sa vie à la gagner.
- Le chômage, ses allocations de misère et ses galères.
- La mendicité.

UNE VIE DE MERDE OU UNE VIE DE MERDE ? !

La nécessité de l'argent nous bouffe la cervelle, nous bouffe la vie. La loi, avec ses flics, ses juges et ses matons, nous maintient dans le rang et frappe ceux et celles qui en sortent, ceux et celles qui par nécessité, par désespoir ou par envie violent la Loi.

Nous ne voulons plus de cette vie de merde à laquelle la société nous condamne.

Nous voulons être libres, tout de suite ; mais la liberté est hors-la-loi ; et nous ne pouvons l'obtenir que par la révolte violente contre cette société. Déjà des prolétaires résistent ou s'insurgent face à la loi ; par la fraude, le vol, le pillage, l'émeute, le saccage, le sabotage... Plus on est de fous plus on rit, et peut-être qu'un jour on fera brûler l'asile...



La société est notre prison ; rasons la !

Notre vie d'esclave est sans saveur ; brûlons la !

A bas la loi et ceux qui la défendent !

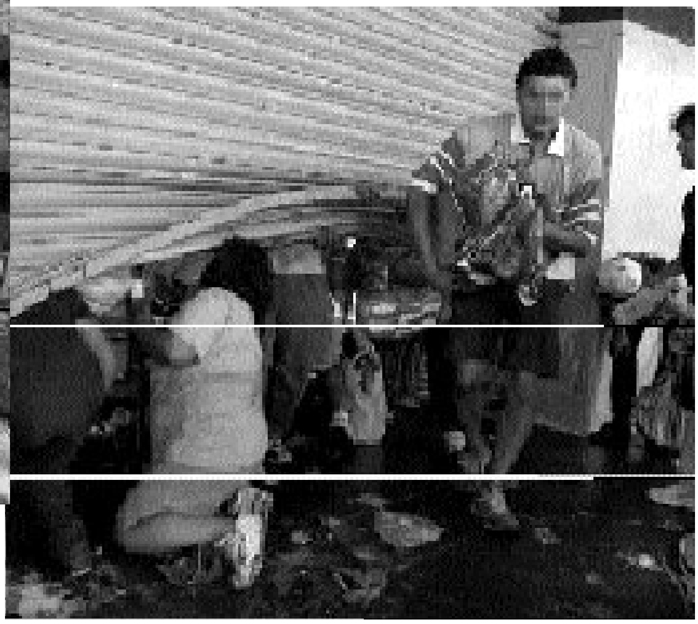
LIBERTE IMMEDIATE !

[Affichette trouvée sur Paris courant 2001]

EN ARGENTINE ...



... ÇA CONTINUE ...



ICI, À QUAND LE DÉBUT ?

DERNIÈRE MINUTE

Des nouvelles de la Grosse Kaillasse à Reims

SALUT À TOUSES, JE PROFITE d'un des rares moments que je passe devant l'un de ces squelettes de silicium pour vous écrire un petit morceau d'histoire de la Grosse Kaillasse.

On a ouvert cette maison le 29 octobre, il s'agit d'une grosse maison de maître appartenant à l'armée et servant passagèrement de logement de fonction au plus haut gradé de la base 112 (base militaire près de Reims). Autrement dit, c'est un logement de luxe avec le parc autour et la chambre de la bonne au-dessus des écuries, tout comme il se doit d'être pour un colonel. Nous avons eut l'électricité dès la première semaine en faisant changer l'adresse d'un contrat déjà existant : ils ne nous ont rien demandé de particulier mais nous ont coupé 10 jours plus tard, sur ordre du sous préfet et pour raison de sécurité publique. Hé ben voila, à force d'être contre le nucléaire, on finit à la bougie ! Pour l'eau, c'est niet, la mairie veut à tout prix un bail.

Après une semaine d'occupation nous avons invité les gens du quartier à prendre le café, à visiter et à discuter : une vingtaine de personnes sont venues. Depuis le début, tout se passe super bien avec le voisinage car il s'agit d'un quartier populaire très miséreux [sic] où les gens comprennent complètement la légitimité de notre démarche. Et puis pour pas mal d'entre eux, tant qu'on est contre les flics, on est dans leur camp, même s'ils se foutent de ce qu'on raconte politiquement. Du coup on a beaucoup d'échanges avec le quartier : des voisins qui passent discuter, qui prennent le café, qui amènent plein de choses ou qui en reprennent dans la zone de gratuité (on en suspecte quelques-uns un de nous faire la charité quand même !).

On a fait un sound system quelques temps après l'ouverture, et ce fut une très chouette expérience, dommage qu'on se soit fait couper le jus 2 jours après !

On est ensuite passé 3 fois au tribunal, avec des rassemblements systématiques devant le palais de justice et où un cordon de flics nous a systématiquement interdit l'entrée. La dernière fois on est quand même entrés, après intervention en notre faveur du président de séance ou quelque haut gradé de cette espèce.

Le rendu du tribunal nous demandait de décamper sans délais : comme on ne savait pas clairement combien de temps ça faisait et que de toute façon on estimait ça trop court, on s'est surtout dépêché d'emmerder la sous préfecture. Le lendemain du rendu on a fait un rassemblement. Môsieur le sous préfet avait besoin d'une lettre avant de nous recevoir, on est donc revenu le lendemain pour lui en faire une de 2 mètres sur 3, à la bombe et au marqueur et pas particulièrement polie vu les rapports qu'on entretient avec ce personnage. Il ne nous a pas rappelés alors quand on est revenu, 2 jours après, on a occupé. On a amené du bois pour le feu de camp, on a monté un piège à phoque et une tente avec les sacs de couchage, on a jonglé, joué de l'harmonica, mis nos banderoles et donné nos tracts, et on s'est fait sortir manu militari. On a quand même pu crier au sous préfet que c'était absolument dégueulasse d'expulser des personnes alors qu'il ne faisait pas assez froid pour construire des igloos (après s'être assurés que la préfecture ne prêtait pas de cartons chauds : il n'y a même pas de service après vente pour les expulsions !). Comme c'était bien, on est revenu le lendemain et on a recommencé. Les flics ont été plus rapides, plus nombreux et moins délicats que la veille (6 véhicules de police pour 4 occupants !).

Le lendemain, 29 décembre, l'huissier est venu nous donner commandement de quitter les lieux " immédiatement et sans délais ", sans nous laisser les 2 mois. Notre avocat est alors intervenu pour lui signifier que l'expulsion serait alors illégale, ce que l'huissier a reconnu, heureusement d'ailleurs car l'intervention des keufs était prévue pour le lendemain matin ! On a eut un coup de bol terrible, tout s'est joué à quelques heures près ! Bref, depuis on a reçu un nouveau commandement de quitter les lieux avant le 8 mars et on a des raisons de penser qu'ils ne nous laisseront pas poireauter longtemps après cette date.

Depuis tout ça, la vie reprend un cours plus tranquille, on assure surtout notre survie quotidienne qui est parfois difficile (on n'est que 4 habitants, pas d'eau, pas d'électricité, une seule pièce chauffée, le gel dans les chambres, le bois à faire à la scie…). On essaye de faire un concert et diverses choses d'ici un mois et j'essaye de vous tenir au courant… ce qui n'est pas gagné d'avance !

Joyeuse continuation de votre côté.

J.

[Info tirée de la liste de diffusion intersquat du 28 janvier 2002. Le contenu de la liste n'ayant qu'un statut semi-public, nous espérons que l'auteure ne nous en voudra pas d'avoir reproduit ici ses impressions. L'adresse du squat c'est :18 rue de Neufchatel, 51100 Reims]

Le 27 juillet 1892, le jury de Seine-et-Oise condamne **Georges Etiévant**, typographe, à cinq ans de prison pour un vol de dynamite à Soisy-sous-Etiolles, dont s'est servi Ravachol. En décembre 1897, il est condamné à deux et trois ans de prison par contumace pour des articles signés dans le *Libertaire.* Le 16 janvier 1898, recherché par la police et passant devant le poste de la rue Berzélius, il attaque le planton Renard. Vingt-deux coups de couteau. L'agent Le Breton qui venait pour secourir son collègue reçoit, quant à lui, treize coups de couteau. Au poste de police où il est emmené, Georges Etiévant, profitant de l'absence de fouille, tire encore un coup de pistolet sur Le Breton. Le 15 juin, il passe devant la cour d'assises de la Seine. C'est la peine de mort à 33 ans, commuée en travaux forcés à perpétuité. Quelques années plus tard, il meurt au bagne.

Georges Etiévant théorisait sa révolte en se fondant sur le droit naturel et se défendait avec des certitudes scientistes. Le passage ci-dessous, extrait de sa déclaration devant le tribunal en juillet 1892, s'il en témoigne, n'en reste pas moins d'une étrange poésie.

Par le fait même de sa naissance, chaque être a le droit de vivre et d'être heureux. Ce droit d'aller, de venir librement dans l'espace, le sol sous les pieds, le ciel sur la tête, le soleil dans les yeux, l'air dans la poitrine, — ce droit primordial, antérieur à tous les autres droits, imprescriptible et naturel, — on le conteste à des milliers d'êtres humains.

Ces millions de déshérités auxquels les riches ont pris la terre — notre mère nourricière à tous — ne peuvent faire un pas à droite ou à gauche, manger ou dormir, jouir en un mot de leurs organes, satisfaire leurs besoins et vivre, qu'avec la permission d'autres hommes : leur vie est toujours précaire, à la merci des caprices de ceux qui sont devenus leurs maîtres. Ils ne peuvent aller et venir dans le grand domaine humain sans, à chaque pas, rencontrer une barrière, sans être arrêtés par ces mots : n'allez pas dans ce champ, il est à un tel ; n'allez pas dans ce bois, il appartient à celui-ci ; ne cueillez pas ces fruits, ne pêchez pas ces poissons, ils sont la propriété de celui-là.

Et s'ils demandent : mais alors nous autres, qu'avons-nous donc ? Rien, leur répondra-t-on. Vous n'avez rien — et, tout petits déjà, au moyen de la religion et des lois on aura façonné leur cerveau, pour qu'ils acceptent sans murmure cette criante injustice.

Les racines des plantes s'assimilent le suc de la terre, mais le produit n'en est pas pour vous, leur dit-on. La pluie vous mouille comme les autres, mais ce n'est pas pour vous qu'elle fait croître les récoltes, et le soleil ne rayonne que pour dorer des blés et mûrir des fruits dont vous ne goûterez pas.

La terre tourne autour du soleil et présente alternativement chacune de ses faces à l'influence vivifiante de cet astre, mais ce grand mouvement ne se fait pas au profit de toutes les créatures, car la terre appartient aux uns et pas aux autres, des hommes l'ont achetée avec leur or et avec leur argent. Mais par quels subterfuges, puisque l'or et l'argent sont contenus dans la terre avec ces métaux ?

Comment se fait-il qu'une partie du tout puisse valoir autant que le tout ?

Comment se fait-il, s'ils ont acheté la terre avec leur or, qu'ils aient encore tout l'or ? Mystère !

Et ces forêts immenses ensevelies depuis des millions de siècles par des révolutions géologiques, ils ne peuvent les avoir achetées, ni en avoir hérité de leurs pères puisqu'alors il n'y avait encore personne sur terre ! C'est à eux tout de même, car depuis les entrailles de la terre et le fond de l'océan jusqu'aux plus hauts sommets des grands monts, tout leur appartient — c'est pour que celui-ci puisse donner une dot à sa fille que ces forêts ont poussé jadis ; c'est pour que celui-là puisse donner un hôtel à sa maîtresse [sic] que les révolutions géologiques ont eu lieu. — Et c'est pour qu'ils puissent sabler le champagne que ces forêts se sont lentement converties en houille.

Mais si les déshérités demandent : comment ferons-nous pour vivre si nous n'avons droit à rien ? Rassurez-vous, leur répondra-t-on : les possédants sont de braves gens, et pour peu que vous soyez sages, que vous obéissiez à toutes leurs volontés, ils vous permettront de vivre, en échange de quoi vous devrez labourer leurs champs, leur faire des habits, construire leurs maisons, tondre leurs brebis, émonder leurs arbres, faire des machines, des livres : en un mot, leur procurer toutes les jouissances physiques et intellectuelles auxquelles ils ont seuls droit. Si les riches ont la bonté de vous laisser manger leur pain, boire leur eau, vous devez les en remercier infiniment, car votre vie leur appartient en même temps que le reste.

Vous n'avez le droit de vivre qu'avec leur bon plaisir, et à condition que vous travaillerez pour eux. Ils vont dirigeront ; ils vous regarderont travailler, ils jouiront des fruits de votre labeur, car ils y ont droit. Tout ce que vous pouvez mettre en œuvre dans votre production leur appartient également. Alors qu'eux, nés en même temps que vous, commanderont toute leur vie — toute votre vie vous obéirez ; alors qu'ils pourront se reposer à l'ombre des arbres, poétiser au murmure de la source, revivifier leurs muscles dans les ondes de la mer, retrouver la santé dans les sources thermales, jouir du vaste horizon sur le sommet des montagnes, entrer en possession du domaine intellectuel de l'humanité et converser ainsi avec les puissants semeurs d'idées, les infatigables chercheurs de l'au-delà — vous, à peine sortis de la première enfance, vous devrez, forçats de naissance, commencer à traîner votre boulet de misère, vous devrez produire pour que d'autres consomment, travailler pour que d'autres vivent oisifs, mourir à la peine pour que d'autres soient dans la joie.

Alors qu'ils peuvent parcourir en tous sens le grand domaine, jouir de tous les horizons, vivre en communion constante avec la nature [sic] et puiser à cette source intarissable de poésie les plus délicates et les plus douces sensations que l'être puisse ressentir, — vous n'aurez pour tout horizon que les quatre murs de vos mansardes, de vos ateliers, du bagne ou de la prison ; vous devrez, machine humaine dont la vie se réduit à un acte toujours le même, indéfiniment répété, recommencer chaque jour la tâche de la veille, jusqu'à ce qu'un rouage se brise en vous, ou qu'usés et vieillis, l'on vous jette au ruisseau comme ne procurant pas un bénéfice suffisant.

(...) Et si vous me dites que telle chose est à vous parce que vous en avez hérité, je vous répondrai que ceux qui vous l'ont laissée n'avaient pas le droit de le faire. Ils avaient droit de jouir de l'universalité des biens durant leur vie comme nous avons le droit d'en jouir pendant la nôtre, mais ils n'avaient pas celui d'en disposer après leur mort ; car, de même que par notre naissance nous acquérons droit à tout, par notre mort nous perdons tous nos droits, car alors nous n'avons plus besoin de rien.

De quel droit ceux qui ont vécu voudrait-ils nous empêcher de vivre ?

De quel droit un agrégat de molécules voudrait-il empêcher ses propres molécules de se réagréger d'une façon plutôt que d'une autre ? De quel droit ce qui fut voudrait empêcher ce qui sera ? Quoi ! parce qu'un homme dont la vie ne fut qu'une minute dans l'immensité des temps a habité un coin de terre, il en pourrait disposer pour l'éternité ? Y a-t-il rien de plus stupide que cette prétention d'un être éphémère faisant des donations perpétuelles à des êtres, à des institutions passagères ?

Nous ne devons pas respecter ces prétentions de gens qui veulent vivre alors qu'ils sont morts, qui veulent avoir droit à tous les biens, alors qu'ils n'en ont plus besoin, et qui veulent disposer après leur mort de choses dont ils n'avaient droit de disposer que selon leurs besoins pendant leur vie.

Et si vous me dites qu'ils avaient droit d'en disposer, car cela était une partie du produit de leur travail qu'ils avaient économisé, je vous répondrai que s'ils n'ont pas consommé tout le produit de leur travail c'est qu'ils ont pu s'en dispenser : s'ils n'en avaient pas besoin, ils n'y avaient pas droit, et par conséquent ne pouvaient en disposer en votre faveur, et vous céder des droits qu'ils n'avaient pas.

Le droit cesse où s'arrête le besoin.

De même, si vous me dites que telle chose est à vous parce que vous l'avez achetée, je répondrai que ceux qui vous l'ont vendue n'avaient pas le droit de vous la vendre. Ils avaient le droit d'en jouir suivant leurs besoins, comme nous avons le droit d'en jouir selon les nôtres. Ils avaient droit d'aliéner leur part de jouissance et de vie, mais non d'aliéner la nôtre : ils pouvaient renoncer au bonheur pour eux, mais pas pour nous, et nous n'avons pas à respecter des transactions qui se sont passées en dehors de nous et contre notre droit.

La nature nous dit : prends, et non pas achète. Dans tout achat il y a un dupeur et un dupé — l'un qui tire profit de la transaction, tandis que l'autre est lésé. Mais si chacun prend ce dont il a besoin, personne n'est lésé, attendu que chacun ayant ainsi ce dont il a besoin, il a aussi tout ce à quoi il a droit.